







THE NEW YORK
LIBRARY

604
A. Du

ILLUSTRATIONS
DE ZOOLOGIE.

IMPRIMERIE DE M^{me} HUZARD (née Vallat la Chapelle),
rue de l'Éperon, n° 7.

570.8
L64E

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE,

OU

RECUEIL DE FIGURES D'ANIMAUX

PEINTES D'APRÈS NATURE ;

PAR

R.-P. LESSON,

Membre correspondant de l'Institut (Académie des Sciences) ; de l'Académie royale de Médecine ;
de la Société zoologique de Londres ;
de l'Académie des Sciences naturelles de Philadelphie ; de celle de l'île Maurice, etc., etc. ;
Chevalier de la Légion-d'Honneur, pharmacien en chef et professeur de chimie à l'École de médecine navale
de Rochefort.

OUVRAGE ORNÉ DE PLANCHES

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR LES MEILLEURS ARTISTES,

ET

SERVANT DE COMPLÉMENT AUX TRAITÉS GÉNÉRAUX OU SPÉCIAUX PUBLIÉS SUR
L'HISTOIRE NATURELLE ET A LES TENIR AU COURANT DES NOUVELLES
DÉCOUVERTES ET DES PROGRÈS DE LA SCIENCE.

Paris,

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.



40
1831
SCHNEIDER

540
L54

PRÉFACE.

Les figures originales sont le premier, le plus impérieux besoin de l'Histoire naturelle. Sans elles, les descriptions même les plus soignées sont interprétées très diversement, et ce sont les planches gravées qui donnent au texte un cachet durable, et qui font, des livres à portraits, les véritables archives auxquelles les naturalistes et les personnes qui se livrent à l'étude de l'Histoire naturelle sont forcés de recourir.

L'histoire des animaux s'est accrue dans le commencement du XIX^e. siècle d'une manière prodigieuse. D'innombrables ouvrages, publiés avec le plus grand luxe, sont journellement mis au jour; mais trop souvent ces livres, consacrés à des branches isolées de la science, ne satisfont que les goûts exclusifs de quelques personnes, et leur prix d'ailleurs élevé en rend l'acquisition très dispendieuse, et par suite très restreinte. En publiant nos *Illustrations de Zoologie*, nous avons donc voulu concilier la commodité du format, la modicité du prix de chaque livraison avec la perfection d'exécution des portraits que nous donnerons de chaque animal. Nos figures, dessinées par les Prêtre, les Bessa, les Bévalet, gravées par d'habiles artistes et soumises

167320

PRÉFACE.

aux presses en taille-douce de M. Rémond, nous dispenseront de tout éloge.

Les *Illustrations de Zoologie* seront donc un choix raisonné des espèces nouvelles ou très rares d'animaux, découvertes chaque jour et qui encombrant nos Musées. Sous ce rapport, les nombreuses collections de la capitale nous procureront d'immenses ressources; mais il en est une surtout qui sera pour nous une mine inépuisable: c'est celle de M. le prince duc de Rivoli, collection admirable par sa richesse, précieuse aux savans sans fortune et sans influence dans les dépôts publics, par la générosité avec laquelle elle est mise à la disposition des personnes studieuses. Certes, c'est une idée grande, éminemment nationale, que la création désintéressée de ce somptueux dépôt, fondé à grands frais, ouvert avec un rare désintéressement, et accompagné de la plus riche bibliothèque en livres nouveaux d'Histoire naturelle qu'il y ait en France.

Que d'autres se servent des sciences qui ont pour objet la nature comme d'un marchepied aux honneurs et à la fortune; ce que nous leur demandons, nous, est le perfectionnement de notre intelligence: c'est donc par amour pour elles, sans autre but que de les servir, que nous publierons ce nouvel ouvrage, pour lequel nous avons fait et nous ferons de nombreux sacrifices, qu'un éditeur consciencieux ne craint pas de partager.

Nous avons choisi le format grand in-8°. comme le plus commode et le seul convenable pour de bonnes figures-types. Nos livraisons mensuelles, composées de trois planches accompagnées de leur texte, seront mises au plus bas prix possible, afin d'assurer leur succès. Vingt livraisons ou soixante planches formeront un volume,

PRÉFACE.

dont le texte sera imprimé sans pagination, pour que les planches puissent être reliées dans l'ordre qu'il plaira à l'acquéreur d'adopter : toutefois, chaque planche portera un numéro d'ordre, qui en permettra la citation, et chaque volume sera terminé par des tables méthodique et alphabétique.

Ainsi que l'indique le titre, les *Illustrations* embrasseront l'ensemble de la Zoologie; mais, à ce sujet, nous devons dire que nous choisirons toujours de préférence les types de genres ou de sous-genres nouveaux, ou les espèces dont l'organisation fournira des aperçus intéressans. Une phrase spécifique latine précédera chaque description, et celle-ci, très détaillée, aura pour base une étude aussi complète que possible de l'être qu'elle devra faire connaître, non pas dans le but exclusivement descriptif et systématique, mais bien aussi d'une manière générale et dans les rapports avec le reste de la création.

Cet ouvrage est destiné à faire suite aux planches enluminées de Buffon, aux planches coloriées de Temminck, à notre *Centurie zoologique*. Il servira de complément aux *Traité*s généraux ou spéciaux publiés sur l'Histoire naturelle, et son principal but sera de les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science.

Paris, Novembre 1831.

R.-P. LESSON.







Le Falco tinnunculus de Pallas.

PLANCHE I.

LE PSITTTRICHAS DE PESQUET,

Psittacus Pesquetii, LESS.

P., corpore aterrimo et igneo; uropygio sanguineo, colli, thoracis et abdominis plumis nigris, budio cinctis; capite semi-nudo, aut plumis rigidis pilosis tecto. Cauda rotunda : Hab. Nova-Hollandia. LESS., Bull. des Sc. nat., t. XXV, Juin 1851, p. 241.

Ce magnifique Perroquet nous a été communiqué par M. Pesquet, qui l'avait reçu par la voie du Havre, de la Nouvelle-Galles du Sud, dans la Nouvelle-Hollande. Des fragmens que possède le Muséum paraissent appartenir à cette espèce, bien qu'il y ait quelques différences entre les parties conservées dans les galeries et celles de l'Oiseau qui nous occupe.

Long de 20 à 21 pouces, ce Perroquet a son plumage d'un noir profond et luisant, que relève le rouge de feu du ventre, des flancs, de la région anale et des couvertures inférieures de la queue, qui sont longues et amples. Ce rouge jouit d'un éclat des plus vifs et règne aussi sur les couvertures des ailes et sur les rémiges secondaires. Mais il n'y a que les barbes externes allongées, qui jouissent de l'éclat rouge de feu; les barbes internes sont noir mat et intense, de même que la totalité des autres rémiges. Dans notre individu, il n'y a que deux rémiges de rouge; mais une teinte de feu se décèle sur quelques autres et annonce qu'à une certaine époque cet Oiseau a toutes ses rémiges

secondaires fulgides. Le rouge igné des couvertures alaires n'occupe que les deux tiers de chaque plume, le tiers inférieur est noir et recouvert par la plume qui précède.

Un rouge noir de sang colore les couvertures supérieures de la queue dont la base est noirâtre. Les plumes noires du croupion sont elles-mêmes zonées, sur leur bord terminal, d'un pourpre obscur.

Les plumes larges et arrondies du devant du cou, du thorax jusqu'au ventre, sont brun noir; mais comme chacune d'elles est liserée de fauve roux, il en résulte de larges cercles écailleux sur ces parties. Les rémiges et les rectrices sont noir profond ainsi que leurs tiges, et un certain luisant d'acier glace leur couleur noire. La membrane à demi dénudée qui enveloppe la tête est, ainsi que les plumes rigides qui y sont implantées, noirâtre foncé.

Le bec est d'un noir sale et les tarses sont pourpre noir et violâtre.

Juin 1831.

PLANCHE I.

FAMILLE DES PERROQUETS,

LESS., *Orn.*, p. 178.Sous-Genre : PSITTRICHAS, *Psittrichas*, LESS.

Une seule espèce compose ce sous-genre qui doit prendre place entre les Microglosses et les Macrocerques ou Aras. Nous caractériserons de la manière suivante les *Psittrichas*.

Bec plus long que haut, crochu, peu épais, comprimé sur les côtés; *mandibule supérieure* beaucoup plus longue que l'inférieure, convexe, très crochue, terminée en pointe recourbée, aiguë; à bords munis d'un feston. *Narines* rondes, nues, ouvertes dans une peau cirrhiiforme; *mandibule inférieure* courte, convexe, carénée en dessous, mince à l'extrémité, qui est échancrée : une forte dentelure de chaque côté de la pointe. Branches de la mandibule séparées par un ovale garni de peau nue. Tête et haut du cou en partie dénudés, couverts d'une peau revêtue de poils simples et rigides autour des yeux ou sur les joues. Plumes de l'occiput et du cou raides, étroites, couchées.

Ailes longues, robustes, pointues, atteignant les deux tiers de la queue, à rémiges fortes, rigides, étroites, à barbes serrées, courtes au bord externe, plus allongées au bord interne, mais échancrées au tiers supérieur. Première rémige brève, deuxième plus longue, troisième moins longue que la quatrième, qui est la plus grande; la

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

cinquième de la longueur de la troisième. *Rémiges secondaires* raides, amples, larges, arrondies à l'extrémité.

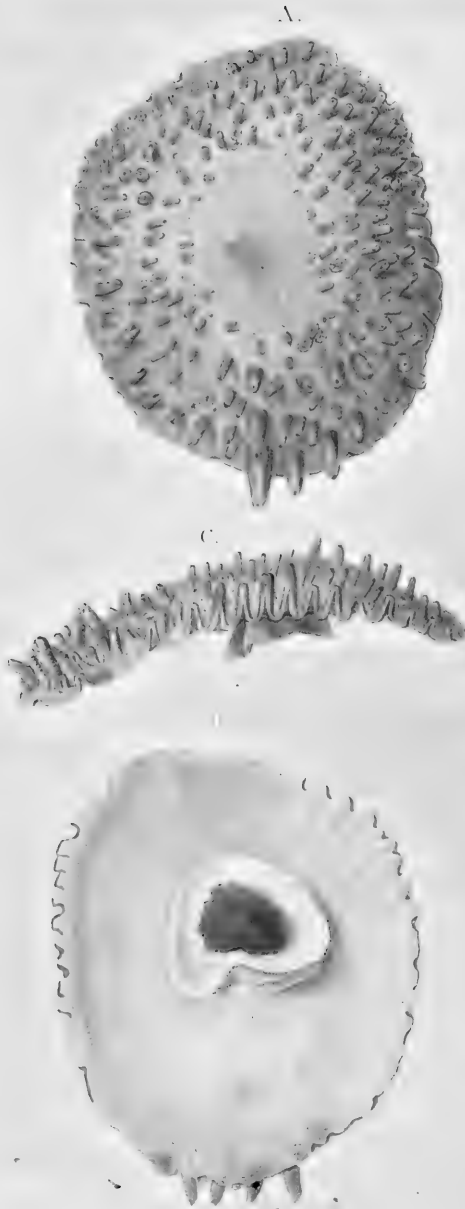
Queue moyenne, ample, voûtée en toit, arrondie à l'extrémité, composée de 10 rectrices solides; barbes larges au bord interne et rétrécies au bord externe.

Tarses courts, gros, réticulés, à doigts débordés par la peau de la face plantaire, munis d'ongles robustes.

Nature du Plumage. Il est rigide, sec, à barbes très finement barbelées.

Obs. Habitudes et mœurs inconnues.





La Calypsicopsis tubifera.

A. vue en dessus. B. vue en dessous. C. vue de profil.

Publié par Arthur Bertrand.

PLANCHE II.

FAMILLE DES CALYPTRÉES,
Calyptrææ, LESS.

Genre : CALYPÉOPSIS, *Calypeopsis*, LESS.

Coquille conique, arrondie, à onglet supérieur, dorsal, médian; lame interne roulée en cornet entier, attaché à la voûte de la concavité, soudé au côté droit, et formant une deuxième coquille complètement interne. *Animal?*

La CALYPÉOPSIS TUBIFÈRE, *Calypeopsis tubifera*, LESS.

*C. testa obirregulari-ovata, semi-plana, subtus ungu-
lata, rugosa, tubis cylindricis numerosis, erectis, tecta :*
Hab. Perua. *Calyptræa (calypeopsis) tubifera*, LESS.,
Zool. Coq., t. II, p. 399.

La coquille de cette Calyptrée est obirrégulière, ovale-arrondie, à circonférence crénelée, peu régulière et accommodée aux inégalités du plan de la roche sur laquelle elle repose, convexe en dessus, conique dans le jeune âge, affaissée dans son état adulte; à sommet ongulé, obtus, médian; à pointe un peu déjetée à droite : en dessus elle est couverte de rugosités qui partent de l'onglet qui est lisse, et se rendent, en rayonnant, sur les bords. Sur ces rugosités s'élèvent des tubes cylindriques plus ou moins élevés, perforés au centre, ayant un sillon sur un côté, ce qui annonce qu'ils sont le résultat d'une lame roulée et soudée

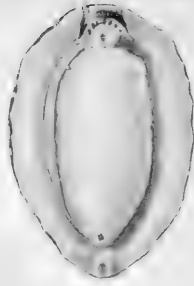
par un bord. Ces tubes ont jusqu'à une demi-ligne de hauteur, et une ligne et demie de diamètre.

Jeune, le dessus du test est rouge violâtre, et l'onglet est jaunâtre; adulte, cette surface est blafarde et se recouvre de petits balanes et de polypiers dans les intervalles des tubes.

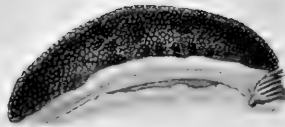
La surface interne est concave, très nacrée, très lisse, excepté sur le rebord qui est marqué par les crénelures. Cette face est blanc jaunâtre, maculée de rougeâtre. La coquille interne est soudée par un large support en avant de la concavité qui répond à l'onglet. Cette coquille interne adhère encore au bord gauche par une lame épaisse; elle est concave, entière, à circonférence taillée en bord simple, imitant une petite soucoupe dont la partie antérieure serait en arc de cercle et la partie postérieure rectiligne; mais ce qui caractérise la cloison postérieure est un pli convexe en devant, devenant canal profond en arrière, et qui aboutit à la voûte même de la face inférieure du test.

Cette coquille habite de grandes profondeurs, d'où elle est rejetée par les vagues sur les sables des plages déclives situées entre Payta et Colan, sur la côte du Pérou. Nous n'en avons trouvé que deux individus, un long de 20 lignes, large de 15 et haut de 8, et un second long de 26 lignes, large de 22 et haut de 6.

A.



B.



L. Onchidium noire.

A. vue en dessous. B. vue de profil.

Oblié par Arthus Bertrand.

PLANCHE III.

FAMILLE DES ONCHIDIÉS,
Onchidiæ, LESS.

Genre : ONCHIDIE, *Onchidium*.

L'ONCHIDIE NOIRE, *Onchidium ater*, LESS.

O. corpore ovato, sublati, nigro graciliter albidis lineis notato : Hab. *Nova-Guinea*.

Onchidium niger, LESS., *Zool. de la Coq.*, texte, t. II, p. 500; *Bull. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 128.

Cette Onchidie est longue de 12 à 15 lignes, ovulaire, très convexe, à peine rugueuse sur sa surface. Son manteau est épais, charnu, et débordé le pied d'une manière notable. Sa surface supérieure est légèrement chagrinée, colorée en noir mat, avec quelques veinules blanchâtres. Le rebord du manteau est épais, blanchâtre; le pied est ovulaire, strié en travers, pointu, et perforé à son extrémité, pour recevoir la fin du tube intestinal. Au rebord du manteau, à son extrémité, s'ouvre un trou arrondi, qui sert de moyen de communication au canal respiratoire qui aboutit aux branchies.

Les deux tentacules oculaires sont courts, placés sous le rebord antérieur du manteau. La tête est arrondie, terminée en bas par un rebord labial placé au dessus de la bouche, qui est petite et circulaire.

Le pied est jaunâtre, et son extrémité antérieure est tronquée ou coupée presque en ligne droite.

• L'organe excitateur est très allongé, cylindrique, tortillé sur lui-même, étendu sur la partie antérieure du corps; le tube qui le constitue est très contractile, d'un tissu serré, qu'enveloppe une tunique membraneuse épaisse, et ce corps, renflé au sommet, finit en une sorte de godet qu'entoure une espèce de coiffe membraneuse.

Un sillon côtoie le bord droit du pied et conduit à l'oviducte.

L'organisation des Onchidies présente diverses modifications, qui semblent autoriser des divisions dans les animaux mollusques de ce genre. Quelques particularités de l'histoire de l'Onchidie ferrugineuse rendront ce fait plus sensible.

L'Onchidie noire est essentiellement marine. Elle vit sur les rochers qui recouvrent la mer dans le havre de Dorey, à la Nouvelle-Guinée. Elle ne reste point exposée à l'air sec sur les rochers que la marée descendante laisse à nu, ainsi que quelques autres espèces, et entre autres l'*Onchidie marbrée*, figurée *Pl. XIV, fig. 2* de l'Atlas zoologique du *Voyage autour du monde de la corvette la Coquille*.

La *Pl. III* représente ce mollusque, *fig. A*, vu en dessous, *fig. B*, vu en dessus : elle le reproduit aussi de grandeur naturelle.





L'oiseau de Paradis Niphet, femelle.

PLANCHE IV.

FAMILLE DES PARADISIERS,
*Paradisæi.*Genre : OISEAU DE PARADIS, *Paradisæa*, L.Sous-Genre : SIFILET, *Parotia*, LESS., *Orn.*, p. 337.Le SIFILET, *Parotia sexsetacea*, VIEILL. (Femelle.)

Fœmina : Capite, collo et alis brunneaceis; dorso uropygionne brunneo-rufis; gutture, thorace et abdomine badiis, lineis atris lineatis. Cauda mediocri, nigra, ferrugineo delineata. Hab. Nova-Guinea.

Personne n'avait encore décrit la femelle de l'admirable Paradisier-Sifilet, que rendent si remarquable son plumage noir séricieux, sa gorge étincelante, et surtout les six longs brins terminés en palette, qui naissent sur les côtés de la tête.

Si les individus mâles ont reçu en partage une riche livrée, les femelles du Manucode, des Oiseaux de Paradis rouge et émeraude, celles des Épimaques promefils et royal, en tout point semblables sous le rapport de la simplicité de leur vestiture, nous ont prouvé que les femelles ne participaient en rien à l'éclat de leurs époux, et que, revêtues d'une livrée généralement sombre, elles partageaient, sous ce rapport, l'organisation des Oiseaux-Mouches et des Souï-Mangas.

Le bec de l'individu qui nous occupe est noir mat, sa longueur médiocre; ses mandibules sont légèrement comprimées sur les côtés et toutes les deux terminées en pointe. La supérieure a une arête très vive, légèrement

recourbée, finissant en un petit crochet denté sur les côtés. L'inférieure se termine en une pointe redressée. La commissure, légèrement déjetée en bas, est notablement fendue, mais cependant ne va pas jusqu'à l'œil. Les fosses nasales, tout à fait situées à la base du bec, sont larges, mais complètement recouvertes par les plumes soyeuses qui s'unissent en devant du front, pour former une petite houpette comprimée. Les tarsi manquaient à l'individu rare et précieux soumis à notre étude. Les ailes s'étendent jusqu'au tiers supérieur de la queue. Celle-ci est formée de douze rectrices assez rigides, inégales entre elles, c'est à dire que les plus externes sont les plus courtes. Toutes sont arrondies à leur extrémité, et entièrement d'un brun ferrugineux.

Les plumes qui recouvrent le corps sont douces, mollettes et soyeuses : celles qui revêtent la tête sont étroites, très fournies et serrées, et se projettent sur les côtés de l'occiput en deux petits faisceaux auriculés, qui rappellent les deux houpettes des individus mâles. La tête en dessus, les joues, le dessus et les côtés du cou sont d'un noir soyeux, peu franc, se dégradant sur le haut du corps et sur le dos pour faire place à un brun ferrugineux, puis à un rouge brun marron, qui domine sur le croupion.

A l'angle du bec naît un trait fauve émaillé, bordé en dessous par un large trait noir profond. Le menton est roux brun, rayé de noir, puis tout le devant du cou et du thorax est d'un fauve blond, rayé par lignes égales, distantes, noir brun. La teinte rousse du ventre, des flancs et des couvertures inférieures est plus vive, et les raies brunes sont aussi plus espacées et moins marquées.

Les plumes de ces parties sont aussi plus mollettes, plus lâches et assez abondantes.

Cette femelle avait 13 pouces de longueur totale. C'est une acquisition très précieuse pour la science, et nous en devons la communication à M. Florent Prévost.





Le Sturnier resabbin.

PLANCHE V.

FAMILLE DES CINNYRIDÉES,

LESS., *Orn.*, p. 291.

Genre : FOURNIER, *Furnarius*, VIEILL.

LE FOURNIER ROSALBIN, *Furnarius roseus*, LESS. (Mâle).

F., *rostro corneo; pedibus nigris; linea alba superciliari; corpore subtus brunneo-arloisiaco, infra roseo. Abdomine lateribusque brunneis; fronte et ani plumis roseis. Alis et cauda brunneis; pogoniis rubescentibus* : Hab. *Brasil*.

Les Fourniers ont le plumage sombre et généralement brunâtre ou roussâtre : par tous leurs caractères, ils sont voisins des Grimpereaux, et par leur livrée ils se rapprochent des Merles, dont ils ont quelques unes des habitudes. Celui que nous décrivons diffère des espèces connues par la couleur rose tendre du dessous du corps. Il provient du Brésil et du district peu connu de *San-Jose*.

Long, en totalité, de 7 pouces 4 lignes, cet Oiseau a le bec de couleur de corne, et les tarses brunâtres. Le pouce surtout est robuste, armé d'un ongle plus puissant que ne le sont ceux des autres doigts : tous sont jaunâtres. Les ailes sont très courtes, concaves, et dépassent à peine le croupion. La première rémige est très brève, la deuxième est presque égale à la troisième, et celle-ci, avec les quatrième et cinquième, est la plus longue. Leur forme n'a rien de

particulier. La queue est médiocre, légèrement arrondie ou presque égale, composée de rectrices un peu rigides, étroites, arrondies à leur sommet.

Le plumage de cet Oiseau est doux, moelleux, très abondamment fourni de duvet. Un bandeau rouge rosé s'étend sur le front. Le dessus de la tête, du cou, du dos, les couvertures des ailes, le croupion, les couvertures supérieures de la queue sont d'un brun ardoisé uniforme. Un sourcil blanc surmonte l'œil. Les joues sont noires. Le menton et le devant du cou, jusqu'au milieu du ventre, sont d'un rouge vif, à teinte rose prononcée. Les flancs et la région anale sont brun ardoisé. Les couvertures inférieures sont du même rouge rosé que le thorax. Les ailes brunes ont leur rebord et l'épaule rouge rosé, et les rectrices moyennes sont légèrement frangées de gris blanc. La queue est brunâtre uniforme.

Sans doute que cet Oiseau a les mœurs des autres espèces du genre; mais nous n'avons aucun renseignement sur ce sujet : seulement il provient du Brésil, où vivent trois Fourniers, tandis que le Chili et les îles Malouines en possèdent deux espèces.

PLANCHE VI.

FAMILLE DES ACTINIES SAXIGÈNES,
LESS.Genre : LITHACTINIE, *Lithactinia*, LESS.

Axe interne : disciforme, calcaire, libre, mince, aplati, arrondi, atténué sur les bords, qui sont parfois un peu festonnés; irrégulièrement concave en dessus, *fig. 1*, couvert de petits points et de cercles d'accroissement assez réguliers entre eux, parfois à intervalles légèrement striés. Les bords sont relevés, très finement frangés, minces. Cette surface imite assez une assiette un peu rugueuse. La face inférieure, *fig. 2*, est irrégulièrement convexe et entièrement couverte d'une masse prodigieuse, mais symétrique de petites lames, courtes, fragiles, taillées en biseau, dentées en scie et formant, lorsqu'elles sont très grossies, des sortes de petits dômes dentelés sur leurs bords, *fig. B*. Ces lames sont encadrées de lamelles plus petites, également crénelées, et toutes pressées à se toucher.

Ces lames, très courtes, saillantes, se dirigent horizontalement du centre à la circonférence.

La masse primitive du disque se compose d'une de ces lames qui, en grandissant, donne naissance à des lames latérales. Le premier disque imite bientôt un petit cyclo-lithe ou une pièce de monnaie. Les lames du pourtour s'accroissant toutes régulièrement en naissant sur leur rebord, il en résulte un cercle entier d'accroissement sur

lequel une autre série de lames vient s'ajouter, et ainsi de suite, sans que jamais l'épaisseur soit considérable.

Animal : une membrane commune, très animalisée, enveloppe le premier disque calcaire. A son milieu est une ouverture pour la nutrition commune, et sur les côtés se développent des ventouses ou sacs stomacaux, *fig.* A, élargis à leur base, membraneux, très dilatables, rétrécis à leur sommet, qui est muni d'une ouverture fermée par un sphincter. Ces ventouses, très analogues à celles des physales, des porpites et des vélelles, s'allongent, se multiplient de plus en plus sur les côtés, à mesure que la membrane s'étend sur le noyau calcaire, qui s'élargit. Chaque estomac est donc implanté par sa base sur la petite lame crénelée, que nous avons indiquée, lame qui semble en être le support particulier, tandis que les petites lames latérales sont les points d'attache de la membrane générale. Car le disque calcaire tout entier semble être le squelette de l'agrégation des ventouses stomacales. Chaque ventouse semble constituer un animal distinct, pouvant vivre seul, organisé comme les actinies, moins les tentacules du pourtour de la bouche, et concourant à la nutrition de l'enveloppe membraneuse, qui sécrète les lames pierreuses.

Obs. Nous ne connaissons qu'une seule espèce de ce genre. Cependant nous croyons qu'il en existe plusieurs autres de formes variables et bizarrement contournées.





Fig. 2



B.

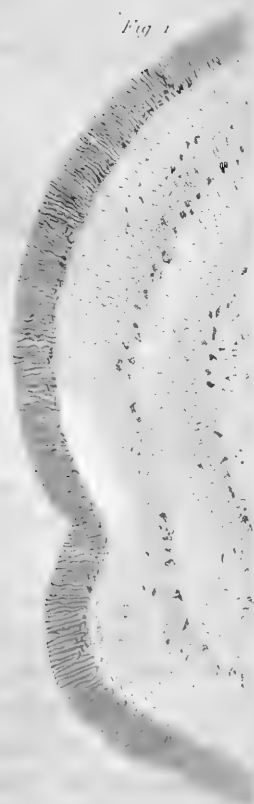


Fig. 1



A.

La Lithactinie de la Nouvelle-Irlande.

Publié par Arthur Bertrand

PLANCHE VI.

LA LITHACTINIE DE LA NOUVELLE-IRLANDE,

Lithactinia Novæ-Hiberniæ, LESS.

L. disco lapideo, subtus concavo, punctato, zonis notato, infra convexo, lamellis crenatis numerosissimis formato. Zoophytis sacciformibus, inflatis, simplici ore terminatis, rufis aut carneis : Hab. Nova-Hybernia.

L'axe de ce Zoophyte est calcaire, moins pesant que son volume ne porterait à le penser, peu épais, très mince sur les bords, qui sont irréguliers, bien qu'il imite un palet presque orbiculaire, car il est long de 5 pouces sur 4 pouces 10 lignes de largeur. Sa surface supérieure est concave, couverte de points lamelleux, disposés en zones successives, étroites, d'un blanc saccharin au milieu. Les bords sont relevés, minces, très lamelleux, roussâtres, ainsi que les séries de points. Les lamelles de la surface inférieure convexe sont blanc roussâtre, toutes dirigées dans le sens des lignes rayonnantes du centre à la circonférence.

Animaux associés partant d'une membrane commune enveloppant le disque calcaire, couvrant toute la surface lamelleuse, tandis que la surface supérieure repose librement sur les rochers. Ces animaux se composent de sacs actiniformes simples, sans tentacules, ventrus à la base, formés d'une membrane musculeuse très élastique, rétrécis à leur sommet où s'ouvre la bouche de succion. Le résultat de l'élaboration nutritive est déposée sous forme de chyme au fond du sac. Ces ventouses sont de couleur bistre,

à reflets irisés ou rosés en dessus et bronzés en dessous. Chaque ventouse acquiert jusqu'à 10 et 12 lignes de longueur sur un diamètre de plusieurs lignes.

C'est au Port-Praslin de la Nouvelle-Irlande, sur les rochers qui ne découvrent jamais, mais qui conservent un ou deux pieds d'eau, que nous observâmes ce polypier, dans le *Voyage autour du Monde* de la corvette *La Coquille*, en Août 1823.

PLANCHE VII.

FAMILLE DES TRIONYCHIDÉES,
GRAY.Genre : TÉTRAONYX, *Tetronyx*, LESS.

Caractères du genre : carapace arrondie, déprimée, marquée d'une arête longitudinale médiane, formant un faible ressaut. La circonférence de la carapace est revêtue de plaques latérales, séparées des moyennes par des espaces membraneux, isolés des écailles dorsales par des arêtes osseuses, rétrécies, anguleuses.

Les écailles médianes sont au nombre de cinq. La première arrondie en devant, échancrée en arrière, à bords latéraux rectilignes. La deuxième, plus grande, a son bord antérieur anguleux, elle est échancrée postérieurement et anguleuse sur les côtés. La troisième, de même forme et de même taille que la seconde. La quatrième petite, hexagonale. La cinquième allongée, échancrée à sa partie postérieure par deux espaces latéraux membraneux, très grands; une sorte de petit appendice sur la ligne moyenne.

Les écailles latérales sont de chaque côté au nombre de quatre, toutes sont anguleuses à leur jonction dans les angles alternes des écailles médianes, et toutes en dehors, profondément anguleuses, laissent des intervalles remplis par une membrane, qui sont cloisonnés par une simple arête ou prolongement de la portion osseuse.

Le disque de la carapace se compose de vingt-quatre plaques latérales et d'une antérieure médiane, unique, très petite. Ces plaques sont à bord coupant, mince, toutes assez régulièrement quadrilatères et un peu relevées sur les côtés, déprimées en dessus et épaissies en dessous.

Le sternum est étroit ou aplati en dessous et légèrement bombé sur les côtés. Il est tronqué en devant, légèrement échancré en arrière, mais l'échancrure est complétée par un repli membraneux. Ce sternum a six paires de pièces, les deux antérieures sont très étroites, ainsi que les deux postérieures. Les deux moyennes sont les plus larges : elles s'unissent à la carapace par une simple jonction membraneuse. Sur la ligne médiane existent trois espaces vides entre les pièces, et recouverts par une membrane tendue. Le premier est cordiforme, le deuxième ovalaire et le troisième en losange. L'intervalle de l'échancrure terminale fait l'office du quatrième.

La tête est courte, pointue, subconique, très lisse. L'arête osseuse du sinciput se prolonge d'une manière aiguë entre deux fosses membraneuses, arrondies en devant. Les mâchoires sont très finement dentelées sur leur rebord : les narines sont antérieures, tubuleuses. Le cou est allongé, cylindrique, garni d'une peau nue, lisse.

Les membres sont égaux, recouverts par une peau mince, finement grenue; tous sont terminés par quatre doigts armés chacun d'un ongle petit, aigu, acéré; le cinquième doigt inonguiculé, est complètement enveloppé dans une large membrane natatoire, qui soude les extrémités jusqu'à la moitié des ongles comprise.

La queue est petite, terète, et dépasse à peine la carapace.

Obs. On ne connaît qu'une seule espèce de ce nouveau genre intermédiaire aux *Trionyx* et aux *Émydes*.





La Tetraomyx au long cou.

1. Vue en dessous. 2. Vue en dessus.

Publié par Artus Bertrand

N. Béchard imp.

Leceq. sculp.

PLANCHE VII.

LA TETRAONYX AU LONG COU,

Tetronyx longicollis, LESS.

T. testa depressa, orbiculari, lævi, scutis corneis necnon membranis tecta. Sterno luteo; dorso, capite, pedibusque pallidè rufis. Hab. : Pegua. *Tetronyx longicollis*, LESS. *Voyage de BÉLANGER, aux Indes-Orientales*, texte de la Zoologie, p. 297.

Cette Tortue a sa carapace longue de 7 pouces 6 lignes sur 6 pouces 6 lignes de largeur. La tête et le cou ont 4 pouces, les membres 3 et la queue 1. Cette Tortue a ses écailles peu striées, presque lisses : elle est partout, en dessus, d'un roussâtre jaune très clair, ou plutôt d'une teinte de corne blonde. Le bout du museau est noirâtre. Un fort repli membraneux garnit en dedans le bord de chaque membre. Les ongles sont jaune doré, et tout le dessous du corps et le sternum sont d'un jaune pâle uniforme, ainsi que le maxillaire.

Cette Tortue a été découverte dans le fleuve Irravaldy, au Pégou, par M. Bélanger. Elle est déposée au Musée d'Histoire naturelle au Jardin du Roi.

PLANCHE VIII.

FAMILLE DES LÉPORINÉES,

LESS.

Genre : LAGOSTOME, *Lagostomus*, BROOKES.

Ce genre, créé par M. Brookes, doit être ainsi caractérisé : incisives quatre, molaires seize. Les incisives très longues, accolées, triangulaires, lisses en devant, épaisses, taillées en biseau égal : les inférieures un peu plus courtes que les supérieures; les molaires?? (On les dit obliques, au nombre de quatre de chaque côté et à chaque mâchoire, à couronne en lame simple ou en V); tête courte, bombée, à front très élevé, à nez obtus, à narines en fentes étroites, en demi-cercle. Soies longues, rigides, partant toutes d'un même point et formant faisceau à leur base; joues très renflées. Oreilles médiocres, nues en dedans, poilues en dehors, triangulaires, dilatées à leur base, qui est bordée en arrière par un renflement. Membres antérieurs courts, grêles, à face palmaire nue, terminés par quatre doigts presque égaux, l'interne et l'externe un peu plus courts que les deux médians. Ongles courts, rudes, recouverts de poils mous à leur racine. Membres postérieurs robustes, du double plus longs que les antérieurs, à tarses longs, dénudés à l'articulation et à la naissance des doigts. Ceux-ci, au nombre de trois, le moyen plus long que les latéraux : tous ayant leur phalange terminale libre, renflée, dénudée. Les ongles s'insérant au milieu de la phalange onguéale. Ceux-ci sont énergiquement puissans, sur-

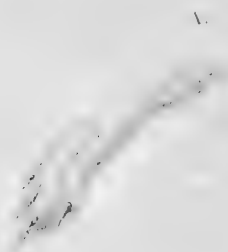
tout celui du milieu, qui est très long; ils sont droits, aigus, concaves en dessous, convexes en dessus. Le médian est recouvert par une brosse de poils très rudes, très serrés, égaux. Queue longue, garnie à sa naissance de poils ras, et à son extrémité de poils longs, touffus, implantés sur le bord inférieur; tandis que ceux du bord supérieur sont ras. La nature et la couleur du pelage sont analogues à celles du lièvre ordinaire, et les poils, bien que généralement mous, sont droits et de deux sortes, des longs et des poils duveteux.



B.



V.



Le Sagerstern Viscacha.

Publié par Arthur Bertrand

PLANCHE VIII.

LE LAGOSTOME VISCACHE,

Lagostomus trichodactylus, BROOKES.

L. pilis densis, mollioribus insuper gilvis, niveis infra. Mystacibus albis et atris, manûs digito medio scopulâ intecto : Hab. *Reipublicæ argentinæ Agri.*

Un individu très bien conservé de ce mammifère rare nous a mis à même d'en donner une figure exacte et de rectifier plusieurs points de son histoire.

Niëremberg a parlé de la *Viscacha*, et Laët, Feuillée, dans leurs *Voyages*, puis Molina, dans son *Histoire du Chili*, ont mentionné cet animal que d'Azara a décrit avec une rare exactitude dans ses *Quadrupèdes du Paraguay*. M. Desmarest, dans sa *Mammalogie*, n'a point admis ce rongeur dans les genres établis, et ce n'est qu'en note qu'il cite les détails qui le concernent (*Mamm.*, p. 360); mais il donne une description très exacte de la Viscache, que M. de Blainville avait rédigée à Londres, d'après un individu vivant sous le nom de *Dipus maximus* (esp. 508 de la *Mammalogie et nouveau Dictionnaire d'Histoire naturelle*, t. XIII, p. 117).

M. J. Brookes a établi le genre *Lagostomus* pour cette même Viscache, qu'il figura dans le t. XIV, p. 95 des *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*. Le Chinchilla, autre rongeur très peu connu, fut, sur ces entre-faites, figuré par Lichteinstein, sous le nom d'*Eriomys Chinchilla* et l'objet d'un mémoire de M. Van-der-Hoeven; enfin, M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire (*Ann. des Sc.*

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

nat.), ayant reçu le Chinchilla et la Viscache du voyageur M. Dessalines d'Orbigny, réunit ces deux animaux dans un même genre, qu'il nomma *Callomys* (beau rat), à cause de la belle fourrure du Chinchilla, qu'il appela *Callomys laniger*, en ajoutant une troisième espèce, le *Callomys aureus*.

Le bel individu, type du portrait ci-joint, nous a été communiqué par M. Canivet, qui l'avait reçu de Buenos-Ayres. D'après M. d'Orbigny, il paraît que les peuplades américaines l'appellent, les Bocobis, *Ararouca*, les Pampas, *Trui*, et que les Espagnols seuls connaissent cet animal sous le nom de *Biscacha*. La Viscache est bien distincte du Chinchilla. C'est le vrai représentant, dans les pampas de l'Amérique, des gerboises de l'Asie et de l'Afrique, en faisant le passage des *Dipus* aux *Lepus* et aux *Cavia* : elle devra conserver le nom de *Lagostomus*, proposé par M. Brookes, tandis que les deux espèces de Chinchilla retiendront celui de *Callomys* ou d'*Eriomys*, car nous ignorons à qui, de M. Isidore Geoffroy-Saint-Hilaire ou de M. Lichtenstein, doit appartenir la priorité.

La Viscache, que nous avons sous les yeux, avait les dimensions suivantes :

	pie.	p.	lign.
Longueur du bout du museau à la naissance de la queue.	1	8	0
— de la queue.	0	7	0
— de la tête.	0	3	6
— des oreilles.	0	1	6
— des membres antérieurs.	0	3	3
— — postérieurs.	0	8	0
— de la face palmaire.	0	1	4
— de la face plantaire jusqu'au sommet de l'ongle.	0	4	0
— de l'ongle postérieur médian.	0	0	9
Largeur de la tête.	0	2	2
— des dents incisives, chacune.	0	0	2
Longueur des moustaches (la plus longue).	0	4	0
— des poils du dos.	0	1	3

La Viscache, de la taille d'un lapin, en a les formes. Sa tête est grosse, bien renflée et très bombée en devant, de manière que les maxillaires sont tout à coup rétrécis pour former une face étroite; le museau est couvert de petits poils courts et ras, et les deux narines s'ouvrent en deux fentes qui se rapprochent par le bas. Les dents sont blanc jaunâtre. Les yeux sont grands, très séparés; des poils noirs, allongés surmontent les sourcils. Les oreilles nues en dedans, carnées, sont presque sans poils en dehors. Ce n'est que sur leurs bords qu'apparaissent des pinceaux de poils très prononcés et très longs antérieurement. Les poils des joues sont longs, mêlés d'un feutre doux, mollet, et semblent former des favoris touffus sur la face. Les moustaches, composées chacune de deux faisceaux, le supérieur plus long, noir, et l'inférieur plus court, blanc pur, sont rudes à leur naissance, puis très fines, et toutes dirigées en dehors. Le pelage est partout abondant et épais. Il se compose d'un feutre soyeux, mollet, gris roux sur toutes les parties supérieures du corps et sur les faces externes des membres. Dans ce feutre sont éparpillés en plus ou moins grand nombre des poils noirs, lustrés, longs, et qui donnent à la fourrure un aspect roux avec ondes noires. Ces poils sont plus denses principalement sur la ligne médiane du dos et sur les lombes. Toutes les parties inférieures et latérales du corps sont d'un blanc de neige, ainsi que le dedans des membres. Les poils de la queue, secs et raides, sont brun marron sale; mais deux taches grises partent de sa naissance et se dirigent vers le milieu de la longueur de celle-ci sur les côtés seulement. La tête est colorée de la manière qui suit: du gris et du noir couvrent la partie bombée du front; le museau et la base des moustaches sont noirs, et ce noir passe au brun sous les narines. Les côtés de la tête sont blancs, mais une large écharpe brune roussâtre traverse le milieu de la joue, derrière les moustaches. Les ongles sont jaunâtres. Les mamelles sont, dit-on, placées sur la poitrine.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

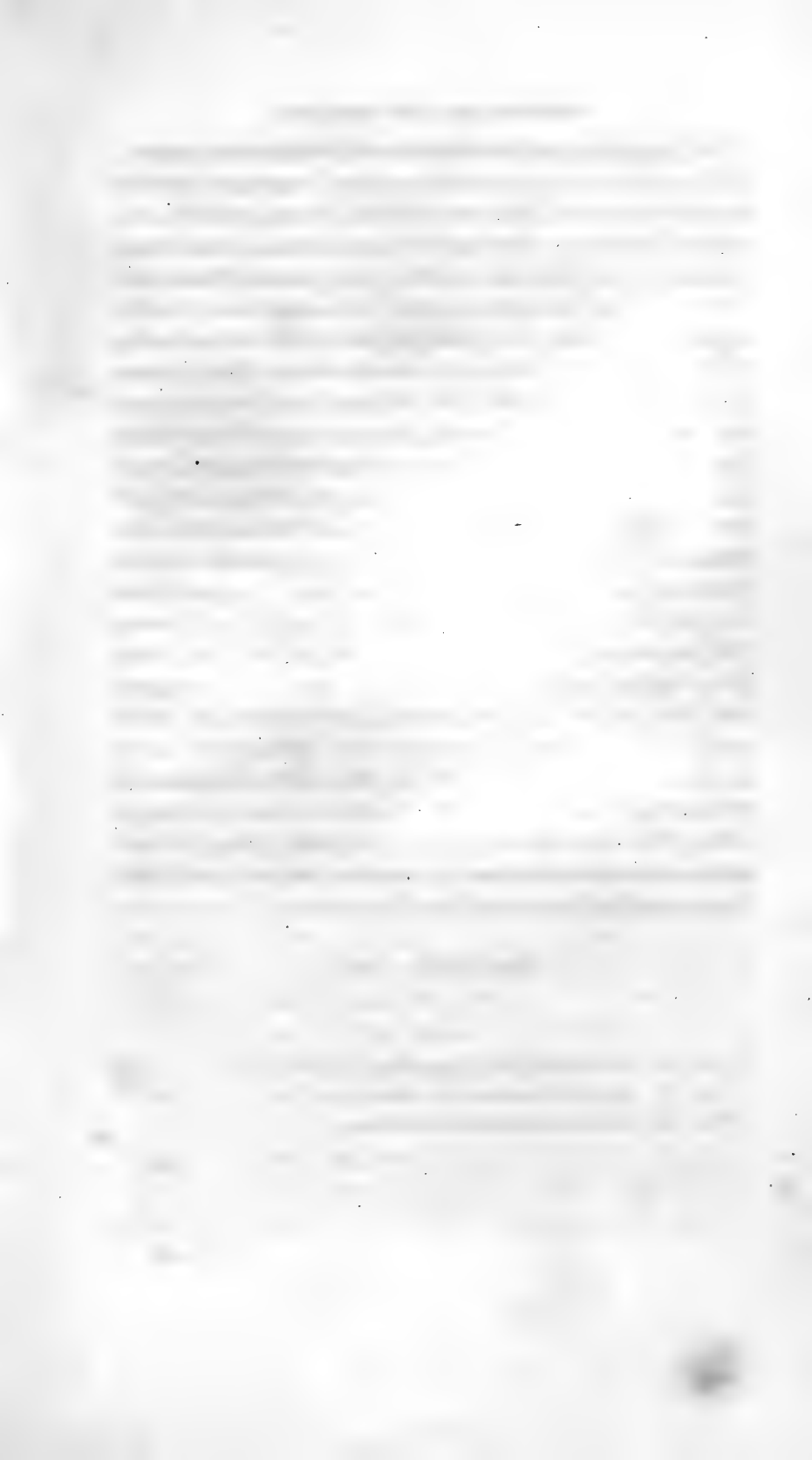
La Viscache habite les plaines rases nommées *pampas*, qui constituent, au sud de l'Amérique, une vaste étendue de terrains situés entre les 29 et les 39 degrés de lat. S.; elle s'y abrite dans des terriers qu'elle creuse avec l'ongle puissant de ses pieds de derrière, et vit en familles réunies par les mêmes besoins et par les mêmes appétits, familles composées de huit à dix individus. Leurs mœurs sont craintives, timides, et le moindre bruit les effraie. Ces animaux restent assis sur leur derrière, à la manière des lapins, portent leurs alimens à la bouche, en se servant de leurs petites mains pour les enfoncer. Leur marche se compose de sauts réguliers, de devant en arrière, par le jeu simultané des deux membres, soit antérieurs, soit postérieurs. Leur nourriture consiste en herbes légumineuses et en graminées qu'ils broutent, principalement en une espèce de luzerne qui couvre les pampas. Les dégâts occasionés par les Viscaches aux jardins portent les cultivateurs à leur faire une chasse active. L'accouplement a lieu dans la belle saison de l'hémisphère sud, c'est à dire en décembre, en janvier et février. La femelle donne le jour à deux ou quatre petits qu'elle porte pendant quatre ou cinq mois. La chair de ces animaux ne sert point à la nourriture. On les tue à cause des ravages qu'ils font dans les plantations, et pour retirer de leur pelage quelques services. On pourrait utiliser leurs poils dans la confection des chapeaux de feutre.

PLANCHE VIII,

AU QUART DE G. N.

-
- Fig. A*, extrémités antérieures, demi g. n.
Fig. B, extrémités postérieures, demi g. n.
Fig. C, dents incisives vues par devant.

Août 1831.





S. tangara - Vieillot.

PLANCHE IX.

FAMILLE DES TANGARAS,

LESS., *Orn.*, p. 458.

Sous-Genre : TANGARA, *Tanagra*, LESS., *Orn.*, p. 461.

TANGARA ARTHUS, *Tanagra Arthus*, LESS.

T. facie nigra; capite, gutture splendide aurco-luteolis; auriculis aterrimis; abdomine flavo; thorace, ventrisque lateralibus castaneis; dorso et alis nigerrimis auro-flammatis; uropygio fulvo-luteo: Hab. Nova-Hispania.

Ce Tangara s'éloigne de la plupart des espèces connues, tant par les formes que par les teintes de son plumage. C'est un oiseau de transition qui nous rappelle les couleurs des oryx et les habitudes de quelques fringilles exotiques.

Cette espèce provient du Mexique. Elle ne paraît point avoir été décrite par M. Swainson, dans son *Mémoire sur les Oiseaux de Mexico*, inséré dans le *Philosophical magazine*, de juin 1827.

Long de 4 pouces 6 lignes, cet Oiseau a les ailes presque aussi grandes que la queue. Son bec est noir, mince, à pointe de la mandibule supérieure légèrement recourbée et dentée; sa base est encadrée par un cercle de plumes d'un noir très profond: une large plaque de ce même noir règne sur les conduits auditifs, et tranche avec le ton jaune orangé doré, très vif, et en même temps presque métallisé, qui colore le dessus de la tête, les joues et la gorge, bien

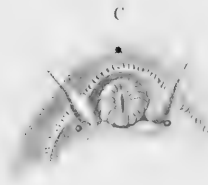
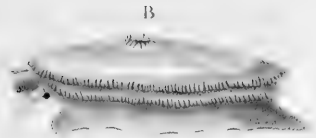
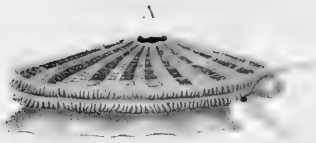
qu'il soit affaibli sur cette dernière partie. Le manteau et le dos seuls sont d'un noir profond, chaque plume se trouve flammée de jaune doré très vif. Le croupion, le bas du dos et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune nuancé de roussâtre lustré. Tout le devant du cou et le haut du thorax sont d'un marron très vif, marron qui teint encore les flancs, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue. Le milieu du ventre, sur la ligne médiane, est seulement d'un jaune très pur.

Les taches sont brunâtres. Le dedans des ailes est blanc, en dehors, les rémiges sont noir luisant; leurs couvertures moyennes sont noires et frangées d'un jaune d'or: la queue, très médiocre et à rectrices légèrement étagées, est uniformément noirâtre.

Ce Tangara nous a été communiqué par M. Florent Prévost.

Juin 1831.





La Tissurelle radieuse.

A. L'Animal vu de profil. B. Le même dépouillé de son Test.
C. Détails de la Tête

Del. par Arthur Bertrand

PLANCHE X.

FAMILLE DES BRANCHIFÈRES,
DE BLAINV.

Genre : FISSURELLE, *Fissurella*, LAMK.

Sous-Genre : SERRURE, *Serra*, LESS.

Test allongé, peu convexe, à bords simples : ouverture submédiane : animal épais, débordant peu le test, ayant un double repli sur le pourtour du manteau, et par suite deux rangées de franges branchiales.

LA FISSURELLE RADIEUSE, *Fissurella radiosa*, LESS. ; *Zool. de la Coq.*, texte, t. II, p. 411.

F., *testâ leviter depressâ, oblongâ, acutè radiosâ, luteâ, radiis purpureis* : Hab. *insulæ Maclovianæ*.

Cette Fissurelle se trouve très communément au milieu des fucus pyriformes de la Baie française, aux îles Malouines, et sur les pierres qui bordent le rivage des îlots aux loups marins et aux pingoins.

L'animal diffère, par un double rang de rayons branchiaux, de celui de la *Fissurella costata*. Il décrit un ovale plus allongé. Son pied est plus épais et moins dilaté à son rebord ; il n'est point plissé en avant. Les côtés du corps sont couverts de granulations charnues, qui donnent à ces parties un aspect aréolé. Le manteau est court, doublé sur les bords, et par conséquent garni de deux rangs de branchies. Sa tête est conique, tronquée en avant, arron-

die, munie d'un trou buccal, froncé sur les côtés, et de deux tentacules alongés, pointus, très épais à leur base, très contractiles et portant à leur côté externe et basal un petit renflement détaché au milieu duquel est l'œil. Le muscle, en fer à cheval, est très étroit. Un tube circulaire entoure le manteau, reçoit les conduits des cryptes, et vient aboutir aux branchies dans la fosse dorsale antérieure. L'anus, enveloppé d'un sphincter contractile, est percé un peu en avant du milieu.

Ce mollusque est de couleur brunâtre.

La coquille de cette Fissurelle est ovale-oblongue, légèrement convexe, à côtés un peu déprimés. L'ouverture est alongée, oblongue, munie de deux dents sur le bord. Elle est percée un peu en avant du milieu. Son pourtour est lisse, blanc. La surface supérieure est couverte de côtes droites, rayonnant du centre à la circonférence, en augmentant d'épaisseur. Ces côtes sont traversées par des stries circulaires, fines et pressées, qui entament et rendent grenue leur face convexe. Un sillon profond et étroit sépare à peine chaque côté, et leur disposition générale est assez particulière en ce sens, que trois petites côtes sont renfermées par deux un peu plus saillantes sur le pourtour. Cette face convexe est jaune doré avec des rayons dilatés au bord, pourpres-violâtres. Le bord est régulier, denticulé en dessous, blanc et noir pourpre alternativement. Le dedans est lisse, blanc de porcelaine.

Plusieurs individus que nous avons ne dépassent pas 13 lignes de longueur sur 7 de largeur, sur 2 lignes et demie de hauteur.

Cette Fissurelle vit dans les mers australes de l'extrémité de l'Amérique.

Fig. A, l'animal vu de profil.

Fig. B, le même, dépouillé de son test et montrant ses deux rangs de branchies.

Fig. C, détails de la tête.



53

L'Émagis de Lacaille.

Dessiné par Arthur Bertrand

PLANCHE XI.

FAMILLE DES PONGOALLES,

LESS., *Orn.*, p. 519.

Genre : ATTAGIS, *Attagis*, ISID. GEOFF.-ST.-HIL.
et LESS., *Cent. zool.*, Pl. XLVII.

L'ATTAGIS DE LATREILLE, *Attagis Latreillei*, LESS.

Mâle, $\frac{1}{3}$ G. N.

A. capite, collo, pectoreque badiis, nigro cinctis aut maculatis; alis brunneo-rufis, albo marginatis; dorso et uropygio cerculis brunneis et rufis variegatis; abdomine rufo, rostro plumbeo, pedibus carnis: Hab. Chili. LESS., *Bull. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 243.

Cette espèce, bien distincte de l'*Attagis* de Gay, figurée Pl. 47 de notre *Centurie zoologique*, a tous les caractères que nous avons attribués au genre.

L'*Attagis* de Latreille, ainsi nommé en l'honneur du célèbre entomologiste de ce nom, est long de 10 à 12 pouces et demi. Son bec a 8 lignes; il est fort, convexe, brun noirâtre. Les ailes sont amples, pointues, et atteignent la moitié de la queue. Celle-ci est presque courte, élargie, arrondie à l'extrémité. Les tarses sont médiocres, assez gros, emplumés jusqu'à l'articulation, de même longueur que le doigt du milieu, l'ongle compris (15 lignes), revêtus de petites écailles hexagonales. Les doigts sont cou-

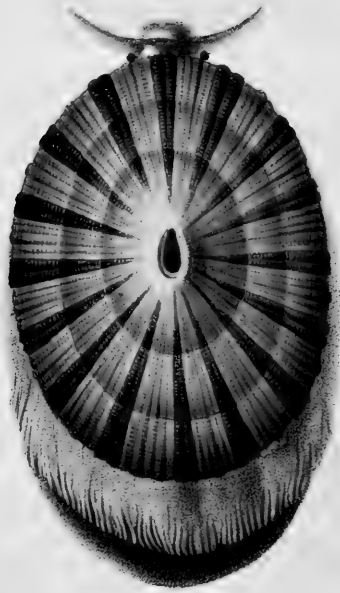
verts, en dessus, de petites squamelles, et sont terminés par des ongles assez robustes. Un petit repli membraneux unit les doigts à leur base, surtout l'externe et le médius.

Le plumage de cette espèce est, comme celui de l'*Attagis* de Gay, doux, mollet, et agréablement nuancé de teintes, qui se font valoir par leur bariolage. Les plumes sont, à leur base, très duveteuses, et ce duvet est noirâtre.

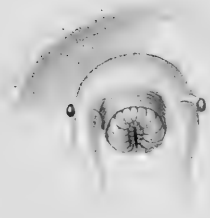
Les rémiges primaires ont leurs tiges blanches, et les barbes brunâtres uniformes. Les secondaires sont brunâtres, mais frangées de petits liserés roux blond sur leurs bords. Le dessus de la tête, du cou, du dos, des ailes, du croupion est noir profond, vermiculé de demi-cercles fauves et jaune blond. Chaque plume noire, à son extrémité, est cerclée par lignes assez larges, mais irrégulières, de fauve vif, et est frangée, sur le pourtour, de fauve blanchâtre. Les rectrices en dessus sont brunâtres, mais avec des chevrons irréguliers ou des points fauve rougeâtre très rapprochés. Les joues, la gorge et le cou sont fauve varié de points noirâtres. Le bas du cou en devant et tout le thorax sont fauve rougeâtre, couverts de cercles noir profond. Le haut du ventre, jusqu'à la région anale, est d'un fauve rougeâtre, ferrugineux, intense, et des cercles noirs apparaissent sur les flancs, de même que sur les couvertures inférieures de la queue, qui sont linéolées de noir et cerclées de jaune blanchâtre à leur extrémité.

Le bec est brunâtre et les tarses sont rougeâtres. Cette belle espèce, conservée dans le cabinet de M. Pesquet, et que M. Canivet nous a communiquée, provenait d'une collection faite au Chili.

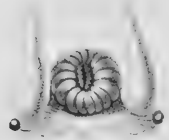




B.



C.



A.



La Fissurelle à côtes.

A. L'Animal dépouillé de son Test, vu de profil. B. La Tête vue en dessus.
C. La Bouche et les Yeux.

de l'Artiste Bertrand

PLANCHE XII.

FAMILLE DES BRANCHIFÈRES,
DE BLAINV.

Genre : FISSURELLE, *Fissurella*, LAMK.

Sous-Genre : FISSURELLE VRAIE, *Fissurella*, LESS.

Test alongé, ovalaire; animal n'ayant qu'une rangée de branchies sur le bord du manteau.

LA FISSURELLE A CÔTES, *Fissurella costata*, LESS.

F., *testâ leviter convexâ, oblongâ, ovali, costis radiantibus tectâ, et radiis albidis et atro-purpureis notatâ* : Hab. Chili. LESS. *Zool. de la Coq.*, t. II, p. 1, p. 410; et *Bull. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 192.

L'animal de cette Fissurelle est ovalaire, convexe, à pied large et plane, dessinant un ovale alongé.

La tête est courte, distincte, consistante et obarrondie; elle se termine, en devant, par une portion tronquée, globuleuse, percée, au centre, par une bouche plissée tout à l'entour. Sur chaque côté de la tête et à la toucher, naissent deux tentacules contractiles, charnus, comprimés en dedans, arrondis en dehors, pointus, portant à leur bord externe et tout à fait à leur base deux points globuleux, qui sont les yeux. Les viscères sont placés sur la face dorsale du corps, et sont abrités par le test. Le tube digestif aboutit à une ouverture ronde, tout à fait dorsale et médiane, entourée

d'un sphincter musculéux et froncé, à fibres circulaires. Les côtés sont marqués par une saillie épaisse, en fer à cheval, libre en devant, et qui s'imprime sur le test, où elle creuse une dépression de même forme. Ce muscle robuste et épais a donc pour but d'attacher solidement l'animal à sa coquille. Un manteau ovale-oblong, mince, libre sur les bords, recouvre tout le mollusque et s'arrête sur le rebord du pied. Ce manteau, qui enveloppe aussi la tête, est frangé sur sa marge, franges ou cryptes qui constituent des branchies circulaires, qui aboutissent toutes par des tubes qui rayonnent, de la circonférence au centre, sur la partie concave et antérieure du dos, où sont placés les organes de la respiration. Le pied est plus large que le corps, assez épais, mince et sinueux sur les bords, plane en dessous, plissé en avant sur la ligne médiane, et légèrement strié dans le reste de son étendue.

La couleur du mollusque est noirâtre.

Les Patelles sont constamment attachées aux rochers.

Les Fissurelles, au contraire, rampent sur les frondes des fucus et sur les pierres des grèves.

La coquille de cette espèce est longue de 27 lignes sur 21 de largeur; elle est ovalaire-oblongue, haute de 9 lignes, convexe, à trou ouvert, court, ovale, placé à peu près au milieu du test. La surface supérieure est couverte de côtes un peu anguleuses, rayonnantes, coupées par des cercles d'accroissement qui la rendent très rugueuse. Ses bords sont larges, minces, fragiles, denticulés. Le dessus est blanchâtre et verdâtre, avec des rayons plus larges au bord, d'un violâtre fauve. L'intérieur est blanc mat, et le bord est bleuâtre avec des taches rouges, au point où aboutissent les rayons du dessus.

Cette Fissurelle habite les côtes du Chili sur le pourtour de la vaste baie de Talcahuano et du port Saint-Vincent, dans la province de la Conception.



L'Eurycère de Prévost.

PLANCHE XIII.

FAMILLE DES TOUCANS,

LESS., *Orn.*, p. 169.

Genre : EURYCÈRE, *Euryceros*, LESS.,
Cent. zool., Pl. LXXIV.

L'EURYCÈRE DE PRÉVOST, *Euryceros Prevostii*, LESS.

Mâle adulte, $\frac{1}{2}$ G. N.

Siquetet-bé, dans la langue des habitans du Madagascar,
à Lahé et à Tintingue.

E., corpore aterrimo; dorso, uropygio tectricibusque
alarum, castaneis; pedibus nigris; rostro plumbeo-atro:
Hab. Madagascariensis, in loco vulgò dicto Tintingue.
LESS., *Bull. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 339.

Cet admirable et bizarre Oiseau, que nous avons figuré
et décrit dans notre *Centurie zoologique*, d'après un indi-
vidu du sexe féminin, est venu s'offrir à notre examen,
dans une livrée complètement adulte de mâle.

Le *Siquetet* a de longueur totale 10 pouces. Son bec est
faiblement naéré sur les côtés, mais très noir à la pointe.
Ses tarses, forts et robustes, sont, ainsi que les ongles, bru-
nâtres. Ses ailes sont pointues et atteignent le milieu de
la queue. Leurs rémiges sont toutes étroites, aiguës à la
pointe. La première est courte, la deuxième plus longue,
la troisième plus longue encore, mais moins que la

quatrième : celle-ci presque égale à la cinquième, qui est la plus longue. Les douze rectrices sont alongées, presque égales, bien que les latérales soient un peu plus courtes, et donnent à la queue une forme arrondie.

Les plumes du corps sont douces, mollettes, et celles de la tête sont séricées et courtes sur le rebord du bec. Un noir velours profond colore le cou, la tête, la poitrine, la moitié des ailes et les dix rectrices latérales. Un noir brunâtre, dû à ce que chaque plume d'un beau noir est frangée de roussâtre, teint le ventre, les flancs et les couvertures inférieures de la queue. Un marron doré très brillant est, au contraire, étendu sur le manteau, le dos, le croupion, les deux rectrices moyennes, et sur les grandes et moyennes couvertures des ailes.

C'est à Madagascar que vit cette curieuse espèce, dont nous avons déjà vu six individus à Paris, dont cinq envoyés par M. Ackermann, chirurgien de première classe de la marine à l'Établissement français de Sainte-Marie, et tués par lui dans la presqu'île de Tintingue. Les Français de l'Établissement lui donnent le nom de *Toucan des bois*, les naturels l'appellent *Siquetet-bé*.



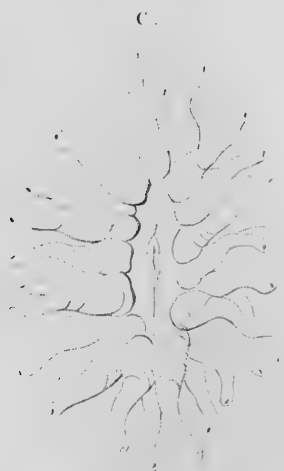
PLANCHE XIV.

FAMILLE DES MADRÉPHYLLIES,
DE BLAINV.Genre : FLABELLINE, *Flabellum*, LESS.

Animal? On dit qu'il est composé d'une bouche centrale, ouverte dans une épaisse membrane, avancée légèrement en tube, garnie sur les côtés de nombreux tentacules cylindriques, dilatables, perforés au sommet, disposés sur plusieurs rangs, *fig. C*, et occupant les sillons des lamelles de la face supérieure d'un Polypier calcaire, qu'une membrane épaisse et animalisée enveloppe complètement.

Polypier : calcaire, simple, à bord inférieur légèrement stipité, tantôt libre, tantôt fixé, taillé en biseau mince, flexueux, à côtés déprimés, presque droits, mais allant toujours en s'épaississant jusqu'au bord supérieur, qui est élargi, profondément creusé et parfaitement flabellé. Ce bord, dilaté et creux, est lacuneux au centre, marqué d'un large sillon médian où viennent aboutir de chaque côté une grande quantité de lames flexueuses, obliques, rapprochées, minces, dentelées à leur bord libre, et ne dépassant pas les côtés, qui sont comme lisses ou légèrement striés de cercles concentriques et de lignes rayonnées.

Obs. Ce genre est bien voisin des Turbinolies, et fait le passage des vraies Fongies aux Caryophyllies.



Strobilina pavonina.

Strobilina pavonina.

PLANCHE XIV.

LA FLABELLINE PAVONINE.

Flabellum pavoninum, LESS.

Animali actiniæformæ; tentaculis carnis? testâ castanéâ, calcariâ, flabelliformi, pedunculatâ, cavernosâ, ad marginem convexâ et multilamellosâ : Hab. ad littora insularum Sandwichii?

Ce Polypier, dont nous ne donnons l'animal qu'avec doute et d'après un croquis communiqué par un chirurgien de la marine, a été rapporté en Angleterre en grande quantité par les marins de la frégate *la Blonde*. Ses dimensions les plus habituelles sont 2 pouces de longueur sur 16 de hauteur et 12 lignes d'épaisseur, au bord lamelleux et excavé. Il n'est pas rare d'en rencontrer des individus qui ont des dimensions plus considérables que celles de l'échantillon figuré.

Ce Polypier paraît, dans son jeune âge, devoir être fixé par la petite éminence conique qui forme, au milieu de son bord inférieur, un petit stipe court, qui semble ne plus servir lorsque la croissance du squelette calcaire a acquis tout son développement, ce qui constitue un noyau de formation bien distinct. Des stries rayonnantes, coupées par des stries circulaires, marquent la surface presque lisse et droite des côtés, qui sont légèrement rugueux, ondulés, tandis que le bord inférieur de chaque côté du stipe est taillé en biseau mince, onduleux. La surface des deux côtés

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

est d'un marron brun, ondé de marron plus clair, et le stipe est blanc. Au bord supérieur, qui est élargi, dilaté, règne dans toute son étendue, et circonscrite par des bords un peu sinueux, une fente assez profonde, dont un sillon droit marque le fond, *fig. B.* De chaque côté de ce sillon, où sont logés la bouche et le tube digestif, *fig. C.*, s'irradient des lames flexueuses, rapprochées, minces, linéolées, denticulées sur leurs bords, et légèrement recourbées sur le renversement ou l'écartement supérieur des deux parois latérales : ces lames sont d'un blanc bleuâtre carné, teintes de fauve.

Ce Polypier provient de l'archipel des îles Sandwich, du moins si nous en devons croire les renseignemens qu'on nous a donnés. Ce Polypier, détaché des coraux où son stipe le soutient, ne doit pouvoir vivre que sur le côté.

PLANCHE XIV,

DE G. N.

Fig. A. La Flabelline vue dans la position verticale ; n^o. 1, son stipe.

Fig. B. La même, vue par le bord supérieur avec ses lamelles et le sillon médian.

Fig. C. La forme de l'animal donnée d'après un croquis, et qui demande une nouvelle étude.

Juin 1831.



PLANCHE XV.

FAMILLE DES CRICOSTOMES,
Cricostoma, DE BLAINV., *Mal.*FAMILLE DES TROCHOIDES,
Cuv., *Règn. an.*Genre : COOKIE, *Cookia*, LESS.

Observations préliminaires. Sous le nom de *Trochus*, Linné avait réuni un grand nombre de mollusques unitestacés, de coquilles très diverses dans leurs formes, quoiqu'elles paraissent assez analogues lorsqu'on n'examine que l'ensemble de leurs caractères pris en masse. Lamarek en sépara les cadrans, *solarium*; roulettes, *rotella*; monodonte, *monodonta*; mais Denis de Montfort en avait déjà isolé les *entonnoir*, *fripière*, *éperon*, *tectaire*, *cantharide*. Lamarek conserva donc avec les groupes proposés par lui les deux genres *Turbo* et *Trochus*, vaste réservoir d'espèces fort disparates, dont les caractères généraux et les passages graduels ont rendu l'étude très difficile et par suite les descriptions très confuses.

Les *Trochus* et les *Turbo* des auteurs renferment ainsi des mollusques dont le test a ses tours de spire très diversiformes, mais encore une bouche arrondie ou anguleuse,

un opercule membraneux ou calcaire, une columelle entière, bombée ou excavée, parfois un profond ombilic!

Nous espérons donc, en nous servant des caractères tirés de l'opercule, établir des coupes génériques nouvelles, qui permettront de fixer une nomenclature plus rationnelle des nombreuses espèces de cette famille. Nous prendrons pour type de notre premier genre le *Trochus Cookii* de Gmelin et de Lamarck, qui, à la rigueur, aurait dû être pour ce dernier auteur un *Turbo*, et qui dans le fait n'est ni l'un ni l'autre.

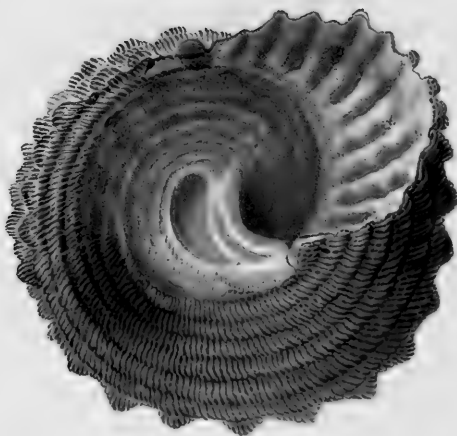
Caractères du genre COOKIA : animal des *Trochus* (DE BLAINV., *Mal.*, p. 425).

Coquille : Trochoïde à tours de spire convexes, arrondis, élevés, séparés par un sillon profond : le dernier grand, convexe en dessus, un peu déprimé en dessous ; le centre formant un cône aigu. Axe de la columelle lisse, arrondi, simple, se soudant avec le deuxième tour, marqué derrière lui d'une dépression concave, arrondie, bordée d'une surface en demi-cercle dénudée. Bouche oblique, semi-ovale, entière, à bord droit simple, semi-horizontale, et venant joindre la dépression du grand tour au niveau de l'axe, nacrée intérieurement. Épiderme très mince et très adhérent.

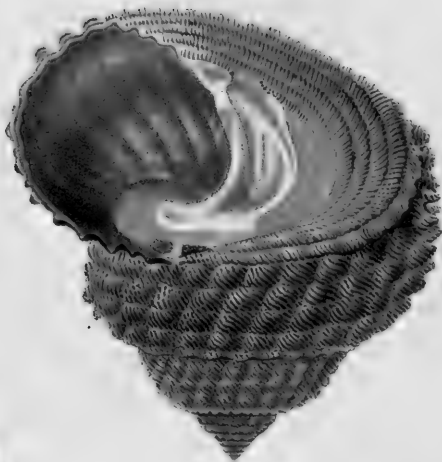
Opercule : calcaire, oblong, revêtu, en dedans, d'un épiderme, *Pl. XV, fig. A*, parcheminacé, marqué, en dehors, d'un ressaut convexe et arqué, ayant une fossette en dessus et une fosse profonde en dessous, *Pl. XV, fig. B*. Enroulement irrégulier, marginal, composé de deux petits tours et d'un très grand.

Obs. Les Troques du genre *Cookie* ont leur surface souvent couverte de corps étrangers ou d'encroûtemens. Ce sont des mollusques qui vivent à d'assez grandes profondeurs sur les récifs.

2.



1.



B.



A.



La Coquille de la Nouvelle Zélande.

... de par zirconus verstrana

PLANCHE XV.

LA COOKIE DE LA NOUVELLE-ZÉLANDE,
Cookia Novæ-Zelandiæ, LESS.

C., testa orbiculato-cônicâ, basi ventricoso-dilatâté, obliquè et longitudinaliter sulcatâ, griseo-fuscescente; plicis creberrimis confertis, rugosissimis, obliquis, imbricato-squamellatis. Anfractibus convexis; infimâ facie convexiusculâ, concentricè rugosâ, imperforatâ : Hab. Nova-Zelandia. *Trochus Cookii*, GMELIN, *Syst.*, N^o. 97 : LAMARCK, *An. sans vertèb.*, t. VII, p. 17, esp. 24.

Les deux figures de ce *Trochus* qu'a données Chemnitz, *Pl. CLXIII*, fig. 1540 et 1551, sont très mauvaises et ne représentent point l'opercule : nous n'en connaissons pas d'autre portrait.

<i>Dimensions de l'individu figuré.</i>		p.	lign.
Hauteur du test.		2	3
— de l'opercule.		0	9
Largeur du test.		2	2
— de l'opercule.		0	7
— de la bouche.		0	14
Hauteur.		0	15

La coquille que nous décrivons acquiert souvent le double de la taille de l'individu-type de notre planche. Elle est orbiculaire, conique, à tours formant un cône aigu par le sommet : tous les tours sont renflés, convexes, bien séparés par une dépression profonde. Le dernier est grand, dilaté, ventru, convexe en dessus, un peu obliquement déprimé en dessous, mais sans carène anguleuse. Des côtes bosselées, séparées très régulièrement par des sillons creux, traversent obliquement, et d'avant en arrière, les

tours de spire et le grand a jusqu'à vingt-sept de ces côtes saillantes, convexes, noueuses et formées, ainsi que les sillons profonds qui les séparent et qui suivent leur direction, de petites lamelles ou feuilletures très pressées, plissées et se touchant toutes sans beaucoup s'élever. Épiderme presque nul et intimement soudé à ces squamelles, dont la couleur est grise, rufescente, passant chez quelques individus à un blond roux très vif. La surface inférieure est cerclée de petits sillons et de côtes feuilletées en partie, et en partie nues, sur le pourtour de la columelle principalement : celle-ci est lisse, nacrée, arrondie; l'excavation en fossette qui la borde est entière, jaunâtre. L'intérieur de la bouche est de la nacre irisée la plus pure et la plus chatoyante; cette nacre est comme rayée par les sillons du dessus de la lèvre. Souvent le test est couvert de polypiers et autres corps encroûtans.

L'opercule est plane intérieurement, vêtu d'un épiderme brun rougeâtre, assez épais, couvert de stries, qui partent de petits tours enroulés sur le rebord externe et se continuent sur le limbe du grand tour. La surface externe est blonde-rougeâtre, avec deux fossettes et deux ressauts partant du premier tour d'enroulement, et se terminant sur le bord interne, qui est épais, arrondi. Cet opercule est un peu irrégulièrement ovalaire.

Nous avons rencontré assez communément ce mollusque testacé au fond de la Baie-des-îles, à l'extrémité nord de la Nouvelle-Zélande. Les naturels en recherchent l'animal; elle fut découverte pour la première fois dans l'expédition de Cook, et avant le voyage de *la Coquille*, elle était demeurée assez rare dans les musées. Nous avons déposé notre individu-type et son opercule dans la collection de M. le duc de Rivoli, à côté de ceux décrits par Lamarck, et de ceux du cabinet Juliani.

PLANCHE XV. *Fig.* 1. Le test vu de profil, de G. N.

Fig. 2. Vu par la base.

Fig. A. Opercule vu en dedans.

Fig. B. Le même vu en dehors.



Le Finchoiret de Swainson.

1836. Paris. 1836.

PLANCHE XVI.

FAMILLE DES PONGOALLES,
LESS., *Orn.*, p. 519.

Genre : TINOCHORE, *Tinochorus*, ESCHSCH., LESS. et ISID.
GEOFF. ST.-HIL., *Cent. zool.*, Pl. XLVIII.

LE TINOCHORE DE SWAINSON, *Tinochorus Swainsonii*,
LESS.

T., corpore insuper cerculis albidis, brunneis et badiis distincto; fronte, colli lateralibus plumbeis; gula alba, in nigro inclusa, inferius niveo : Hab. America meridionalis, in republicâ dictâ Buenos-Ayres : LESS., *Bull. des Sc. nat.*, t. XXV, p. 244.

Cette espèce nouvelle, d'un genre récemment établi, a quelques rapports avec le *Tinochorus Orbignyanus* de notre *Planche 48* de la *Centurie zoologique*; mais elle s'en distingue par la coloration de son plumage et par sa taille.

Cet Oiseau a 7 pouces 2 lignes de longueur totale; son bec est court, conique, long à peine de 5 lignes et de couleur bleuâtre. Les bords de ses mandibules sont très rentrés, et leur extrémité est aiguë; les ailes sont étroites, pointues, la première rémige la plus longue, et atteignent les deux tiers de la queue : celle-ci est médiocre, conique; les tarses, un peu nus au dessus du talon, sont garnis de très légères scutelles en devant, réticulés en arrière. Des trois doigts antérieurs, le médian est le plus long (9 lignes), et

le pouce est très court; les tarses sont jaunes et les ongles sont noirs.

Le front est gris bleu; la tête, le cou, le dos, le croupion et les grandes couvertures des ailes, qui sont longues et pointues, sont noirâtre émaillé de fauve vif. Chaque plume de la tête et du manteau est brune, cerclée de roux blond doré; celles des couvertures sont émaillées de cercles bruns, puis fauve roux entouré de noir, puis de fauve blond. Le croupion est brunâtre, ondé de fauve à peine visible.

La gorge est recouverte par un plastron arrondi, blanc de neige, encadré de noir profond; du milieu de cet entourage noir descend une large écharpe foncée, qui s'arrête au haut du thorax en se bifurquant, de manière à envoyer une bandelette transversale sur chaque jugulaire. Les côtés du cou sont d'un gris bleu d'ardoise uni. Tout le dessous du corps est d'un blanc pur, lavé de roux sur les flancs seulement.

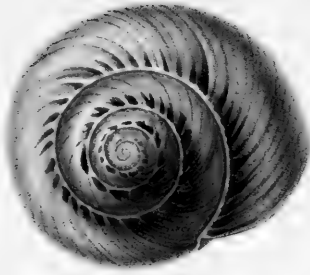
La queue est brune, terminée de blanc, et ses couvertures, soit en dessus, soit en dessous, sont très longues, les premières grises, variées de roux, les secondes blanc pur.

Cet oiseau est dans la collection de M. Pesquet, à Caen. Il nous a été communiqué par M. Canivet et provenait d'un envoi de Buénos-Ayres.

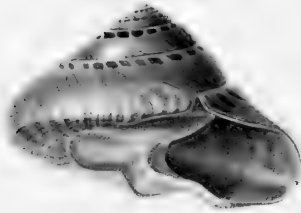




1.



5.



2.



La Roulette géante.

vue par le grand herminier

PLANCHE XVII.

FAMILLE DES TROQUES,

Genre : ROULETTE, *Rotella*, LAMK.

Coquille : orbiculaire, luisante, sans épiderme; à spire très basse, subconoïde, à face inférieure convexe et calleuse : ouverture demi-ronde (LAMARCK).

Opercule? Probablement membraneux.

LA ROULETTE GÉANTE, *Rotella gigantea*, LESS.

R., testa orbiculari, convexo-conoidea, leviter rugoso-striata, grisea; albis necnon brunneis, maculis parvis aut linearibus notata, infima facie grisea; callo albo : Hab. Ignota?

(MUSÉE DE M. LE PRINCE DUC DE RIVOLI.)

Hauteur, 10 lignes; diamètre transversal, 17 lignes; ouverture de la bouche, 9 lignes.

Cette grande Roulette provient très probablement de la mer du Sud. Son test est solide, épais, très nacré intérieurement, formant un cône arrondi, à tours de spire convexes, à spire terminée par un bouton à peine saillant. Le dernier tour est le plus grand et se trouve former une carène arrondie à son milieu et s'aplatit en dessous. Le test est couvert de stries irrégulières d'accroissement, très rapprochées les unes des autres. Le sillon qui sépare chaque tour

est linéaire. Sa surface supérieure est grise avec de petites maculatures interrompues de blanc et de rouge brun sur le rebord du canal de jonction des tours de spire. Au dernier tour, ces taches s'allongent en lignes obliquement verticales, qui sont mal dessinées. La carène est marquée de petites taches blanches, oblongues, paraissant, dans les intervalles du fond, qui est gris brunâtre, disposées par lignes. La face inférieure présente une columelle arquée, médiane dans le sens de l'axe, qui est central; un calle épais, circulaire, blanc rosâtre en occupe la plus grande partie. La bouche est un peu déprimée transversalement, à bords creusés à leur jonction, simples et lamelleux dans le reste de leur étendue.

Cette belle coquille nous a été communiquée par M. le prince duc de Rivoli; elle se trouve aussi dans les galeries du Musée de Paris.

PLANCHE XVII,

DE G. N.

-
- Fig.* 1. Vue en dessus.
Fig. 2. Vue en dessous.
Fig. 3. Vue de profil.
-



La Rhynchoceros de Saint-Martin

PLANCHE XVIII.

FAMILLE DES BÉCASSES,

LESS., *Orn.*, p. 549.

Genre : RHYNCHÉE, *Rhynchæa*.

LA RHYNCHÉE de SAINT-HILAIRE, *Rhynchæa Hilairea*.

R., corpore supra brunneo, nigris vermiculatis lineolis picto; alarum tectricibus rufo fimbriatis, et dimidiæ parti speculo niveo; capite rufo-nigro, albo cincto; collo, genis, gula, fuliginosis; abdomine candido : Hab. *Brasilia*, in provinciâ *San-Paulo* dictâ. *Rhynchæa Hilairea*, Gal. de Paris, LESS., *Bull. des Sc.*, t. XXV, p. 191.

M. Auguste de Saint-Hilaire est le premier voyageur qui ait envoyé au Musée de Paris la Rhynchée, qui porte son nom dans les galeries. L'individu que nous avons fait figurer nous a été communiqué par M. Canivet et se trouve dans la collection de M. Pesquet-Deschamps, à Caen.

Cet oiseau a 7 pouces et demi de longueur totale, le bec compris pour 18 lignes; ses ailes sont concaves, peu pointues et dépassent la queue, qui est courte et conique.

Le bec est un peu recourbé à son extrémité, qui est dilatée, aplatie, légèrement spatulée; les narines sont basales, petites, percées, à la naissance, d'un sillon latéral et moyen. Une légère arête s'élève sur le milieu de la mandibule supérieure, à son extrémité, et est bordée de pores.

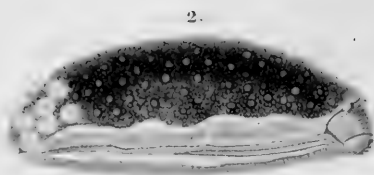
ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

Les mandibules sont fauve brunâtre. Les tarses, nus au dessus du talon, sont allongés, assez robustes, scutellés sur l'acrotarse, terminés par trois doigts antérieurs longs, grêles, et par un pouce petit et surmonté. Le doigt médius est le plus long; tous sont grands, bordés sur le côté; ils sont d'un noir profond.

Les ailes ont leurs rémiges étagées; les première, deuxième et troisième sont presque égales aux plus longues: toutes sont brunes, piquetées de blanc de neige. Une raie, d'un blanc fauve en dessus, naît sur le front et suit longitudinalement le sommet de la tête jusqu'en arrière de l'occiput, sur une plaque brun velouté en fauve. Le cou, les joues, la gorge, jusqu'en haut du thorax, sont d'un brun fuligineux. Deux croissans blanc de neige marquent les côtés au dessus des épaules. Le manteau, le dos et le croupion sont brun glacé, vermiculé de traits noirs. Les couvertures alaires sont bordées de roux vif, et les rémiges secondaires sont émaillées de noir velours, de fauve marron, de franges blanches, avec un miroir blanc de lait sur le milieu de l'aile, sur un fond gris de perle. Le ventre est blanc, lavé de roux sur les flancs et sur les couvertures inférieures de la queue.

La nature des plumes est soyeuse, mollette et douce.

Cet oiseau habite le bord des ruisseaux et les lieux frais, au Brésil.



Larve de l'Ixodes ferrugineus.

1. vue en dessous. 2. vue de profil.

dessiné par J. M. G. de Meunier.

PLANCHE XIX.

FAMILLE DES ONCHIDIÉS,
Onchidiæ, LESS.

Genre : PÉRONIE, *Peronia*.

Car. du genre : Corps charnu, ovalaire, à manteau verruqueux, débordant légèrement le pied; bouche surmontée de deux tentacules oculifères; organe excitateur à droite; anus arrondi, percé à l'extrémité du pied; ouverture respiratoire à la partie postérieure et inférieure du manteau; branchies en houppes fasciculées sur le dos, et tout à fait sur la partie postérieure. Mollusque vivant sous l'eau de mer.

LA PÉRONIE FERRUGINEUSE; *Peronia ferruginea*, LESS.

O. corpore ovato, crasso, verrucosissimo, castaneo :
Hab. *Nova-Guinea*; *Onchidium ferrugineum*. LESS.,
Zool. de la Coq., t. II, p. 302; *Bull. des Sciences*,
t. XXV, p. 129, et *Mémorial encyclop.*, février 1832,
fig. 32, p. 145.

Cette Onchidie est bien voisine de l'*Onchidore* de M. de Blainville, et fait le passage de l'un à l'autre genre; elle a 18 lignes de longueur. Son manteau, très épais et très charnu, déborde peu le pied, c'est à dire que son bord est presque vertical et donne de l'épaisseur au Mollusque sans

l'élargir dans le sens transversal. La partie supérieure est très rugueuse, couverte de papilles charnues, pressées, coniques et feuilletées en rosace lorsqu'on les regarde à la loupe. Cette partie, très consistante, est d'un rouge ferrugineux intense; le pied est large, ovalaire, terminé en pointe et un peu échancré au milieu, en avant; il est jaune blanchâtre ainsi que le bord du manteau. Dans le jeune âge, le pourtour entier du manteau est noirâtre; la tête est striée, assez volumineuse; ses deux tentacules oculaires sont courts et situés sur le rebord antérieur même du manteau. La bouche est ouverte en fente verticale sous l'épaisseur d'une sorte de rebord labial à lobes peu marqués. Une rainure assez profonde naît sur le lobe buccal du côté droit et côtoie la ligne de jonction qui résulte de la soudure du manteau et du pied, et se termine à l'extrémité postérieure de celui-ci. Cette rainure conduit à une issue qu'entoure un bourrelet et où aboutit l'ovaire, et cette ouverture se trouve tout à fait percée à l'extrémité postérieure et médiane du pied. L'organe excitateur est prodigieusement allongé, bien qu'il soit très tortillé sur lui-même et façonné en spirale cylindrique qui, attachée à la partie inférieure de l'Onchidie, rampe au dedans du corps le long du tube intestinal, devient dorsale, se dilate en tube épais éminemment contractile près de l'estomac, et sort proche la bouche par une fente située entre les tentacules à droite sur le rebord antérieur du manteau. L'anus consiste en un trou arrondi, perforé sur le rebord postérieur et sur la ligne médiane du corps.

Des cellules aériennes occupent toute la partie postérieure du mollusque; elles communiquent avec l'extérieur par des branchies tout à fait dorsales, disposées en houppes ou plutôt en paquets fasciculés. C'est la seule Onchidie qui nous ait présenté cette organisation et ces fascicules de branchies postérieures saillant d'entre les papilles verruqueuses qui sont semées régulièrement sur tout le manteau. Ces bran-

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

chies consistent donc en tubes courts, perforés, diaphanes, implantés dans le tissu sous-cutané et groupés par petits faisceaux de cinq à six.

Cette Onchidie est essentiellement marine; nous l'avons observée vivante à quelques pieds sous l'eau dans le havre de Dorey à la Nouvelle-Guinée; nous en avons fait le type d'un genre auquel nous avons conservé le nom de *Peronia*, que M. de Blainville appliquait à toutes les Onchidies marines.

Avril 1831.





Sitta Pectoralis

PLANCHE XX.

FAMILLE DES ROLLIERS.

Genre : ROLLE, *Colaris*, CUV.; LESS., *Orn.*, p. 355.

LE ROLLE COUROL, *Colaris leptosomus*, LESS.

C., capite rufo-violaceo; uropygio prasino; gula plumis laxis, badiis, albo flammatis; cingulo thoracis albescenti; ventre rufo et albo variegato; rectricibus ocraceis, nigro et niveo terminatis : Hab. Madagascar.

Ce Rolle singulier a les plus grands rapports avec les Coucous du genre *Courol* ou *Vouroug-Driou*. C'est un Oiseau de transition par tous ses caractères extérieurs, soit même de ceux tirés du bec, soit dans la versatilité du doigt interne, qui peut s'obliquer avec le pouce, comme chez les Oiseaux grimpeurs.

Cet Oiseau a 13 pouces de longueur totale; le bec gros, rouge-brunâtre, à arête convexe, à bords un peu dentelés par l'usure, à cils alongés à la commissure du bec, qui est fendue jusque sous les yeux. Les narines s'ouvrent en fente oblique et très étroite, et sont couvertes à leur base par des plumes longues et lâches. Le tour des yeux est nu; les ailes sont courtes, concaves, ne dépassant pas le croupion; la première rémige est très courte, la deuxième plus courte que la troisième, qui, avec les quatrième, cinquième et sixième, sont les plus longues. La queue est arrondie à l'extrémité, alongée, ample, composée de douze rectrices

droites, molles, arrondies à leur sommet. Les tarses sont médiocres, peu allongés, scutellés sur l'acrotarse et sur les doigts; leurs ongles sont minces, assez recourbés et aigus; le pouce et le doigt interne sont de même longueur et plus courts que le médian et l'externe, qui sont très fendus et égaux. Les pieds sont de couleur rougeâtre.

Les plumes de cet Oiseau sont partout touffues, lâches, garnies en dessous d'un épais duvet brun. Le dessus de la tête est d'un rouge ocreux à teinte métallisée et violet sur l'occiput. Le sourcil et le devant de l'œil sont blanc pur; les côtés du cou sont roux avec des points blancs assez larges. Les plumes du gosier forment un fanon assez pendant, varié de ferrugineux, de blanc, de jaune-rouille clair et de rouge brun. Une ceinture blanche, lavée de rouille, entoure la poitrine; les parties inférieures sont émaillées de franges noires, de raies blanches interrompues et de raies rouge ocreux. Les couvertures inférieures sont blanches; le manteau et les grandes couvertures sont rouge brunâtre; le croupion est vert aigue-marine; le milieu des ailes est roux fauve avec des taches noires, puis blanches. Les rémiges sont noir mat, frangé finement de roux; la queue est roux brun luisant en dessus, et les rectrices latérales sont terminées de noir profond, puis de blanc pur.

Cet Oiseau vit à Madagascar, où l'a découvert M. Aekermann, chirurgien de première classe de la marine. Il est maintenant dans la Galerie de M. le duc de Rivoli. Il est peint de moitié grandeur naturelle.

PLANCHE XXI.

FAMILLE DES NEPHTHÉES,
Nephtheæ, LESS.

Car. de la famille : les deux espèces de Zoophytes gravées, *Pl. II, fig. 5* et *6* dans l'ouvrage de la Commission d'Égypte, sans autre indication que le nom de *Nephthéés* écrit au bas de la *Pl.*, laissent des doutes très grands sur la place qu'on doit leur assigner. M. De Blainville les a placés dans ses *zoophytaires sarcinoïdes* ou *alcyonnaires*, entre les *xenia* et les *anthelia* de M. Savigny, et proche les alcyons et les éponges. Notre opinion est que les Nephthées doivent former une famille bien distincte, conduisant des *actinies*, des *polypactinies* et des *isaures* aux polypes à huit bras et aux éponges.

Ce sont des actinies et des polypactinies par une enveloppe extérieure assez consistante, renfermant un polype interne à huit divisions soudées et engagées dans une aire membraneuse, percée au centre par une bouche garnie de huit mamelons dus au renflement des bras polypiformes. Puis, comme les isaures, ces Zoophytes sont supportés par une masse commune lobée ou rameuse, et enfin comme les éponges, le tissu qui entre dans la texture des branches est celluleux ou rayonné, en même temps que des spicules charnus hérissent sa surface; spicules musculaires, il est vrai, et externes, tandis que, dans les éponges, ils sont internes et calcaires ou siliceux.

Les Nephthées ne comprennent, dans l'état actuel de nos connaissances, que deux genres : celui nommé par Savigny

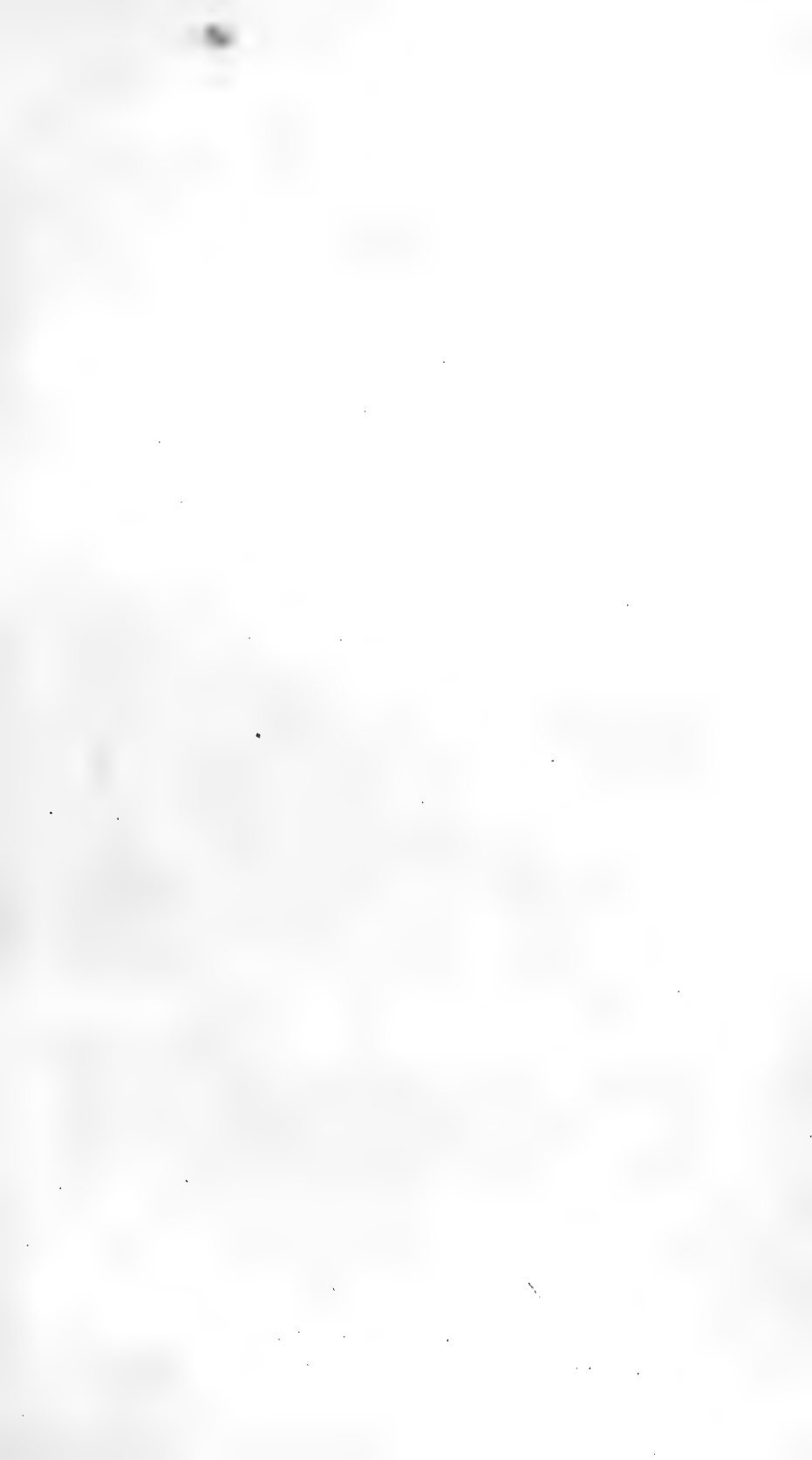
Nephthea, et celui que nous établissons ici sous le nom de *Spongode*.

Les animaux du genre néphthée sont polypiformes, à huit bras tenus fixement dans une membrane circulaire percée au milieu par un trou parfaitement rond; bras renflés, mamelonnés, renfermés dans une enveloppe ou corps subglobuleux, composé de huit côtes falciformes soudées par les côtés, ouvertes au sommet, entourées et portées par des spicules carnosotendineux, groupés sur des ramuscules coniques, portés par une masse comme celluleuse, fixée par la base et ramifiée au sommet, formée intérieurement de cellules anguleuses, cloisonnées, aboutissant à un ou plusieurs centres.

Genre : SPONGODE, *Spongodes*, LESS.

Car. du genre : animaux à huit bras, simples, mamelonnés, unis, renfermés dans un corps oviforme, petit, régulier, formé de huit côtes spiculifères soudées par les côtés, un peu renflées au sommet, où existe au milieu de huit petits mamelons une ouverture arrondie. Ces corps, façonnés en clochette, se rétrécissent à leur base et s'attachent à des faisceaux de spicules cylindracés, très atténués aux deux extrémités, hérissomés de petits mamelons à leur surface, et formant par leur réunion des épis serrés, groupés en petits monticules coniques sur les branches membraneuses, au nombre de cinq, ordinairement d'une masse commune charnue, fixée par la base aux rochers et composée de cellules aboutissant à un axe central, et toutes séparées par des cloisons rayonnantes.

Par ses caractères généraux, ce genre est bien distinct, quoique voisin, des Néphthées. La seule espèce connue est la Spongode crête-de-coq.





S'ua Spongode' Crète-de-Cog.

1. Ramelet garni d'Animaux grossis. 2. 3. 4. Ovaires attachés sur les Spicules.
5. Quatre Spicules grossis. 6. Tronçon cloisonné du Tronc principal.

Publié par Arthus Bertrand

PLANCHE XXI.

LA SPONGODE CRÊTE-DE-COQ,
Spongodes Celosia, LESS.

S., corpore albido pluribus truncis partito, ad basin sessili, ramusculis coccineis : Hab. Nova-Hybernia.

Ce Zoophyte se compose d'un corps cylindrique, dilaté, fixé, par la base, sur les récifs de corail, de texture molle, membraneuse, pellucide, blanche, légèrement et à peine striée, stries qui paraissent être des spicules d'une extrême délicatesse. La base paraît former adhérence au corps sur lequel elle s'attache par des replis membraneux. Ce corps, long d'environ 1 pouce, se divise bientôt en quatre à cinq troncs assez courts, gros à proportion, aussi membraneux. Leur intérieur est comme vide ou du moins rempli par des cellules dont les cloisons, au nombre de douze environ, rayonnent du centre à la circonférence, et forment au milieu un axe dû à la soudure de toutes les lames des cloisons. Parfois, il y a de ces cloisons qui s'oblitérent ou qui se réunissent lorsque le corps donne naissance à un tronc. Sur les rameaux que nous venons d'indiquer, s'insèrent abondamment, bien que d'une manière éparsée, de petits chatons vivement colorés en rouge ponceau, qui paraissent, à la vue simple, comme de petites houppes serrées, informes, et qui sont le résultat du tassement d'un grand nombre de spicules musculaires, supportant les animaux proprement dits, c'est à dire les petites clochettes percées au sommet, formées de huit lamelles soudées, qui renferment le polype

fixé avec les huit tentacules membraneux. Un court pédoncule attache cette clochette ou plutôt ce polype méloniforme sur les tiges charnues nommées par analogie avec les axes des éponges, *spicules*. Mais ici les spicules sont simples, presque droits, renflés au milieu, puis atténués aux extrémités, qui s'allongent en pointe grêle. Leur surface est couverte de petits points granuleux, et semble hérissonnée.

La Spongode est donc un zoophyte qui semble être façonné sur le type des éponges par sa texture celluleuse, ses spicules ; mais c'est près des polypes qu'elle doit prendre place par ses animaux. Nous devons dire cependant que nous avons rencontré des éponges dont les cellules et le corps étaient enveloppés par une membrane charnue, épaisse, très irritabile, et le moment n'est peut-être pas loin où les animaux qui vivent dans ces corps obscurs seront découverts. Quant aux axes calcaires ou spicules, qui sont logés dans les cellules, ils sont le résultat du dépôt et de la cristallisation des matières minérales, de la même manière qu'on retrouve ce phénomène dans tous les végétaux à mailles du tissu cellulaire lâches.

La Spongode imite, à faire illusion, une panicule de *Celosia crista-galli*. Sa tige blanche, ses ramelets rouges, fixés sur les rochers de corail, à quelques pieds sous l'eau, en font un zoophyte des plus remarquables. Nous le trouvâmes au fond de la baie de Cajéli, une des Moluques les plus rapprochées de la terre des Papous.



1.



2.



Helix (Bulinus) rufogaster.

Helix var. Arthus Bertrani

PLANCHE XXII.

FAMILLE DES HÉLICES.

SOUS-FAMILLE DES COCHLOIDES, *Cochloides*,
DE FÉRÜSS.

Sous-Genre : COCHLOSTYLE, *Cochlostyla*, DE FÉRÜSS.

L'HÉLICE (BULIN) RUFOGASTRE, *Helix (Bulina)*
rufogaster, LESS.

H. testâ elongatâ, conoideâ, imperforatâ; oris margine reflexo, atro-purpureo; ultimo anfractu majore, unifasciato; anfractibus castaneo-albescentibus, striis longitudinalibus distinctis : Hab. Ignota.

COLLECTION DE M. LE PRINCE DUC DE RIVOLI.

Hauteur, 5 pouces; diamètre, 21 lignes : bouche, hauteur, 19 lignes; largeur, 14 lignes.

Cette belle espèce rappelle, au premier coup-d'œil, l'*Helix pithogaster* de M. de Férussac, *Pl. CVIII, fig. 3*, et ne s'en distingue que par quelques particularités de détail. C'est une coquille allongée, très ventrue, complètement enroulée dans le sens vertical, ayant ses tours de spire élevés et fortement espacés. La spire est submédiane et part d'une columelle épaisse, solide, un peu coudée sur elle-même, et dilatée et aplatie à l'attache des lèvres dont le péristome épais est rebordé et déjeté en dehors, dilaté et ondulé à la jonction de la lèvre externe. La bouche est obliquement verticale par rapport à l'axe.

Le test de cette Hélice est donc allongé, conique, subarrondi au sommet. Les tours de spire sont très espacés, séparés par un cordonnet en creux, presque plans, striés finement dans le sens oblique et verticalement; le dernier tour est grand, éminemment ventru. La coquille est d'un marron doré frais et brillant, seulement les tours de la spire supérieure sont blanc-fauve blond ou tachés de blanc. Le grand tour est d'un marron des plus purs, et vers son milieu il est traversé par une bande étroite d'un blanc frangé de jaune-roux, finissant en blond doré. La bouche, en dedans, est blanc mat de porcelaine; la columelle est blanche avec une teinte rouge brun; le péristome est d'un rouge-noir très intense.

Nous devons cette belle espèce à l'obligeance de M. le duc de Rivoli. On en ignore la patrie.

PLANCHE XXII,

DE G. N.

Fig. 1. Vue en dessus.

Fig. 2. Vue en dessous.

Décembre 1831.





S. fuscus - *Manga* *Tongareva*.

PLANCHE XXIII.

FAMILLE DES CINNYRIDÉES, LESS.,
Orn., p. 291.

Genre : SOUÏ - MANGA, *Cinnyris*.

LE SOUÏ-MANGA DE LONGUEMARE, *Cinnyris Longuemarei*,
LESS.

C. corpore subtùs nitenti violaceo, infrà albicanti; alis brunneis; gulá violacéá; genis atris; caudá subæquali atro-violacéá: Hab. *Senegambia superior. Cinnyris Longuemarei*, LESS., *Bull. des Sc.*, t. XXV, p. 242.

Ce Souï-Manga, de la côte d'Afrique, habite l'intérieur des établissemens français du Sénégal. Il a de longueur totale 4 pouces 10 lignes. Ses ailes, minces et pointues, à première rémige très courte, à deuxième, troisième et quatrième les plus longues, n'atteignent que le milieu de la queue; celle-ci est légèrement fourchue. Le bec est un peu dilaté à sa base, à narines couvertes d'un opercule. Il est de couleur de corne, et les tarses sont brunâtres.

La couleur des ailes est un gris olivâtre uniforme; mais le dessus de la tête, le cou, le manteau, le croupion et les rectrices brillent du violet métallique le plus somptueux. Les joues et les plumes des oreilles sont d'un brun noir mat. Le gosier a une cravate violette très métallisée.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

Le devant du cou, le thorax, les flancs, les couvertures inférieures de la queue sont d'un blanc mat et sans reflets métalliques. Deux faisceaux jaune d'or partent des épaules et bordent le coude de l'aile. La queue est gris luisant en dessous.

Juin 1831.



PLANCHE XXIV.

FAMILLE DES LUCANIDES, LATR.

Genre : TÊTROPTHALME, *Tetrothalma*, LESS.
Chiasognatus, STEPHENS? *Pholidotus*, MAC LEAY?

Caract. du genre : corps allongé, oblong, à corselet bombé, aminci et échancré sur son bord terminal, qui finit en épine crochue. Les élytres ovalaires ont un écu triangulaire et très petit à leur naissance, débordant le corps. Tête petite, aplatie. Les mandibules sont plus longues que le corps, robustes, coudées, dilatées et terminées par un crochet. Elles sont garnies de dents serrées à leur bord interne, poilues à leur sommet, et armées à leur base et en bas d'un prolongement pointu, aussi dentelé au bord interne. Les yeux sont au nombre de quatre, deux verticaux sur le sommet de la tête, et deux latéraux et inférieurs plus gros et un peu plus en arrière que les précédents, séparés de chaque côté par un bourrelet au devant duquel est implantée l'antenne, à premier article allongé, filiforme, cylindrique, s'épatant pour donner attache à un faisceau de poils et se divisant en neuf articles pectinés, assez gros et serrés. Le menton est tronqué; la languette se compose d'un tube membraneux terminé par un petit pinceau entouré de deux paires de palpes, à trois articles chacun, le dernier aussi à son extrémité. Les membres antérieurs sont du double plus gros que les deux paires postérieures. Les cuisses sont lisses, dilatées à l'articula-

tion. Les jambes sont comprimées; les antérieures à deux rangées d'épines, les postérieures à une seule rangée. Ces épines sont plus fortes près l'articulation des tarsi. Ceux-ci ont les quatre premiers articles courts, finement barbus en dedans. Le cinquième allongé, dilaté, terminé par deux ongles crochus, ayant à leur milieu une soie terminée par deux ou quatre poils distincts.

Obs. Ce genre ne renferme qu'une espèce très rare de l'Amérique méridionale.





Tetropthalme de Chiloi.

- 1. vu en dessus.
- 2. vu en dessous.
- A. La Tête vue de profil.
- B. La Bouche et les Palpes.
- C. L'Antenne.
- D. Extrémité du Tarse.

d'après Archus Bertrand

X. Rémond imp

PLANCHE XXIV.

LE TÉTROPTHALME DE CHILOË,
Tetrothalma Chiloensis, LESS.

T. corpore insuper lævi et viridi æneo; elytris rufis; thorace et abdomine cruribusque pilis sericeis albescens aut rufis abundè tectis : Hab. Chiloensis insula in archipelago vulgò dicto Chonos. Chiasognatus Grantii? STEPHENS (Cambridge's philosoph. Transact.).

Ce magnifique et précieux coléoptère a jusqu'à 2 pouces 4 lignes de longueur totale, et ses mandibules entrent pour 16 lignes dans de telles proportions. Ses élytres sont lisses, débordant le corps, et sont d'un marron vif et franc. Le corselet est vert tirant au cuivre de rosette sur les côtés, au riche violet métallisé sur les bords, qui ont à leur milieu un creux chatoyant en vert émeraude, avec des reflets pourprés. La tête est déprimée, étroite, et bleu violet. Ses deux mandibules fortes à leur naissance, coudées, puis dilatées, sont, sur tout leur bord interne, garnies de dents espacées et régulières, arrondies, puis droites sur leur bord externe, et toutes deux rapprochées à leur point de départ, un peu espacées dans la portion allongée de leur partie oblique, puis rapprochées et terminées chacune par un petit crochet poilu à la base. Ces mandibules sont d'un vert bronzé uniforme. Le dessous du corps est velu, ainsi que les bords antérieurs des cuisses. L'abdomen est surtout revêtu de poils soyeux et fauves nombreux. Les pattes

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

sont vertes, seulement les jambes sont rougeâtres en dessous. La partie postérieure de l'abdomen est très déprimée et arrondie. Les antennes sont brunes, lustrées.

Cet insecte habite sur les écorces des araucarias et autres arbres verts, dans l'île de Chiloë, faisant partie de l'archipel de Chonos, placée à une faible distance de la côte du Chili méridional. L'individu que nous avons fait peindre nous a été communiqué par M. Tayeau, chirurgien-major de la station française dans la mer du Sud.

Rochefort, mars 1832.





Le Manakin militaire .

1843

PLANCHE XXV.

FAMILLE DES ANTRIADES, VIEILL.

Genre : MANAKIN, *Pipra*, L.LE MANAKIN MILITAIRE, *Pipra militaris*.

P. corpore nigro; fronte et uropygio coccineis; alarum dimidiâ parte viridi; guld, thorace abdomineque griseis; caudæ longissimis duabus rectricibus acuminatis : Hab. Brasil. *Pipra militaris*, SHAW.

Ce gracieux Manakin du Brésil a 5 pouces de longueur totale. Son bec est petit, jaunâtre. Ses tarsi sont minces et grêles, jaunâtre sale. Ses ailes sont courtes, à première rémige brève et étroite, les troisième et quatrième plus allongées.

Un bandeau rouge de feu couvre le front. Le croupion est lui-même d'un rouge fulgide, ainsi que les couvertures supérieures de la queue. Un noir de velours teint les plumes de l'occiput et du cou, du manteau et des épaules. Les moyennes couvertures des ailes sont vertes. Les rémiges, brunes en dehors, sont grises, puis blanches sur leurs barbes internes. Un gris bleu doux et faiblement nuancé est répandu sur le menton et le devant du cou. Il se fonce en noirâtre sur les joues, devient blanchâtre sur le thorax, puis blanc sur le milieu du ventre. Les flancs et les couvertures inférieures de la queue sont verdâtres.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

La queue est cunéiforme, à pennes usées à la pointe, les deux moyennes terminées par deux brins atténués, minces, grêles, très aigus. Le duvet qui revêt le corps est noir profond.

Juin 1831.

PLANCHE XXVI.

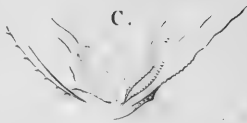
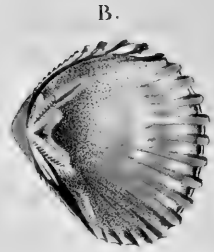
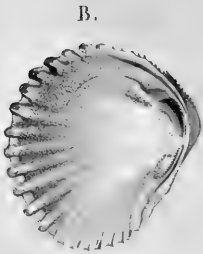
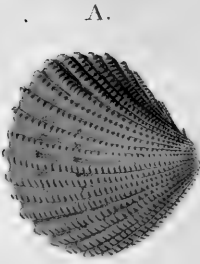
FAMILLE DES TRIGONÉES, LAMK.,
An. sans vertèb., t. VI, p. 61.

Genre : TRIGONIE, *Trigonia*, BRUGUIÈRE, LAMARCK.

Animal : corps épais sans siphon, à bords du manteau simples et fendus dans toute la circonférence. Pied très grand, cylindrique, en grande partie libre, s'avancant en cône saillant en avant.

Coquille : subarrondie, épaisse, équivalve, à dents cardinales oblongues, aplaties, très saillantes, comprimées sur les côtés, disposées en tréma, couvertes de sillons transverses sur quatre faces à la valve droite, et trois à la valve gauche, les lames des dents étant recoquillées pour former une fosse assez profonde sur cette valve. Ligament extérieur et marginal; charnière dorsale. Sommet des valves peu élevé. Lunule circonscrite en une aire ovalaire. Impressions musculaires au nombre de deux, cordiformes, réunies par un sillon peu marqué et très entier.

Obs. Une seule est vivante; toutes les autres sont fossiles et des terrains secondaires.



La Trigonia pectinée.

A. Valves vues en dehors.

B. Valves vues en dedans.

C. Charnières grossies.

Publié par Arthus Bertrand

PLANCHE XXVI.

LA TRIGONIE PECTINÉE,

Trigonia pectinata.

T. testâ suborbiculatâ, radiatim costatâ, intus margaritacê; costis elevatis, verrucosis, subasperis; margine plicato : Hab. *Insula Kingiana, ad littora Novæ-Hollandiæ.* LAMARCK, *An. sans vertèb.*, t. VI, p. 63; *Trigonia margaritacea*, LAMK., *Ann. du Muséum*, t. IV, Pl. LXVII, fig. 2; DE BLAINV., MALAC., Pl. LXX, fig. 1.

Bruguière avait établi le genre Trigonie, *Trigonia*, pour une coquille fossile dont il n'avait vu qu'une valve. M. de Lamarck caractérisa nettement ce nouveau genre sur une belle Trigonie vivante, rapportée par Péron des côtes australes de la Nouvelle-Hollande, et qui fut la seule connue pendant long-temps. Dans le voyage de l'Astrolabe, MM. Quoy et Gaimard parvinrent à se procurer, avec son animal, cette coquille, qui était une des plus grandes raretés de la conchyologie. A peine étaient-ils de retour en France, qu'un Anglais, établi à la nouvelle station, envoyée de Sidney sur la côte méridionale, trouva les moyens de pêcher les Trigonies vivantes dans le lieu qu'elles affectionnent, et en fit parvenir un grand nombre d'individus, avec le mollusque, dans les collections de l'Europe. C'est ainsi que le Muséum, les cabinets de M. le duc de Rivoli et de plusieurs autres personnes à Paris, se les sont procurées par le commerce.

La Trigonie pectinée varie dans ses dimensions sans dé-

passer les proportions suivantes : 12 lignes de largeur sur 12 lignes de longueur et 8 d'épaisseur. D'une nacre irisée des plus brillantes à l'intérieur, chatoyant en blanc d'argent, avec des reflets purpurins sur les bords et irisés au milieu ; elle est, en dehors, couverte de côtes transversales, séparées par de profonds sillons, et toutes très régulièrement minces vers le crochet, qui est lisse, puis s'élargissent sur les bords de chaque valve. Les sillons sont tous très finement striés en travers, stries placées à se toucher, tandis que les côtes sont surmontées de points rugueux régulièrement espacés, et d'autant plus élevés qu'ils deviennent plus marginaux.

Ces valves sont extérieurement colorées en fauve clair, que traversent des zones fugaces blanches et des zones plus ou moins larges, bien que mal arrêtées, purpurines. Les crochets sont blancs.

La *Trigonia pectinée* fut trouvée par Péron sur les rivages de l'île King, sur la côte sud de la Nouvelle-Hollande. Elle paraît habiter dans les havres avoisinant le détroit de Bass.

PLANCHE XXVI,

DE G. N.

Fig. 1. Valves vues en dedans.

Fig. 2. Les mêmes vues en dehors.

Juillet 1831.



Le Conchotépas Léruvien.

A. L'Animal vu en dessous B. La Coquille vue en dessus
C. Détails de la Tête.

Dessiné par Achille Bertrand

PLANCHE XXVII.

FAMILLE DES POURPRES.

Genre : CONCHOLÉPAS, *Concholepas*, MONTF.

LE CONCHOLÉPAS PÉRUVIEN, *Concholepas peruvianus*.

C. testá semi-spirali, vertice versùs labium obliquè inclinato; aperturá amplá, longitudinali, obliquá, infernè sinu parvulo instructá; dentibus duobus ad basim labri; operculo oblongo, tenue, corneo : Hab. Perua, ad littora Sancti-Lorenzi. C. peruvianus, LAMK., An. sans vertèb., t. VII, p. 253; LESS., Zool. de la Coq., t. II, p. 403.

Le Concholépas est bien voisin, comme genre, des pourpres, dont il ne se distingue, en effet, que par la direction de la spire, qui est déjetée en arrière et sur le côté gauche, sous le bord même qui continue la columelle.

Tout porte à croire que dans ce genre, qu'il serait possible de réunir aux pourpres de Bruguière (*purpura*) comme section, on devra admettre deux espèces bien distinctes par la spire marginale de l'une et par la spire élevée de l'autre. La première est des mers équatoriales et vit sur les côtes du Pérou; la seconde est robuste, massive, et habite les parages refroidis du Chili, et s'avance le long des côtes de la Patagonie.

C'est du Concholépas du Pérou et de son animal qu'il sera question dans cette description.

La tête du Concholépas est courte, confondue avec le corps au dessous de deux tentacules réunis à leur base et semi-cylindriques, portant les yeux sur un renflement de leur bord externe et vers le milieu de leur longueur. Ces tentacules finissent en pointe subconique. En dehors du tentacule droit, est placé l'organe excitateur, qui est mince, arrondi, et grêle à l'extrémité. La bouche s'ouvre à la base même des deux tentacules et consiste en un trou arrondi, surmontant un petit tubercule. Au dessous de la bouche est une dépression étroite, disposée en chevron et répondant à une dépression triangulaire du pied. Celui-ci est épais, charnu, échancré en avant, aplati dans le reste de son étendue, traversé longitudinalement par un sillon et par des rides nombreuses sur les côtés, et se relevant à l'extrémité postérieure pour donner attache à l'opercule. Ce dernier est ovalaire-oblong, corné, très petit, et strié sur les bords. La surface qui le supporte présente au milieu une fossette creuse pour recevoir une saillie. Un sillon assez profond isole cet opercule du repli tout à fait terminal du pied.

Les côtés du corps sont lisses, très charnus, épais, recouverts en partie par un muscle circulaire, mince, lisse, enveloppant l'animal comme un manteau, et présentant un double repli formant un siphon exsertile. Ce siphon, court, échancré à son extrémité libre, communique de l'autre avec l'appareil respiratoire. Celui-ci est supérieur et antérieur, et se compose de branchies pectinées partant d'un canal contourné et formant un paquet qui repose en avant sur le tube digestif. Ce dernier occupe une large concavité du corps, concavité bordée en avant par un épais renflement que recouvrent les branchies. L'anus paraît s'ouvrir dans la fente en chevron placée en avant du pied. Ce mollusque est jaunâtre.

La coquille du Concholépas est épaisse, très solide, irrégulièrement ovalaire, bombée, obliquement spirale, à

sommet en onglet recourbé à gauche et dépassé par le bord droit qui est convexe, tandis que le gauche est déprimé. Ce bord gauche est en entier formé par une columelle aplatie, lisse, arrondie en dedans; l'ouverture est aussi grande que la coquille, profonde et en voûte dans le sens de l'onglet, creusée d'un fort sillon sur le côté gauche, sillon qui entame le bord et qui sert à loger le siphon. La lèvre droite est denticulée et marquée en avant de deux dents longues et fortes.

Cette coquille est en dessus brun rougeâtre, avec de fortes côtes rayonnantes horizontales, à partir du sommet recourbé. Ces côtes sont rayées dans le sens vertical par des sillons larges, irrégulièrement creux, et dont les bords sont lamelleux, et le fond finement strié de lignes creuses et serrées. L'intérieur est nacré blanc bleuâtre, et rouge vif sur les bords.

L'individu que nous décrivons avait 20 lignes de longueur, 15 de largeur et 8 de hauteur; mais il y en a qui ont trois fois ces dimensions.

Le Concholépas dont nous avons, le premier, envoyé le mollusque en France (1823), adhère aux roches des côtes, et se trouve assez fréquemment sur les rivages de l'île de San-Lorenzo; mais celui du Chili est si commun dans la baie de Talcahuano, qu'on rencontre des tas énormes de son test, que les habitans utilisent pour obtenir la chaux nécessaire par leurs constructions.





PLANCHE XXVIII.

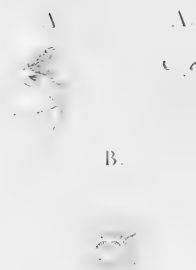
FAMILLE DES PERROQUETS.

Genre : LORI, *Lorius*, *Orn.*, p. 193.

Sous-Genre : VINI, *Vini*, *Less.*

Caract. : bec comprimé sur les côtés, très crochu, festonné au milieu; narines marginales; tarses courts, réticulés, charnus. Ailes aussi longues que la queue, pointues, à première et deuxième rémiges les plus longues. Queue cunéiforme, pointue, à rectrices étagées et arrondies lorsqu'elle est ouverte. Langue couronnée par de longues papilles implantées sur un disque en cupule. Plumage coloré par grandes masses. Vivent de bananes et se tiennent dans les palmiers.





Le Faucon écarlate.

A. Bec vu de face et de profil. B. Langue couronnée de papilles.

L'oise par Arthus Bertrand

PLANCHE XXVIII.

LA VINI ÉCARLATE,

Vini coccinea, LESS.

Vini, dans la langue des naturels d'O-Taïti et de Borabora.

L. capitis plumis elongatis, smaragdinisque, et occipitali cristæformibus atro-azureis; dorso rufescenti, uropygio luteo; collo et alis brunneo-viridescentibus; gutture, genisque, et corpore infrà miniatis; femoribus cyaneo-purpureis; rostro et pedibus croceis, et unguiculis nigris: Hab. Societatis insule. *Psittacula Kuhlii*, VIG., *Zool. Journ.*, t. I, p. 412, Pl. XVI; *Lorius Kuhlii*, LESS., *Orn.*, p. 193, et *Suppl. à Buffon*, Pl. VII.

La Vini écarlate forme, avec la *Phigy*, la *Fringillaire* et l'*Ari-Manou*, un groupe très naturel qui est exclusivement propre aux îles océaniques de la mer du Sud. Ces petites espèces de perroquets rappellent les *Loris*, dont elles ont tous les caractères, le genre de vie et les habitudes morales.

Cet oiseau a 6 pouces de longueur totale. Son bec est, de même que les tarse, teint de jaune orangé. L'iris est gris blanc de perle. Les pieds sont courts, très charnus, jaunes, avec des ongles comprimés, très crochus et noirs. Les ailes sont longues, pointues, noires et à barbes externes vertes, excepté la première, qui est entièrement brune. Les plumes du dessus de la tête sont étroites, fines, et d'un vert métallisé. Les plumes de l'occiput forment une

sorte de large huppe bleu noir, luisante, de bleu de Prusse en pierre. Le cou est vert sur les côtés, de même que les ailes; vert, il est vrai, teinté de fauve. Le manteau est fauve verdâtre; le bas du dos, le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un jaune vif à fond vert. La gorge, les joues, le devant du cou, la poitrine, le ventre et les flancs sont du rouge vermillon tirant au ponceau des plus éclatans. Les plumes des cuisses sont bleu violet. Le dedans des ailes, à l'épaule, est vert. La queue se compose de rectrices vertes à la pointe, noires sur leurs barbes externes moyennes, et rouge de feu sur les barbes internes qui leur sont opposées.

La *Fringillaire*, la *Phigy* et la *Vini* ne seraient-elles que des variétés d'une même espèce?

La *Vini* écarlate, par opposition avec la *Vini* bleue dont nous avons dessiné un individu que nous conservâmes en vie plusieurs mois, habite les petites îles de l'Archipel, de la Société, à Toutihara. C'est un petit perroquet très irritable, très colérique, difficile à apprivoiser. Sa nourriture consiste en fruits butyreux; et, comme les *Loris*, son existence se termine toujours en captivité par des crampes nerveuses qui se succèdent rapidement, et dont le terme est la mort. Cette perruche, dont les plumes rouges ont été très recherchées à O-Taïti, pour faire les *maros* des rois, y a été presque détruite. La *planche* XXVIII représente cet oiseau de grandeur naturelle.





L'Épimachus Superbe, Mâle adulte

PLANCHE XXIX.

FAMILLE DES ÉPIMAQUES, LESS.,
*Hist. nat. des Paradisiens.*Genre : ÉPIMAQUE, *Epimachus*, CUV.L'ÉPIMAQUE MAGNIFIQUE MALE, *Epimachus magnificus*.

Mas : *E. corporis plumis mollissimis, atro-purpureis sericeisque; collo et thorace squamellis æneis nitentibus, zonâ bombycinâ captis; abdomine atro-rubescenti; laterum plumis elongatis, capillaceis; caudâ mediocri, æquali* : *Hab. Nova-Guinea. Epimachus magnificus, CUV., Règ. an., Pl. IV, fig. 2; le Proméfil, LEVAILL., Parad., Pl. XVI.*

La figure que Levaillant a, le premier, donnée de ce magnifique et somptueux Épimaque était mutilée, et personne n'avait encore signalé à notre connaissance ses ailes, de forme si caractéristique et si peu ordinaire aux oiseaux. C'est pour compléter son histoire que nous reproduisons son portrait. On trouvera d'ailleurs, dans notre *Centurie zoologique*, la figure du jeune mâle non adulte, *Pl. V*, et celle de la femelle, *Pl. IV*, que notre frère, Adolphe Lesson, découvrit à la Nouvelle-Guinée.

L'Épimaque magnifique a près de 15 pouces de longueur totale. Son bec seul a 2 pouces. Les ailes dépassent un peu la queue, qui est médiocre et rectiligne.

Le bec et les tarses sont noirs. Les mandibules du premier sont robustes, à narines vêtues de plumes soyeuses dans toute l'étendue de la fosse nasale et dans l'intervalle des branches de la mandibule inférieure. Leurs bords sont coupans et entiers, excepté à la pointe recourbée et crochue de la supérieure, où se dessine une forte dent.

Le plumage d'un noir velours, à nuance pourpre sous certains reflets, est d'une exquise douceur au toucher. Le devant du cou est couvert par un long plastron d'écaillés imbriquées, gaufrées et d'un vert bleu très métallisé. Une bordure noire encadre la partie inférieure de ce plastron, et une bordure d'or vert en fixe la limite sur le thorax. Le ventre est noir, à teinte pourpre des plus vives. Sur chaque flanc sont implantées de longues plumes décomposées, poilues, molles, qui retombent d'une manière gracieuse en parures capillacées.

La queue est courte, composée de rectrices dures, très raides et coupées carrément à leur sommet comme avec des ciseaux. Ces rectrices sont droites, d'un noir velouté partout, excepté les deux moyennes, qui sont vert sablé d'or et splendides.

Les ailes sont la partie la plus remarquable de l'organisation de l'Épimaque proméfil. Elles sont puissantes, plus longues que la queue, composées de rectrices rigides, à tiges très solides. Quant à leur coloration, elle est entièrement noire; et quant à leur forme, elle présente les particularités suivantes (*fig. 1*) : la première rémige (A) est courte, pointue, taillée en lame de sabre. La seconde (B), plus large et plus longue que la première, est aussi taillée en glaive. La troisième (C), plus courte que la deuxième, est tronquée carrément. Les quatrième, cinquième et sixième (D) sont égales, à barbes étroites sur le bord externe, très larges sur le bord interne, et carrément tronquées à leur sommet.

L'individu complet de cette espèce de somptueux oiseau

nous a été communiqué par M. Florent Prévost. Jusqu'à ce jour, on n'avait reçu l'Épimaque proméfil dans les collections que mutilé, c'est à dire sans pieds et sans ailes. Nous aurons eu l'avantage de le faire connaître complètement comme espèce, puisque nous l'aurons figuré adulte, jeune âge et femelle.

Les Épimaques vivent à la Nouvelle-Guinée.

Décembre 1831.

PLANCHE XXX.

FAMILLE DES EUPODES, *Eupoda*, LATR.

TRIBU DES SAGRIDES, LATR.

Genre : SAGRE, *Sagra*, FAB.

Caract. : corps allongé, à corselet amoindri, renflé en cône de chaque côté, puis rétréci; tête petite, étroite. Antennes simples, filiformes, à onze articles, le dernier arrondi, cylindracé-ovoïde. Mandibules grandes, fortes, arquées; mâchoires bifides, à lobe extérieur arrondi, garni de poils courts disposés en brosse, à lobe intérieur court, pointu, également velu; palpes filiformes, à dernier article conico-pointu; lèvres bifides, à deux divisions égales, velues; sternum descendant très bas en arrière sur l'abdomen, qui est marqué de six plis. Élytres ovalaires-oblongues, atténuées à l'extrémité, à écusson à peine visible. Pattes des deux paires antérieures beaucoup plus grêles que celles de la paire postérieure, dont les cuisses sont très renflées et les jambes falciformes. Les deux premiers articles des tarsi sont cordiformes, dilatés sur les côtés. Le troisième est plus échancré que les précédents, et le quatrième est long et terminé par deux crochets.

Obs. Les Sagres sont des insectes très brillants, dont la coloration est un vert métallique luisant. Ils se trouvent en Afrique et en Asie, soit sur les continents, soit dans les grandes îles de la Malaisie, et vivent sur les plantes.

1.



2.



3.



Le Sagre de Buquet.

1. Le Mâle vu en dessus. 2. Le même vu en dessous. 3. La Femelle

PLANCHE XXX.

LE SAGRE DE BUQUET,

Sagra Buquetii, LESS.

Mas : *S. elytris posteriori acuminatis, purpureo et viridi nitente, cupreo-splendentibus; pedibus posticis aeneo-virescentibus; femoribus intus denticulatis; tibiis recurvatis nec non pilosissimis.*

Fœmina : *S. elytris posteriori rotundatis; cruribus compressis ovalibus; tibiis nudis* : Hab. *Cochinchina.*

Le mâle du Sagre de Buquet est long de 13 lignes et large de 6 lignes. Les cuisses de la dernière paire de pattes sont longues de 7 et larges de 3 lignes, et les jambes n'ont pas moins de 7 lignes. Plus épaisses à l'articulation du corselet avec le corps, les élytres sont parfaitement lisses et d'un vert avec reflets de cuivre pourpré du plus grand éclat. La partie postérieure du corps est grandement atténuée. Un vert de bronze luisant est propre à toutes les autres parties. Seulement les jambes sont garnies en dedans de brosses de poils ras d'un roux très vif.

La femelle, plus petite que le mâle, n'a au plus que 11 lignes de longueur. Son corps est plus arrondi postérieurement. Les cuisses de la dernière paire sont ovales, peu échanerées et dentelées, et les jambes sont sans poils. Quant à sa coloration, c'est également un vert

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

bronzé qui fait place, sur les élytres, au rouge ioduré le plus riche.

Ce brillant insecte, dont nous devons la communication à M. Lucien Buquet, provient de la Cochinchine.

PLANCHE XXX,

DE G. N.

Fig. 1. Le mâle vu en dessus.

Fig. 2. Le même vu en dessous.

Fig. 3. Femelle.

Décembre 1831.





Le Corvidé de Bonaparte.

PLANCHE XXXI.

FAMILLE DES FRINGILLES, LESS.

Genre : LOXIE, *Coccothraustes*, CUV.

LE LOXIE BONAPARTE, *Coccothraustes Bonapartei*,
LESS.

C. rostro luteo; pedibus carneis; capite et dorso fuliginosis; alis nigris albo notatis et marginatis; gula albidâ; colli lateribus luteolis; thorace et abdomine sordidè albidis. Loxia Bonapartei, LESS., *Bull. Sc.*, t. XXV : Hab. *America borealis, in insulâ dictâ Melville.*

Cet oiseau a de longueur totale 7 pouces. Ses ailes sont étroites et aiguës, et dépassent la moitié de la queue. Celle-ci est médiocrement fourchue. Le bec est court, très gros, à surface supérieure bombée, arrondi en dessous, à bords des mandibules un peu rentrés. Il est d'un jaune verdâtre.

Les tarses sont courts, blanchâtres, à ongles noirâtres. Les trois premières rémiges sont les plus longues; elles sont échancrées sur leur bord externe, et les rectrices, un peu anguleuses à leur pointe, ont leurs barbes externes courtes et les internes longues, obovales au sommet de la penne.

Le plumage de cet oiseau est mollet, doux, soyeux. Une calotte brunâtre revêt sa tête : un gris brunâtre teint ses joues. Un gris blanc règne sur le menton et le devant

de la gorge. Un gris glacé de roux s'étend sur le corps en dessous, depuis le devant du cou jusqu'à l'anus. Ce gris est nuancé de jaune soufre sur le thorax. Les couvertures inférieures de la queue sont blanches. Un jaune olivâtre domine sur les côtés du cou et s'étend en dessus. Le manteau est gris enfumé. Le croupion est gris glacé de roux. Le dedans des ailes est d'un jaune soufre pur et très vif.

Les ailes sont noir mat; mais les rémiges sont finement frangées de blanc, et toutes les rémiges secondaires et leurs tectrices sont tachetées de blanc jaunâtre sur leur bord terminal externe. Les rectrices, brun noir en dessus, sont œillées de blanc à leur extrémité; mais en dessous, le blanc domine.

Ce gros-bec habite le nord de l'Amérique. Son nom est celui de M. Charles Bonaparte, prince de Musignano, auteur de l'*Ornithologie américaine*, etc.

PLANCHE XXXII.

FAMILLE DES SINGES.

Genre : CHIMPANZÉ, *Troglodytes*.

Face presque verticale, à front bombé, à arcades sourcilières peu proéminentes. Oreilles grandes, de même forme que celles de l'homme. Nez déprimé : fosses nasales arrondies. Face nue; incisives plates et tranchantes. Favoris épais; cheveux droits, peu fournis; bras longs; ongles plats; pouce très court; point de queue, point de callosités. Corps recouvert de poils droits, peu denses, et rares sur les parties internes. Nourriture frugivore. D'Afrique exclusivement.



Le Chimpanzé à Cécile Blanc.

A. La Tête vue de face.

Le Chimpanzé à Cécile Blanc.

PLANCHE XXXII.

LE CHIMPANZÉ A COCCYX BLANC,

Troglodytes leucopymnus, LESS.AU 6^e DE G. N.

T. pilis rudis, nigerrimis; natibus niveis; facie nudá, rufo-carnéa : Hab. *Guinea, Congo*.

Dans notre *Supplément aux OEuvres de Buffon*, nous avons résumé tout ce que l'on savait du Chimpanzé d'Afrique (t. III, p. 260 à 287). Dans cet article, il ne s'agira que de la description de l'espèce que nous avons fait figurer, d'après un individu pris sur la côte de Guinée, conduit au Brésil, où il a vécu long-temps, et que nous a communiqué M. Delâtre, qui en possède la dépouille à Paris.

Hauteur.	26 pouc.	6 lign.
Diamètre, au thorax.	7	"
Longueur de la face, de la symphyse à la base du front.	3	6
— des oreilles.	1	3
Largeur des oreilles.	2	"
— de la bouche.	2	6
Longueur de corps.	14	"
— des bras.	14	6
— des mains.	3	8
— des jambes.	12	"
— des pieds.	4	"

Ce Chimpanzé a les mâchoires renflées, saillantes, munies de dents de même forme que celles de l'homme, et

recouvertes par deux lèvres minces, très fendues, à commissure linéaire. Le nez est rentré, concave, perforé par deux narines très ouvertes, ovalaires, isolées par une mince cloison. Les yeux sont oblongs, séparés par un intervalle plane, garnis de cils, surmontés d'arcades arrondies, à peine proéminentes. Le front est légèrement bombé, puis déclive. Le menton est convexe. Toute la face est nue, ayant quelques poils sur les pommettes, qui sont peu saillantes. Des poils épais couvrent les côtés des joues et s'unissent sous le menton. La tête est arrondie, couverte de cheveux peu touffus, puis longs sur l'occiput, courts sur le sommet de la tête. Les oreilles sont larges, hautes, médiocrement déjetées en arrière, à conque rebordé, à pavillon dessiné comme chez l'homme. Les bras sont allongés, à faisceaux musculaires assez robustes, couverts de poils dirigés de haut en bas sur le bras, et de bas en haut sur l'avant-bras. La main est longue, à doigts nus, à paume épaisse, à pouce très court, très étroit. Tous les ongles sont aplatis, blanchâtres. La verge est mince, pointue, surmontant un petit scrotum. Les fesses sont sans aucune callosité. Les jambes sont courtes, épaisses. Les pieds ont un pouce opposable, un peu plus prononcé qu'aux mains. Ils sont dénudés, calleux sur le bord externe. Les poils de ce Chimpanzé sont entièrement rudes, flexueux, peu serrés, excepté sur le dos, les épaules et le dehors des membres. Ils sont beaucoup plus rares sur le thorax, le ventre et en dedans des membres. Les mamelles sont au nombre de deux, ayant chacune un petit mamelon arrondi, dénudé sur son pourtour.

Le pelage est noir profond partout, excepté le pourtour de l'anus, qui est largement bordé de poils blancs-jaunâtres allongés.





Uranie Riplicata, variété madécasse . . .
 1 vu en dessus. 2 vu en dessous

PLANCHE XXXIII.

FAMILLE DES LÉPIDOPTÈRES DIURNES.

TRIBU DES HESPÉRIDES.

Genre : URANIE, *Urania*, FABR.

Antennes filiformes, très grêles, sétacées et crochues à leur extrémité; deux palpes grêles et longs, à troisième article nu. Ailes n'étant point toutes relevées dans l'inaction. Quatre épines aux jambes postérieures. LAMARCK, *An. sans vertèb.*, t. IV, p. 18.

L'URANIE RIPHÉE, *Urania ripheus*, LATR.

Varietas : *Madagascariensis*, LESS. *U. alis sexdentato caudatis, nigris, viridi fasciatis*; *posticis subtilis maculâ ani auro nitente, atropunctatâ* : Hab. Madagascar. *Urania prometheus*, DRAPIEZ, *Atl. Dict. classiq. d'hist. nat.*

Ce magnifique Papillon, à mœurs crépusculaires, a jusqu'à 3 pouces et demi d'envergure, et son éclat est des plus splendides. Les ailes supérieures sont, en dessus, d'un noir velours, que relèvent des bandes d'un vert émeraude très chatoyant. Ces bandes vertes, qui scintillent sous les rayons lumineux, sont disposées en très petites lignes vertes proche le corps, en deux larges écharpes formant demi-cercle sur le milieu de l'aile et par raies étroites anastomosées sur le bord, qui est finement frangé d'un

liseré gris clair. En dessous, ces ailes sont d'un vert plus clair, et les bandelettes noires moins foncées. Ces dernières deviennent moins larges que les vertes, ce qui est l'opposé de ce qu'on observe sur leur face supérieure. Les ailes inférieures sont festonnées en six lobes échancrés et arrondis au milieu, terminés par des petites queues d'autant plus courtes qu'elles sont plus externes. Ces prolongemens sont comme plumeux ou finement barbulés en blanc pur. En dessus, les ailes sont noir velours, puis zonées de vert émeraude ; mais sur leur rebord terminal, elles sont de l'or rouge le plus étincelant, que relèvent des points et des traits noir intense sur les côtés. Le dessous est remarquable par le vert pomme brillant à taches noires éparses, puis par une raie or-rouge bordée de points noirs arrondis qui l'encadrent et qui se continuent avec la large tache or-rouge à reflets d'iode du pourtour. Deux ou trois points noir séricéux relèvent cet or pourpre de l'éclat le plus riche. Leur côté échancré, et qui s'applique sur le corps du papillon, est revêtu par une épaisse bordure de poils grisâtres.

Le corps et les pattes sont vert-de-gris ; mais un épais duvet blond doré couvre le devant du thorax et garnit les membres en dedans.

Notre description repose sur plusieurs individus que nous a remis M. Roy, chirurgien de la marine, à son retour de Madagascar. L'espèce paraît y être commune et se tenir dans les forêts qui couvrent cette grande île, dans le district de Tintingue, où elle se montre à la chute du jour.

PLANCHE XXXIII,

DE G. N.

Fig. 1. Vue en dessus.

Fig. 2. Vue en dessous.

Janvier 1832.

PLANCHE XXXIV.

FAMILLE DES CHAMÉLÉONIDÉES,
Chamæleonidæ.

Cette famille ne se compose que d'un seul genre : elle a pour caractères une tête aplatie, un corps mince et comprimé sur les côtés; une queue roulée en dessous. Cinq doigts à chaque extrémité, réunis en deux paquets séparés. Une peau chagrinée ou recouverte de petits grains écailleux.

Genre : CAMÉLÉON, *Chamæleo*, LAURENTI, DAUDIN, CUV.;
Chamæleon, MERREM, GRAY.

Tête à occiput casqué et diversiforme; langue charnue, cylindrique, très extensible; dents antérieures, petites, régulièrement rangées, les latérales coniques, simples ou tricuspidés. Orbites très grands, occupant la moitié de la face, renfermant un œil petit, saillant, en cône, au milieu d'une membrane épaisse, étroitement perforée au sommet, voûtée, sans ouverture extérieure. Narines nues, rondes, sous le rebord frontal. Corps très comprimé, à arêtes très arquées en arrière, recouvert de granulations fines, serrées et nombreuses. Sommet de la tête à plaques minces aréolées, pentagonales. Membres allongés, grêles, terminés par cinq doigts profondément séparés en deux paquets. L'externe formé de deux doigts réunis jusqu'aux ongles, et l'interne de trois doigts plus courts que les précé-

dens. Queue longue, comprimée sur les côtés, enroulée sur elle-même en dessous.

Obs. : Les côtes étant formées de longs arceaux mobiles, il en résulte que les poumons peuvent se gorger d'air abondamment. Cet air dilate la peau revêtue d'un épiderme très mince, résultant lui-même de lamelles correspondantes aux grains aréolés du tissu cutané, et déplace chaque lamelle; ce qui fait que celles-ci changeant de place ont la propriété de décomposer la lumière et de l'iriser en quelque sorte. De là, vient ce changement de coloration qui a rendu les Caméléons célèbres et qu'on retrouve chez beaucoup d'autres Sauriens. Ces animaux vivent de fourmis et d'insectes sur lesquels ils dardent leur longue langue gluante. Ils se tiennent sur les arbres, et leurs mouvemens sont remarquables par une grande lenteur. On ne les trouve qu'en Afrique, en Asie, à Madagascar et dans les îles de la Malaisie.

Merrem admet les *Chamæleo carinatus*, *calcaratus*, *planiceps*, *subcroceus*, *margaritaceus* et *bifidus*. Cuvier décrit, *de visu*, les *C. africana*, *tigris*, *verrucosus*, *pumilus*, *chamæleon*, *pardalis*, *Parsonii* et *bifurcus*. Gray, dans une révision récente, adopte les *C. vulgaris*, DAUDIN; *pumilus*, LAURENTI; *dilepis*, LEACH; *Senegalensis*, CUV.; *bifurcus*, BRONG.; *Parsonii*, CUV.; *tigris*, CUV.; *Seychellensis*, CUV.; et *Brookesiana*, GRAY.

Le genre Caméléon renferme beaucoup d'autres espèces non caractérisées. Il demanderait un travail monographique enrichi de figures.







Le Camilleon noir.

A La Tête nue en dessous G.V.

Camilleon noir.

PLANCHE XXXIV.

LE CAMÉLÉON NOIR, *Chamæleo ater*, LESS.

C. corpore atro; squamis uniformibus et granulatis tecto; superciliarum regione concavâ; occipitis medio leviter convexiusculo, necnon laminâ parvâ intersecto, marginis rugosis; dorso et abdomine, caudâque insuper denticulatis; nuchâ spinosâ: Hab. Madagascariensis insula.

Ce Caméléon a beaucoup de rapports avec celui du Sénégal (*Ch. planiceps*, MERREM), dont il diffère par plusieurs caractères. Il a 15 pouces et demi de longueur totale, et les proportions de ses diverses parties sont les suivantes :

Longueur du bout du museau à l'extrémité de		
l'occiput.	2 pouc.	» lign.
— du corps, à partir des bras jusqu'à l'anus.	3	8
— de la queue déroulée.	7	10
— des membres antérieurs.	2	3
— — postérieurs.	2	4
Largeur de l'occiput.	»	10
Hauteur du corps.	»	14

Ce Caméléon est entièrement noirâtre. Toutes les écailles qui revêtent le corps sont petites, chagrinées et à peu près égales entr'elles. Celles de l'occiput sont pentagonales, rangées en pavé. Le dessus du museau est légèrement concave, et les bords sont munis d'écailles un peu coniques, ce qui les rend raboteux et granuleux sur la partie qui

saille au dessus du maxillaire supérieur par un mince ressaut, marqué d'une petite échancrure en avant. Les arca des sourcilières sont légèrement convexes et presque lisses. Elles se recourbent pour se dilater en arrière, de sorte que l'occiput décrit un ovale aigu à l'extrémité, légèrement disposé en toit, et ayant à sa partie moyenne une petite lame dentée formée d'écailles verticales. Le rebord occipital est le résultat de deux rangées d'écailles légèrement coniques ou mamelonnées. Les mâchoires sont égales, et les dents antérieures de toutes les deux sont en peigne, c'est à dire fines et régulièrement placées sur l'os, excepté en avant, où règne un très petit vide. Les latérales sont nombreuses et coniques. Toute la ligne supérieure du corps, à partir de l'occiput jusqu'à l'extrémité de la queue, est mince, en festons réguliers et arrondis, séparés par de légères dépressions, et garnie d'écailles spinescentes très marquées sur la nuque. Les écailles de la gorge sont perlées; au milieu, on remarque une rangée d'écailles un peu plus grosses. Enfin, sur le ventre est une rangée de lamelles triangulaires, qui va jusqu'au bassin. Les membres antérieurs sont longs et grêles; les postérieurs sont un peu plus forts. Tous les ongles sont jaunes.

Ce Caméléon a été découvert dans l'île de Madagascar, par M. Roy, chirurgien de la marine. Il existe au Cabinet d'histoire naturelle de l'École de médecine navale du port de Rochefort.

Rochefort, septembre 1832.



Le Caméléon madécasse.

A La Tête vue en-dessous. G.V.

PLATEAU DE LA FRANCE

PLANCHE XXXV.

FAMILLE DES CHAMÉLÉONIDÉES,
Chamæleonidæ.

Genre : CAMÉLÉON, *Chamæleo*, LAURENTI.

(Voyez, pour les caractères du Genre, le texte de la Pl. XXXIV.)

LE CAMÉLÉON MADÉCASSE, *Chamæleo madecasseus*, LESS.

DEMI G. N.

C. corpore cærulescente, maculis flavis lateraliter notato; occipite subplano; proboscis duobus conicis rostro; abdomine lævi. Hab. : Madagascariensium terra.

Ce Caméléon est, avec le *Dilepis* de Leach, la plus grande espèce du genre, et a été confondu, par plusieurs auteurs et par M. Cuvier lui-même, avec le *Chamæleo bifurcus* de M. Brongniart, qui s'en distingue par une taille d'un tiers moindre, sa patrie, et les prolongemens du front qui sont aplatis, droits et pointus.

Le Caméléon madécasse, dont nous avons étudié plusieurs individus comparés au Caméléon des Moluques, ou *C. bifurcus*, est long de 21 pouces et quelques lignes, et présente dans ses parties les dimensions suivantes :

Longueur de la tête du bout du museau au bord		
postérieur de l'occiput.	3 pouc.	» lign.
— du corps.	6	9
— de la queue complètement déroulée. .	12	»
Hauteur du corps.	2	8
Largeur du crâne à l'occiput.	1	2

La voûte du crâne est plane, légèrement concave, marquée d'une simple rainure au milieu de l'occiput, qui s'é-

lève en capuchon en arrière. Des petites plaques, tantôt déprimées et pentagonales, tantôt inégales et bossuées, recouvrent la surface supérieure du casque, dont les contours sont ovalaires en arrière, raboteux et hérissonnés sur les arcades sourcilières. En avant des yeux naissent deux cônes épais, courts, débordant de 6 lignes au plus la mâchoire supérieure, et divergeant l'un et l'autre. Ces cônes sont revêtus d'écailles inégales assez larges ou convexes, et les narines en occupent la base sur les côtés et vers l'extrémité du museau. L'orbite est grand, arrondi, tapissé d'une membrane finement granuleuse. Des écailles aplaties et régulièrement pentagonales revêtent les joues. Les mâchoires sont égales, bordées de lamelles carrées et bombées. Les dents sont nombreuses, les antérieures petites, les latérales aiguës et fortes. Une peau dilatable, lisse, couverte d'écailles arrondies en petites perles, enveloppe la gorge. Le corps, la queue et les membres sont recouverts d'écailles plates, petites, plus ou moins quadrilatères. Le dos est comprimé, lisse ainsi que la ligne inférieure de l'abdomen, de même que la queue, soit en haut, soit en bas. Celle-ci, taillée en biseau en dessus, est au contraire arrondie et charnue en dessous. L'ouverture anale est en fente transversale ou en croissant. Les membres sont robustes et trapus. Les doigts surtout forment deux paquets épais, fortement soudés chacun, et terminés par de très petits ongles. Toutefois les deux doigts externes sont plus longs que les trois internes, et les écailles de la plante des pieds sont petites et très régulièrement rangées. Les ongles sont crochus, comprimés et assez durs.

La couleur de ce Caméléon est un bleu glaucescent changeant. Deux taches jaunes règnent sur chaque flanc, au milieu d'une ligne claire du fond de la coloration générale. On le trouve assez abondamment dans l'île de Madagascar, d'où M. Roy, chirurgien de la marine, en a rapporté plusieurs individus.

1.



2.



La Harpe de Mich.

1. vue en dessus. 2. vue en dessous.

PLANCHE XXXVI.

FAMILLE DES ENTOMOSTOMES,
DE BLAINV.

Genre : HARPE, *Harpa*, LAMK.

Animal : charnu ; bouche simple enveloppée d'un bourrelet musculueux, surmontée de deux tentacules soudés à la base, libres et très pointus à leur sommet, portant les yeux sur leur partie moyenne et externe. Organe exciteur allongé, cylindrique, placé à droite. Un siphon gros, arrondi, à gauche. Pied énorme, très charnu, dilaté en demi-sphère, plissé et arrondi en avant, rétréci au milieu et séparé par une cloison de la partie postérieure, qui est arrondie, homogène, faisant l'office d'opercule, et qui se détache aisément à la suite de fortes contractions.

Test : coquille ovale, plus ou moins bombée, assez mince, garnie de côtes longitudinales inclinées et parallèles. Spire courte, pointue ; le dernier tour beaucoup plus grand que les autres. Ouverture très ample sans canal, à large échancrure en devant, à bord droit creusé et épaissi par un bourrelet externe ; columelle lisse, et pointue à sa base.

Opercule : remplacé par un pied charnu, cassant, très gros, de texture homogène, attaché au pied véritable et séparé par un profond sillon.



PLANCHE XXXVI.

LA HARPE DE RIVOLI,

Harpa Rivoliana, LESS.

H. testá oblongè ventricosá; costis dexteris latis, sinistris angustis, inferiùs hystricosis, omnibus flavocolarneis, albis transversè lineis et lineamentis longitudinalibus rubro-nigris distinctis; interstiis albidis, lineis imbricatis rubro-atris notatis; columellá carneá et violaccá maculatá : Hab. Japonia?

COLLECTION DE M. LE PRINCE DUC DE RIVOLI.

Longueur, 3 pouces 1 ligne; largeur, 2 pouces.

Cette belle espèce de Harpe rappelle, par ses formes, la *Harpa ventricosa* de Lamarck. C'est la plus grande espèce du genre. Elle est mince, très ventrue. Les quatre côtes les plus externes sont larges, légèrement en toit, c'est à dire qu'elles ont une sorte d'arête à leur milieu. Les douze autres côtes sont étroites, plates. Toutes sont marquées à leur base de quatre épines coniques, qui forment par leur ensemble quatre rangées mucronées, et qui se continuent sur les petits tours de la spire. Celle-ci est légèrement conique et comme rayonnée par le rapprochement des côtes. Les quatre larges côtes sont très anguleuses à leur base; toutes sont colorées en rouge flavéole, que traversent de petites raies albinas en chevron; à leur bord interne, peu saillant et peu coupant, se dessine dans le sens longitudinal un trait rouge noir, interrompu par

de petites raies blanches horizontales. Le fond de la robe est un gris de perle, guilloché de traits fins en doubles chevrons, enlacés entr'eux de traits d'un rouge noir très foncé. La lèvre droite est un peu sinueuse. La columelle est large, très lisse, marquée au milieu et aux extrémités de taches au nombre de trois, d'un rouge violet bleuâtre. Le dedans de la bouche est jaune flavéole, avec des raies mal circonscrites de violet sombre. L'échancrure supérieure un peu profonde est garnie en arrière de varices en chevrons.

Cette coquille est très lisse, très brillante. Elle nous a été communiquée par M. le duc de Rivoli, et on lui donne pour patrie les mers du Japon. Depuis nous en avons vu deux autres individus.

PLANCHE XXXVI,

DE G. N.

Fig. 1. Vue en dessus.

Fig. 2. Vue en dessous.

Décembre 1831.

PLANCHE XXXVII.

FAMILLE DES AGAMYDÉES,
Agamidæ, GRAY.

Genre : DRAGON, *Draco*, L., DAUDIN, *Rept.*, t. III, p. 290;
MERREM, *Rept. Syn.*, p. 46.

Doigts des pieds libres, longs, inégaux ; la tête déprimée, amincie en devant ; queue simple.

Amphibia squamata gradientia, MERREM ; *Sauriens iguaniens*, CUV.

Les Dragons ont quatre pieds, le corps couvert de très petites écailles imbriquées, la tête arrondie, à museau obtus ; une petite dentelure hérisse le dos. Les six premières fausses côtes se dirigent en dehors et soutiennent un repli de la peau qui forme une sorte d'aile ou de parachute placé entre les quatre membres. La gorge est munie en dessous d'un goître ou fanon dilatable, soutenu par la pointe de l'os hyoïde, pouvant s'enfler sous forme de sac convexe ou se plisser en rides concentriques sur la ligne médiane. De chaque côté du cou existe aussi un repli de la peau goîtreux et conique, attaché à une des cornes de l'hyoïde. La queue est mince, téréte, plus longue que le corps, recouverte de petites écailles carénées, hexagonales et imbriquées. Les pieds sont terminés par cinq doigts minces, inégaux, faiblement onguiculés ; la langue est charnue, peu extensible et légèrement échancrée ; les cuisses sont privées de pores

fémoraux. Les mâchoires ont chacune quatre petites incisives, une canine et douze ou treize molaires triangulaires et trilobées. Le palais est inerme.

Obs. Les ailes des Dragons sont pliées dans l'état de repos, c'est à dire plissées sur les flancs; elles n'ont point assez de consistance pour servir à frapper l'air, mais elles forment une sorte de parachute lorsque l'animal sautille de branche en branche. Toutes les espèces connues se ressemblent singulièrement, et ont long-temps été confondues sous un seul nom. Ces Reptiles sauriens sont innocens, vivent d'insectes qu'ils saisissent sur les branches des arbres sur lesquelles ils grimpent avec une rare prestesse. Leur coloration varie comme celle du caméléon, suivant le degré de frayeur qui les anime. On dit que les femelles pondent leurs œufs dans les troncs des arbres. Ces animaux habitent exclusivement les îles de la Sonde et les Moluques; ils sont très communs dans les forêts d'Amboine et de Bourou.

Les trois espèces de *Draco* admises par Daudin sont les suivantes.

1°. LE DRAGON RAYÉ, *Draco lineatus*, DAUD., t. III, p. 298.

Colore cœruleo et griseo supra pulchrè variegatus; alis fuscis, albo longitudinaliter multifasciatis.

2°. LE DRAGON VERT, *Draco viridis*, *ibid.*; *Draco volans*, L.

Alis ad basim femorum connexis, griseis, fusco transversim 4 fasciatis; corpore viridi, subsquamoso.

3°. LE DRAGON BRUN, *Draco fuscus*, *ibid.*

Alis fuscis, marmoratis; corpore fusco, subtilius pallidiore, viz subsquamoso.





Le Dragon de Bouru. c.v.

PLANCHE XXXVII.

LE DRAGON DE BOUROU,

Draco Bourouniensis, LESS.

G. N.

D. corpore ardesiaco; caudâ gracili, longâ, albo-nigro annellatâ; membris albido et brunneo zonatis; alis latis, introrsum incisus, carnis cum lineis interruptis brunneis et punctis sparsis: Hab. Insula Moluccarum vulgò dicta Bourou.

Le Dragon de Bourou a de longueur totale près de 10 pouces, et le corps n'entre guère dans ces dimensions que pour 5 pouces. Les ailes partent à quelques lignes de distance des membres antérieurs, pour se terminer au sommet du bassin à toucher l'attache des membres postérieurs. Sa tête est courte, conique, revêtue de très petites écailles en plaques, entourant une très petite plaque frontale triangulaire: deux rangées d'écailles marginales garnissent les maxillaires et les orbites. Les conduits auditifs, nus et ovalaires, s'ouvrent en arrière de la commissure de la bouche. Sur la ligne médiane du cou s'élève une sorte de rachis épineux se prolongeant jusque sur le milieu du dos. Les écailles de la queue sont aréolées, imbriquées, et celle-ci est régulièrement annelée de brun et de blanc. La tête et le corps sont brun bleuâtre, avec des taches brunes; les membres sont aussi marqués de zones blanchâtres et brunâtres. Les ailes sont grandes, à arceaux costaux simples et espacés, garnis d'un repli de la peau échancré au bord: elles sont bleuâtres à leur naissance,

carnées sur toute leur surface, excepté proche le corps, où domine une plaque brune, puis une seconde bande aussi brune, et deux rangées de points arrondis brunâtres. Une légère teinte fauve règne sur le rebord dans les deux tiers environ. Le goître est proéminent, conique et arrondi à l'extrémité, et de couleur blanchâtre.

Ce Dragon vit sur les branches des arbres, aux environs de Cajéli, dans l'île de Bourou. Ses mouvemens sont assez agiles et ses mœurs sont timides.





Le Dragon d'Amboine, G.X.

PLANCHE XXXVIII.

FAMILLE DES AGAMYDÉES,
Agamydæ, GRAY.

Genre : DRAGON, *Draco*, L.

(Voyez, pour les caractères du genre, le texte de la Planche XXXVII.)

LE DRAGON D'AMBOINE, *Draco Amboinensis*, LESS.

G. N.

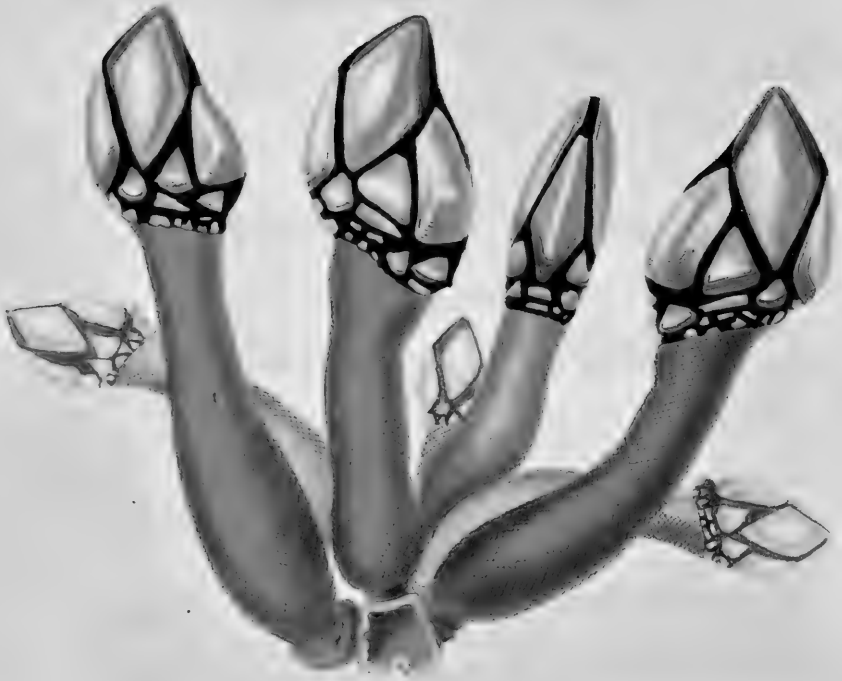
D. corpore brunneo, viridique; caudâ gracili, tereti, annellatâ; membris marmoratis; alis obovalibus, medio-cribus, vix introrsum incisiss, virescentibus et lineis atris, interruptis horizonti situ fasciatis : Hab. Insula Moluccarum dicta à peregrinatoribus Amboine.

Ce petit Dragon a au plus 7 pouces de longueur totale, le corps n'entrant dans ces dimensions que pour 2. Ses formes sont minces et grêles, et sa queue surtout est excessivement menue. Sa tête, courte et conique, est revêtue de très petites lamelles, dessinant un rebord aplati sur le pourtour des maxillaires. Quelques petites écailles s'élèvent en cône sous l'œil, et forment une ligne hérissonnée sur la joue. Le goître est représenté par un simple repli de la peau. Le dessus du cou, sur la ligne médiane, est à peine anguleux, c'est à dire qu'une crête n'existe qu'en vestiges, et n'est indiquée que par la présence de quelques petites

écailles mucronées. Le corps est ardoisé, avec des taches brunâtres, et quelques unes plus claires. Les membres sont blanchâtres, fauves, avec des taches brunes. La queue est comme annelée de brunâtre et de blanchâtre. Les ailes sont médiocres, arrondies, supportées par les fausses côtes, qui sont bifurquées au sommet, et flexueuses dans leur étendue : elles sont colorées en vert, et rayées horizontalement de bandes brunes, interrompues par les lignes blanches des fausses côtes. Le dessous du corps est blanc bleuâtre.

Ce Saurien vit sur les arbres du pourtour de la baie d'Amboine. Dans l'état de repos, sa coloration est en entier d'un vert émeraude très brillant : nous l'observâmes pendant le voyage de *la Coquille*.





La Pucepièce élégante. G.N.

PLANCHE XXXIX.

CLASSE DES ANNÉLIDES,

LESS.,

Mollusques cirrhopodes, CUV.; *Cirrhipèdes pédonculés*,
LAMK.

FAMILLE DES ANATIFS,

Anatifa, BRUG.

Genre : POUCE-PIED, *Pollicipes*, LEACH, LAMK.

Animal : recouvert d'une coquille soutenue par un pédoncule tubuleux et tendineux; plusieurs bras tentaculaires comme chez les Anatifs.

Test: multivalve, à valves ou pièces comprimées presque contiguës, inégales, au nombre de treize, au plus; les inférieures étant les plus petites, les cinq supérieures étant les plus grandes (LAMK.).

LE POUCE-PIED ÉLÉGANT, *Pollicipes elegans*, LESS.

Pollicipes congesta; *pedunculo longo, coriaceo, granuloso, rubro*; *testæ valvis crassis, numerosis, lævibus, convexis, albis rubrisque et nigro marginatis*: Hab. *Ad littora Peruæ, propter Payta*. LESS., *Zool. de la Coq.* (texte), t. II, p. 441.

Ce Pouce-Pied rappelle, sur les côtes du Pérou où il vit,
Mollusques.

les formes de l'*Anatifa pollicipes* des mers d'Europe. Il ressemble beaucoup, en effet, à cet Anatif devenu le *Pollicipes cornucopia* des auteurs modernes ; mais il s'en distingue par son pédoncule allongé, cylindrique, peu renflé ; par l'épaisseur et la coloration de ses valves. Les auteurs placent les animaux de ce genre parmi les Mollusques, bien qu'ils nous paraissent avoir de nombreux points de contact avec les *Annélides*.

Le *Pollicipes elegans* a donc son pédoncule allongé, gros, creux en dedans, assez ferme, et couvert de petites écailles grenues, imbriquées, serrées à se toucher. Ces pédoncules partent d'une souche commune, au nombre de quatre à cinq, et sont colorés en rouge brunâtre foncé. Les plaques calcaires qui recouvrent le corps dépassent le nombre 13 ; on en compte 5 grandes, et beaucoup de petites, placées principalement sur le pourtour de l'insertion du pédoncule. L'impaire des plaques majeures est convexe en devant, concave en arrière. Taillée en biseau en haut, et à stries sur le rebord, elle est tronquée en bas. Les latérales et moyennes paires sont obquadrangulaires, et les antérieures ongulées en haut et rétrécies en bas. Toutes ces pièces sont épaisses, assez lisses, convexes au milieu, blanches, excepté leur centre, qui est rouge orangé pourpré vif, et leurs bords, qui sont encadrés de noir profond. Les bras sont grêles, articulés, ciliés, et d'un rouge de sang.

Ce Pouce-Pied vit attaché aux pieux du débarcadère de la petite ville de Payta, sur la côte du Pérou.

PLANCHE XL.

FAMILLE DES ROCHERS

(*Murex*, L.),

Fusus et Murex, BRUG.; *Mollusques gastéropodes pectinibranches*, CUV.; *Siphonostomes*, DE BLAINV.

Genre : FUSEAU, *Fusus*, LAMK.

FUSEAUX *proprement dits*, LAMK.

Test : épidermé, rugueux, fusiforme ou renflé au milieu; prolongé en arrière par la spire, et surtout en avant par le canal. Ouverture ovale, à bord columellaire droit ou presque droit. La lèvre extérieure tranchante. (DE BLAINV., *Mal.*, p. 395.)

Opercule : ovale, pointu, corné, onguiculé, à élémens subconcentriques, et à sommet latéral.

Animal : pied élargi, quadrilatère ou pointu, à sillon marginal antérieur, un peu lobé aux angles. Tentacules très courts, gros, réunis par leur base. Yeux placés sur un petit renflement, à la base ou au sommet. La masse buccale considérable, cordiforme, contenant un ruban lingual assez long, à trois rangs de crochets, dont les latéraux sont plus grands et doubles. L'œsophage est très resserré à son passage sous le ganglion céphalique; il est accompagné de deux glandes salivaires ovoïdes, dont les conduits passent sous le cerveau. L'estomac est peu considérable, et présente un rétrécissement pylorique très marqué. Le canal intestinal

est délié, et traverse le foie. Le rectum côtoie l'utérus dans la femelle, et s'ouvre comme lui au côté droit, mais un peu plus en arrière. Il part de ce dernier organe un sillon qui se porte sur le bord du pied, et qui sert sans doute à donner une direction à la sortie des œufs. Dans les mâles, l'organe exciteur est long, large et un peu recourbé. La cavité respiratrice est ample; le siphon qui y conduit l'eau est plus ou moins long, selon l'étendue du canal, qu'il ne dépasse pas : elle porte à gauche deux peignes branchiaux, dont les lamelles du plus grand ne sont libres qu'à leur extrémité. L'organe dépurateur est placé au fond de la cavité. Nous n'avons point remarqué de follicules muqueux sur le manteau. (QUOY, *Zool. de l'Astrolabe*, t. II, part. 2, p. 496.)

Obs. L'animal des Fuseaux est craintif, lent à sortir de sa coquille, hors de laquelle il fait peu de saillie.







L. Tineau, Pegele, G.V.

A. vu de profil et par la bouche. B. vu par le dos. C. vu en raccourci.

PLANCHE XL.

LE FUSEAU PAGODE,

Fusus pagoda, LESS.

G. N.

F. testâ fusiformi, angustâ, transversim striatâ, rufescenti, apice griseâ; ventre parvulo; anfractibus convexis medio calcaratâ carenâ unicâ serie coronatis; caudâ gracili, longâ, leviter incurvatâ; labro violaceo, margine angulosâ, parvâ; spirâ levi, nudâ : Hab. Ignota.

Hauteur, 20 lignes.

Diamètre, 7 lignes.

(COLLECTION DE M. LE PRINCE DUC DE RIVOLI.)

Le Fuseau pagode est remarquable par la délicatesse de ses formes et la régularité de l'enroulement des tours de spire qui s'élèvent en cône mucroné et terminé par un bouton arrondi. Les six tours de spire sont légèrement convexes, séparés par un sillon oblique, et finissent en spirale régulier. Tous sont occupés au milieu par un ressaut formé de dentelures triangulaires, unies à leur base et libres à leur sommet, contournant avec régularité tous les tours de la spire. Des stries très rapprochées, légèrement obliques, couvrent chaque tour, et la couleur générale de l'épiderme du test passe du marron brunâtre à la teinte grisâtre vers le sommet. La queue est mince, allongée, un peu recourbée, et parcourue dans toute sa longueur par un étroit

canal. Sa surface est à peine recouverte de quelques légères aspérités et de stries longitudinales. La bouche est ovale, très petite, à columelle courte, concave, lisse; le bord externe est anguleux; à angles au nombre de deux, et dus, le premier au grand tour de spire, qui est caréné, et le second à la naissance de la première dentelure de la rangée moyenne de chaque tour. Sa coloration est violâtre.

PLANCHE XL.

Fig. A. Vue de profil et par la bouche.

Fig. B. Vue de profil et par le dos.

Fig. C. Vue en raccourci.

Juillet 1831.

PLANCHE XLI.

FAMILLE DES JANTHINES,
LESS.Genre : TRICHOTROPE, *Trichotropus*, Sow.

Car. du genre : Coquille univalve, turbinée, carénée, mince, à bouche plus haute que la spire, entière à la base, à columelle obliquement tronquée au sommet, à lèvre externe très mince, très coupante; *épiderme* corné, hérissé ou comme spinescent sur les tours de la spire; *opercule* corné, petit, formé de lamelles elliptiques, à nucléus latéral; *animal* assez semblable à celui des Buccins, mais ayant, toutefois, un très petit repli du manteau s'étendant sur l'étroit canal qui creuse la columelle. Les deux espèces connues sont des mers arctiques.

Obs. Suivant M. Sowerby, les rapports les plus grands lient ce genre à ceux nommés *Turbo*, *Buccinum* et *Cancellaria*. Il diffère du *Turbo* par la minceur de son test, et par la disposition elliptique de l'opercule qui n'est point spiral; aussi par le manque de franges membraneuses sur le côté de l'animal. Divers caractères l'éloignent des *Buccinum*, entre autres les habitudes des Mollusques et l'absence de la dentelure de la base de l'ouverture, et le peu de saillie du canal. Enfin il diffère des *Cancellaires* par le manque de plis obliques sur la base de la columelle.



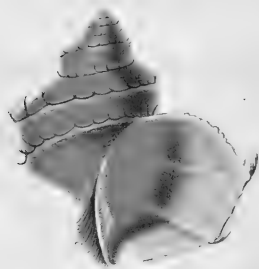
1.



5.



2.



*Le Trichotropus de Sowerby. G.S.
1. vu par derrière. 2. vu par devant 5. vu de profil.*

Publié par Arthur Bertrand

PLANCHE XLI.

LE TRICHOTROPE DE SOWERBY,

Trichotropus Sowerbiensis, LESS.

G. N.

T. testâ ventricosâ; anfractibus quatuor, ultimo ventricosos; carinis duabus validis, hirsutis: Hab. Terræ-Novæ mar. Trichotropus bicarinata, Brod. et Sow. (Zool. journ., Pl. IX, fig. 4 à 8, tome IV, p. 374.) Turbo bicarinatus. Sowerby, Cat. de Tank., suppl., p. 12.

Le Trichotrope de Sowerby, par son test, fait le passage des Turbos aux Janthines; et peut-être que, mieux étudié, il devra former, avec ces dernières, un petit groupe assez remarquable par quelques particularités insolites d'organisation.

La bouche est aussi large que haute, très ample, marquée en dedans par deux lignes creuses répondant aux angles de la carène externe. La lèvre droite est mince et coupante.

La Coquille est remarquable par la minceur de ses parois et par la délicatesse de l'épiderme qui la revêt. Formée de 4 tours de spire, le dernier est beaucoup plus grand que les autres et fortement renflé. Ce quatrième tour constitue donc les deux tiers de la hauteur ou de la largeur de la Coquille, et contribue à lui donner dans son ensemble une disposition turbinée. Chacun des tours est convexe dans sa portion supérieure et parcouru, dans le milieu ou dans sa partie inférieure, par une large carène spirale à peu près plane,

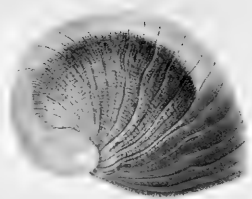
légèrement concave, et bordée d'un sillon à chaque bord. Un épiderme mince, à peine strié, blond fauve et corné, revêt toute la surface extérieure de la Coquille, qui est blanche. De cet épiderme naît, sur les angles saillans de la carène, une double rangée de sortes de cils raides, filamenteux, divisés à leur sommet et colorés en brun fauve foncé. La partie inférieure du grand tour sous la carène est turbinée ou creusée de manière à donner à la bouche une grande ampleur.

Ce Mollusque habite les mers de Terre-Neuve, et nous a été communiqué par M. le duc de Rivoli.

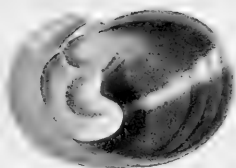
Rochefort, 1832.



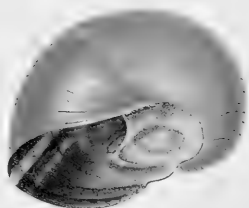
1



2



3



La Crépidule Nautiloïde, G.N.

1. vue de profil. 2. vue par devant. 3. vue obliquement

PLANCHE XLII.

FAMILLE DES CALYPTRÉES,

Calyptreæ, LESS.;

Calyptraciens, LAMK.; *Calyptracea*, DE BLAINV.;

Capuloides, CUV.

Genre : CRÉPIDULE, *Crepidula*, LAMK.; *Patella*, L.

Sous-Genre : CRÉPIPATELLE, *Crepipatella*, LESS.,
Zool. de la Coq., texte, t. II, p. 389.

Coquille obovale, très convexe en dessus, à onglet latéral et subterminal. La lame transversale arrondie, semi-oblique, à bord antérieur libre et taillé en biseau, occupant toute la largeur de la concavité interne.

LA CRÉPIDULE NAUTILOÏDE, *Crepidula* (*Crepipatella*)
nautiloides, LESS.

G. N.

C. testá ovato-rotundatá, convexá, astuté radiatá, fuscá purpureáque; unguiculo à latere terminali; labio levigato, ovali, subspirali, violaceo, cum laminá horizontali albá, concisá : Hab. *Oceanus Pacificus*?

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

(CABINET DE M. KÉRAUDREN.)

Cette Crépidule, longue de 13 lignes sur 9 de diamètre dans sa plus grande longueur, est haute de près de 10 lignes. Sa forme est celle d'un casque ou oblongue-ovalaire, fortement convexe, un peu déprimée sur les côtés, rétrécie à son extrémité postérieure, dont l'onglet est terminal et placé sur le bord droit; à extrémité antérieure élargie et obarrondie. Sa surface externe est légèrement striée par les cercles concentriques d'accroissement; elle est colorée en fauve brunâtre tirant en dessus légèrement au gris et au violâtre sur le côté droit. La face inférieure est régulièrement concave, lisse, colorée en pourpre foncé, avec une large raie blanchâtre au milieu. La lame qui ferme l'extrémité postérieure est creusée, blanche, peu élargie, à bord très coupant, et se trouve échancrée assez profondément au côté gauche.

PLANCHE XLII.

Fig. 1. La coquille, vue de profil.

Fig. 2. La coquille, vue par devant.

Fig. 3. La coquille, vue obliquement.

Juillet 1831.



PLANCHE XLIII.

ORDRE DES RONGEURS, *Glires*, Auct.

FAMILLE DES SCIURINS,

Sciurini; *Sciurus*, Auct.Sous-Genre : FUNAMBULE, *Funambulus*, Less. ;
Sciurus, L., Desm., Fisher.FORMULE DENTAIRE : INCISIVES $\frac{3}{2}$, MOLAIRES $\frac{5}{3} + \frac{5}{4} + 22$.

Car. zoologiques : corps allongé, svelte et mince; tête petite; moustaches rares, peu fournies, flexibles; oreilles droites, ovalaires, couvertes de poils très ras et sans pinceaux. Pieds antérieurs terminés par quatre doigts minces, courts, munis d'ongles recourbés très petits et très grêles; le pouce manquant complètement. Pieds postérieurs médiocres, terminés par cinq doigts légèrement inégaux, analogues à ceux de devant; tous les ongles recouverts par des petites brosses ou pinceaux de poils (le dessin, par un oubli du peintre, ne donne pas ce caractère). Queue longue, arrondie, terminée en pointe, et uniformément recouverte de poils sur toute sa circonférence: huit mamelles, deux pectorales et six ventrales chez les femelles; scrotum très ample, oviforme et couvert de poils chez les mâles, avec une verge conique, poilue et distante.

Car. anatomiques: *mâch. supérieure*: de chaque côté, une incisive, petite, lisse en devant, triangulaire sur le côté, à

biseau très coupant. Cinq molaires ; la première petite, globuleuse, lisse, tombant de bonne heure ; les quatre autres partagées à leur milieu par une rainure profonde, arrondies à leur bord interne, comme divisées en deux festons au bord externe. *Mâch. inférieure* : de chaque côté, une incisive longue, pointue, recourbée, arrondie en dehors, plane en dedans. Molaires, quatre, divisées en quatre lobes par deux sillons cruciés, ce qui leur donne une forme quadri-mamelonnée.

Obs. Les Funambules ont beaucoup d'analogie avec les Tamias et les Guerlinguets : ils se tiennent sur les arbres, vivent de fruits, et ont les autres mœurs des Écureuils : ils habitent l'Asie exclusivement, car le Tupaie et le Lary doivent appartenir à ce petit genre.



Sciurus harrisi

A. Le Crâne vu de profil. B. Les Dents molaires. C. La Patte de devant vue en dessous. G.N.

PLANCHE XLIII.

LE FUNAMBULE INDIEN,

Funambulus indicus, LESS.

DEMI-G. N.

F. corpore insuper tecto pilis brunneis et rufis, cum vittis tribus albidis longitudinalibus; infrà rufo-albescenti; caudâ rufâ cum lineis interruptis nigris, cinnamomeâque inferiùs : Hab. India et vicinia urbis dictæ Pondichéry. Le Rat palmiste, BRISSON, Règ. an., p. 156; SÉBA, t. I, Pl. XLVII, fig. 3 et 2; le Palmiste, BUFF., Pl. enl. CXXI; t. X, Pl. XXVI; DESM., Mamm., esp. 542, p. 337; Sciurus palmarum, L., et AUCT.

DIMENSIONS.

Longueur du corps.	7	pouc.	0	lign.
— de la queue jusqu'aux poils.	5		0	
— de la tête.	1		0	
— des membres antérieurs.	1		0	
— des membres postérieurs.	3		0	
— des oreilles.	0		7	
Largeur de la tête.	0		9	
— du corps aux épaules.	1		6	
— du corps au bassin.	2		2	

Le Funambule indien est mince relativement à sa longueur, et est remarquable par l'élégance de ses formes, la délicatesse de ses membres, la petitesse de ses doigts et de ses ongles. La tête est peu volumineuse, à chanfrein peu ou point bombé. Les yeux sont médiocres, et les moustaches

qui partent du muffle se composent de soies noires, très fines et peu fournies. Les oreilles sont arrondies, couvertes en dedans comme en dehors de poils excessivement courts et ras. Le pelage, dans son ensemble, se compose de poils assez courts, presque tous soyeux et serrés. Ceux qui recouvrent la queue sont médiocres, et finissent en un pinceau très atténué. La couleur de la tête et du cou, en dessus, est un mélange de gris, de brun, de roussâtre, passant au brun roux doré sur le dos jusqu'au croupion. Cette teinte plus foncée est relevée par trois bandes longitudinales, régulièrement espacées, qui sont d'un blanc à reflet jaune doré. La queue est grise-brunâtre et comme annelée de noir, et les poils qui la terminent sont de cette dernière couleur. Les membres sont aussi d'un roux brun uniforme. La coloration générale du dessus du corps passe au blond gris sur les côtés et au blanc sale sous le corps et en dedans des membres. Les testicules sont brunâtres, très poilus. La plante des pieds est nue, noirâtre. Les avant-bras et les jambes sont vêtus de poils blancs excessivement ras, et de poils allongés en petits pinceaux, s'avancant sur les ongles, qu'ils cachent. Ce qui caractérise cette espèce sont les trois bandes blanches dorsales et le dessous de la queue, qui est d'un rouge cannelle assez intense jusqu'à sa moitié à peu près.

Ce petit Mammifère avait été nommé *Palmiste*, parce qu'en effet il se tient sur les palmiers, où il trouve sa nourriture. Il vit en troupes tellement familières, qu'on les voit journellement s'ébattre dans les grands mimosas plantés dans les rues de Pondichéry. Les Indiens le plient facilement au joug de la domesticité, et ses mœurs dociles et ses manières agréables le font rechercher comme animal privé.

PLANCHE XLIII.

Fig. A. Le crâne, vu de profil.

Fig. B. Les dents molaires de la mâchoire supérieure.

Fig. C. La patte de devant, vue en dessous.

Septembre 1832.

PLANCHE XLIV.

FAMILLE DES BUCCINOIDES,

CUV.

(*Gastéropodes pectinibranches.*)

Tribu : LES VRAIES VOLUTES, *Voluta*, MONTFORT.

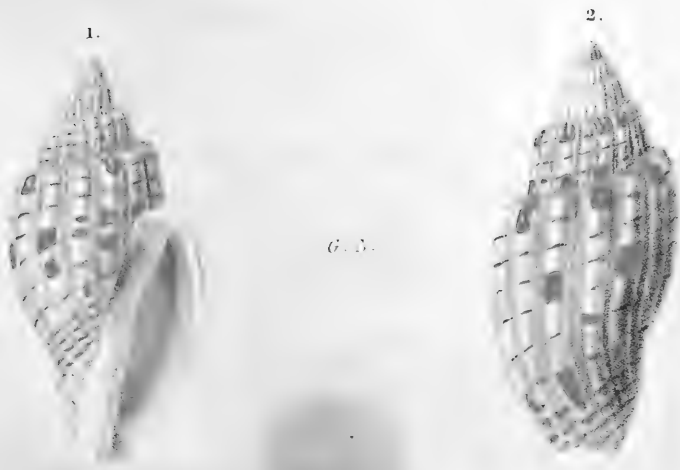
Genre : VOLUTE, *Voluta*, LINN.

Test : allongé, peu ventru, à premiers tours de la spire arrondis. Ouverture ample, plus longue que large, échancrée à son sommet; à bord droit, entier, mousse; à bord columellaire légèrement excavé, garni de plis nombreux et obliques.

Animal : ovalaire, à pied large (mais moindre que celui des *Cymbium*), débordant la coquille; à tête distincte, munie de tentacules courts et triangulaires; à yeux grands, sessiles; à trompe épaisse, garnie de dents et crochets; branchies pectiniformes. (Consultez Quoy, *Zool. de l'Astrolabe*, t. II, p. 621.)

Obs. Les animaux des Volutes sont lents, timides, vivant à de petites profondeurs; ils se plaisent sur les fonds sablonneux, et restent même sur le rivage pendant l'intervalle d'une marée, dans les pays tempérés (Quoy).





G. 3.

La Volute Anna.

1. vue par devant 2. vue par derrière.

Publié par Arthur Bertrand.

PLANCHE XLIV.

LA VOLUTE ANNA, *Voluta Anna*, LESS.

G. N.

(CABINET DE M. LE DUC DE RIVOLI.)

V. testá oblongá, pauciventricosá; apice turriculato, costato; costis convexis, longitudinalibus; albo-luteolá, cùm lineis et maculis interruptis aurantiacis; columellá sexplicatá, tribus majoribus, tribus minoribus: Hab. Ignota.

Longueur, 2 pouces; largeur, 1 pouce.

Ouverture verticale de la bouche, 16 lignes.

Cette curieuse Volute, dont la patrie est inconnue, paraît toutefois provenir des mers du Japon; elle nous a été communiquée par M. le duc de Rivoli.

Médiocrement allongée, et de forme ovulaire-oblongue, cette Volute a la spire sub-conique, marquée de cinq tours couverts de côtes arrondies et longitudinales, adpressées et séparées par des lignes creusées. Le sixième tour, le plus grand, a ses côtes légèrement fléchies vers le sommet, toutes très arrondies, et séparées par d'assez larges sillons. Tous ont leurs sutures nettement marquées, et le bout qui termine la spire est régulièrement arrondi. La columelle est marquée de stries très fines, sur lesquelles se dessinent six plis notables, mais les trois supérieurs sont plus développés que les trois autres.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE. -

Cette coquille est d'un blanc légèrement lavé de jaunâtre très luisant. Le dos des côtes se trouve régulièrement cordonné, dans le sens des tours de spire, de lignes interrompues jaune orangé; mais parfois l'entre-deux de ces lignes, obliquement transversales, est occupé par des taches comme quadrilatères, d'un orangé fort vif. Le péristome est blanc et lisse. La lèvre droite est assez mince.

Rochefort, mai 1832.





L. t. tricolor, Male adult.

PLANCHE XLV.

FAMILLE DES TROCHILIDÉES.

Genre : OISEAU-MOUCHE, *Ornismya*, LESS.

XII^e Race : LES CLÉMENCES, *Cœligena*, LESS., *Syn.*, p. 18.

II^e Tribu : les CORINNES, LESS., *Syn.*, p. 19.

L'ANGÈLE (mâle adulte), *Ornismya Angelæ*, LESS.

G. N.

MAS : *O. rostro elongato, atro; caudâ mediocri, furcatâ; capitis plumis laxis, glaucis; dorso, uropygioque smaragdinis, guttâ albâ postoculari; gutture squamis rubineis fulgenti; juguli plumis in flabellis duobus azureis dispositis; abdomine cyaneo* : Hab. *Buenos-Ayres*, D. Stokes et Loddiges; *Chili, secundum D. Canivet. Trochilus Leadbeaterii*, Loddiges, *m. s.*; *T. Buquetii*, Collect. de Paris.

La publication de nos trois volumes (1) sur la seule famille des Oiseaux-Mouches n'a point épuisé toutes les espèces de ce genre admirable. Chaque jour nous fait connaître quelques uns de ces charmans volatiles qui viennent ainsi accroître les jouissances des ornithologistes et des amateurs.

(1) *Hist. nat. des Oiseaux-Mouches*, 1 vol. in-8^o, avec 86 planch. — *Hist. nat. des Colibris*, 1 vol. in-8^o et 66 pl. — *Hist. nat. des Trochilidées*, 1 vol. in-8^o avec 66 pl.

L'Angèle ne le cède à aucun autre par le luxe de son plumage, l'éclat de ses parures, l'opposition pleine de suavité des reflets métalliques qui scintillent sur ses habits. Que de graces dans ce petit être dont la gorge chatoie en bleu céleste et en rouge fulgide ! L'émeraude, l'aigüe-marine, le rubis plein de feux, le saphir à éclat d'acier bruni, voilà la coloration générale de ses plumes à facettes. Ses petits pieds, robustes, sont noirs. Son bec, presque droit, fin et très long, dénote un genre de vie spécial. Le plus ordinairement, en effet, l'Angèle doit puiser sa nourriture au fond des corolles disposées en cloches : c'est sous les fleurs de Bignonias, sous ces longues lianes à corolles tubuleuses, qui serpentent et s'enlacent dans les forêts du Nouveau-Monde, que cet Oiseau-Mouche doit becqueter de préférence les petits insectes mous dont il fait sa pâture (1).

Suivant M. Stokes, l'Angèle habite les taillis de la république Argentine, aux alentours de Buenos-Ayres ; suivant M. Canivet, au contraire, ce seraient les forêts du Chili, si neuves en végétaux inédits, qui seraient sa patrie. Toujours est-il que c'est du Chili que MM. Canivet et Buquet ont reçu les individus qu'on rencontre maintenant dans les collections de Paris.

L'Oiseau-Mouche qui nous occupe a de longueur totale 4 pouces 6 lignes, et le bec entre dans ces dimensions pour 15 lignes. La queue est, au plus, longue de 16 lignes et médiocrement fourchue. Le bec, robuste, presque droit, noir,

(1) De Vigny, dans *Elloa*, peint ainsi la naissance d'un Colibri :

Ainsi dans les forêts de la Louisiane,
 bercé sous les bambous et la longue liane,
 Ayant rompu l'œuf d'or par le soleil mûri,
 Sort de son nid de fleurs l'éclatant colibri ;
 Une verte émeraude a couronné sa tête,
 Des ailes sur son dos la pourpre est déjà prête,
 La cuirasse d'argent garnit son jeune cœur :
 Pour les luttes de l'air l'oiseau part en vainqueur.

n'a point de dentelure sur ses bords. Les pieds, armés d'ongles acérés, sont noirs. Les ailes sont formées de rémiges médiocres, pourprées-brunâtres, et n'ont point les proportions robustes qu'elles affectent chez une foule d'espèces.

Les plumes écailleuses qui revêtent la tête jusqu'à l'occiput sont vertes et éclatantes; mais le vert qui les colore affecte une teinte d'aigue-marine, puis sous certains reflets prend un vert glauque, un vert bleu assez foncé et un vert brunâtre légèrement ondé. Le dessus du cou, le dos, le manteau, les couvertures des ailes, sont d'un vert luisant à reflets mordorés, reflets plus marqués sur le croupion et sur les couvertures supérieures de la queue.

Une tache arrondie et d'un blanc mat occupe le bord postérieur de l'œil, et une tache longitudinale d'un gris terne occupe la joue. Le plastron écailleux du devant de la gorge brille du violet le plus riche et le plus éclatant qu'il soit possible de rencontrer; mais ce qui contribue encore singulièrement à le relever sont les prolongemens latéraux de ces mêmes plumes écailleuses, qui chatoient en bleu azur glacé de pourpre légèrement ioduré. Le devant du cou, le thorax, les flancs et le ventre sont d'un vert foncé sur le côté, passant au riche bleu sur le milieu du corps. La région anale est blanche, et les couvertures inférieures de la queue sont vertes et frangées de blanc sur leur pourtour.

Rochefort, juillet 1833.



Colaptes auratus, G.V. (Femelle)

PLANCHE XLVI.

FAMILLE DES TROCHILIDÉES,

Genre : OISEAU-MOUCHE, *Ornismya*, LESS.

XII^e Race : LES CLÉMENCES, *Cæligena*, LESS., *Syn.*, p. 18.

II^e Tribu : LES CORINNES, LESS., *Syn.*, p. 19.

L'ANGÈLE (femelle), *Ornismya Angelæ*, LESS.

G. N.

FOEMINA : *O. sincipite griseo-virescenti*; collo, dorso uropygio et caudæ tectricibus viridi nitentibus; mento, gulâ, collo infrâ, thorace et abdomine pallidè brunneo-griseis; rectricibus nigris, albo terminatis : Hab. Buenos-Ayres, ex D. Stokes et Loddiges; Chili, secundùm D. Canivet.

(Consultez le texte de la planche XLV.)

Nous avons donné dans notre planche XLV le portrait de l'individu du sexe mâle de cette belle espèce d'Oiseau-Mouche.

La femelle, semblable à la plupart de ses congénères, n'est remarquable que par la simplicité qui a présidé à ses atours. Ici, plus de ces parures de rubis ou de saphir qui décorent le mâle. Deux seules teintes générales composent toute sa livrée, un vert doré uniforme en dessus, un gris légèrement cendré en dessous. Vestiture toute de simplicité et de modestie.

L'Angèle femelle que nous décrivons avait $\frac{4}{8}$ pouces 8 li-Oiseaux.

gnes de longueur totale. Le bec entrait seul dans ces dimensions pour 14 lignes. Cet organe est à peine fléchi dans sa continuité, et se compose de deux mandibules robustes, uniformément noires, et très acérées à leur pointe. Les doigts de pieds, dont les ongles sont aigus, paraissent d'un brunâtre sale. Les ailes sont d'un brun pourpré adouci; la queue, composée de rectrices droites, est à peine fourchue. Les deux rectrices du milieu sont vert doré; les latérales sont vert doré dans le haut, puis noires, et terminées de blanc au sommet. Les plumes de la tête sont comme écailleuses, d'un vert peu brillant et frangées de gris. Tout le dessus du corps, à partir de l'occiput, c'est à dire le cou, le dos, les épaules, les grandes couvertures des ailes, le croupion et les couvertures de la queue, est d'un vert doré luisant et à ton chaud. Les plumes du dessous du corps sont d'un gris uniforme; seulement les plumes auriculaires sont brunâtres. Le gris du dessous du corps est plus clair sur la ligne moyenne, et passe au gris brun sur les côtés, en prenant une teinte verte sur les flancs. Les couvertures inférieures de la queue sont gris blanc.

Rochefort, juillet 1833.

PLANCHE XLVII.

ORDRE DES BATRACIENS.

FAMILLE DES RANELLES
OU GRENOUILLES.

Genre DACTYLÈTHRE, *Dactylethra*, Cuv. (de δακτυλίθρα, dé à coudre, à cause des ongles).

Corps aplati, complètement lisse, déprimé. Membres antérieurs courts, arrondis, ayant quatre doigts presque égaux, libres, séparés, pointus, terminés en cône onglé. Membres postérieurs allongés, robustes, terminés par cinq doigts : le premier plus court que le second, et celui-ci le plus grand de tous. On remarque les vestiges d'un sixième doigt. Tous sont unis jusqu'à leur sommet par une large membrane festonnée, ample. Les trois doigts internes sont terminés par un ongle pointu et acéré. Tête petite, déprimée, arrondie en demi-sphère en devant, à mâchoires peu fendues, à maxillaire supérieur en demi-cercle, garni sur tout son pourtour de dents fines, acérées, et disposées sur le côté comme les stries du bec des canards, mais très marquées et distantes en avant. Deux rangées de dents palatiales nombreuses, placées en chevron à la voûte du palais. Mâchoire inférieure complètement inerte. Membrane du tympan nulle; région auriculaire lisse.

Obs. Les espèces de ce genre sont parfaitement caractérisées quant à leurs formes, mais leurs mœurs et leurs habitudes nous sont complètement inconnues. Celles que

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

l'on cite vivent dans le sud de l'Afrique et sur le continent de l'Inde.

M. Cuvier a figuré pl. vii , fig. 3 du *Règne animal*, un *Dactylethra capensis* ; et le Crapaud lisse de Daudin , ou *Pipa lavis* de Merrem , appartient encore à ce genre.



23 gr n

Le Dactylethre du Bengale

PLANCHE XLVII.

LE DACTYLÈTHRE DU BENGALE,

Dactylethra bengalensis, LESS.

2/3.

D. corpore glabro, insuper brunneo et rufo, cum lineâ longitudinali albescente, et maculis aut brunneis aut luteolis lateralibus; infrâ luteo pallidiore: Hab. Bengalensis. La Grenouille hexadactyle, *Rana hexadactyla*, Lesson, *Zool. du Voy. de Bélanger*, texte, p. 331.

La longueur du corps, sans y comprendre les membres, est de 4 pouces 6 lignes. Les bras n'ont que 18 lignes, de l'extrémité des doigts à l'articulation, et les membres postérieurs n'ont pas moins de 4 pouces. Le corps de cette espèce, élargi en arrière, rétréci en avant, est un peu déprimé. La tête est écrasée, très courte, et taillée en demi-cercle. Le museau est à peine saillant. Les yeux sont grands et lisses sur leur pourtour, qui est arrondi; derrière eux et un peu en bas, est la membrane circulaire du tympan, sur le rebord même du maxillaire supérieur. La rangée de dents du maxillaire supérieur est très épaisse et très rugueuse, et toutes ces dents se touchent comme celles d'un peigne. Les dents palatiales, également robustes et accrochantes, forment un chevron terminal supporté par deux os placés en triangle. On n'apercevait point sur les deux individus soumis à notre examen de cavité membraneuse extensible à l'angle de la bouche.

Les membres antérieurs, courts et trapus, sont terminés

par quatre doigts presque égaux , entièrement libres , très acérés et presque droits. Les membres postérieurs ont six doigts très longs, très robustes et largement palmés jusqu'à leur extrémité. Le sixième que nous indiquons et dont l'existence est constante, est court, solide, mais presque rudimentaire. Les cinq autres, légèrement étagés entre eux, sont grands, très robustes, terminés en pointe, et intimement soudés; le quatrième, très long, dépasse à peine les troisième et cinquième.

La peau qui recouvre ce Dactylèthre est partout lisse, sans plis ni verrues : sa couleur sur les parties supérieures et externes du corps et des membres est un brun chocolat, sur lequel se dessine, sur la ligne médiane, une raie longitudinale plus claire, mais souvent à peine marquée. Le brun de la tête et du dos est plus franc; sur le bassin ce brun passe au roux marron, et sur les cuisses et le pourtour de l'anus, de même que sur les flancs, ce roux marron brunâtre est couvert de points blanchâtres rapprochés : tout le dessous du corps et des membres est uniformément d'un blanc lavé de jaunâtre. Il en résulte que les membranes qui unissent les doigts des pieds et les doigts des mains ont une moitié brune et l'autre blanche-jaunâtre.

Ce *Batracien* a été découvert par M. Bélanger aux environs de Pondichéry : on ignore quelles sont ses habitudes.

PLANCHE XLVIII.

FAMILLE DES ENTOMOSTOMES,
DE BLAINV.

Genre : VIS, *Terebra*, LAMK.

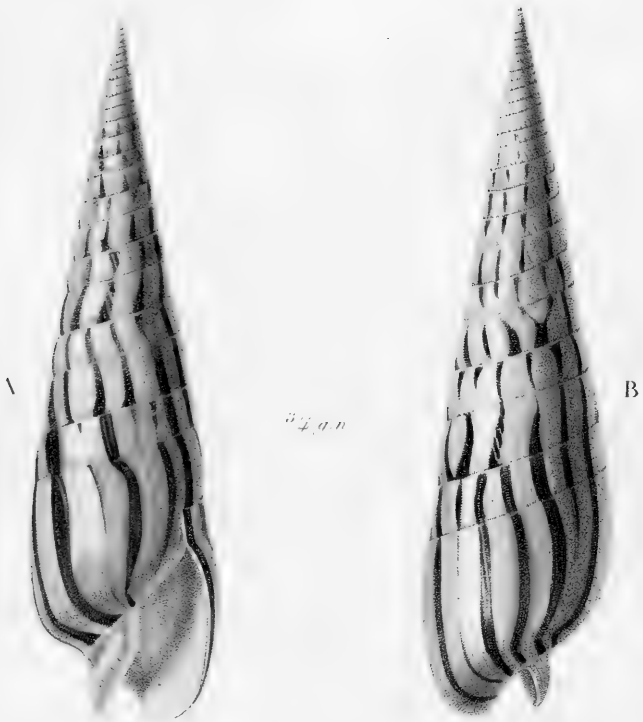
ALÈNE, *subula*, De Blainv., *Mal.*, p. 405; *Buccinum*, L., Gm.

Animal spiral, très élevé; le pied très court, rond; la tête avec des tentacules extrêmement petits, triangulaires, portant les yeux au sommet; une longue trompe labiale sans crochets, au fond de laquelle est la bouche également inerme.

Coquille non épidermée, turriculée, à spire pointue; les tours de spire lisses, rubanés; ouverture ovale, petite, largement échancrée en avant; le bord externe mince, tranchant; la columelle renflée en bourrelet oblique à son extrémité.

OPERCULE ovalaire, corné, à élémens lamelleux comme imbriqués. (DeBlainv., *Mal.*, p. 406, et *Zool. de l'Uranie*, pl. 69.)

Obs. Les espèces de Vis sont très nombreuses dans les collections: ce sont des coquilles marines, vivant en société à une certaine profondeur sur les plateaux de corail de toute la zone intertropicale; les individus de quelques espèces sont extraordinairement multipliés.



La Vis flambei

A vu en devant. B vu par le dos.

1846. N. 27. 1846.

PLANCHE XLVIII.

LA VIS FLAMBÉE.

Terebra flammea.

G. N.

T. testâ turrito-subulatâ, prælongâ, longitudinaliter undatimque striatâ, albidâ, flammis longitudinalibus rufo-fuscis pictâ; anfractibus convexiusculis, medio sulco impresso divisis et infrâ transversim excavatis (Lamarck, *Syst. des An. sans vertèb.*, t. 7, p. 284; Lister, *Conch.*, pl. 154, fig. 1446; *Buccinum, subulatum, var. γ*, Gm., esp. 131) : Hab. *In mare Antillarum?*

Longueur, 3 pouces 6 lignes; diamètre, 11 lignes.

(COLLECTION DE M. KÉRAUDREN.)

Nous donnons une nouvelle figure de cette espèce de Vis que divers auteurs ont confondue avec la Vis tachetée, *Terebra maculata* ou *Buccinum maculatum* de Linné, en ne la regardant que comme une variété de celle-ci. M. De Blainville croit même que la Vis flambée n'est qu'un individu mâle de la Vis tachetée (*Dict. sc. nat.*, t. 58, p. 282); mais la rareté assez grande de cette Vis flammée dans les collections, des différences constantes dans quelques parties et notamment la coloration, une dépression marquée et cordonnée sur les tours de la spire, la patrie notamment, ne permettent guère de douter de ses caractères spécifiques indélébiles. Ajoutons que les naturels de l'Océanie nous ap-

portaient la *Vis tachetée* par milliers d'individus sans que jamais nous n'ayons vu dans ce nombre un échantillon de l'espèce qui nous occupe.

La *Vis flambée* a donc son test ovalaire turriculé, s'aminçant en pointe subulée d'une manière régulière : il est fusiforme ou renflé vers le haut, complètement nu, mais formé de stries d'accroissement longitudinales, irrégulières dans le haut, souvent flexueuses, coupées faiblement par des stries plus rapprochées dans le sens horizontal. Les onze à douze tours de la spire sont d'autant plus courts qu'ils se rapprochent davantage de la pointe. Le plus grand est convexe ; les autres, à peine renflés ou plutôt presque droits, sont sillonnés au dessous de leur moitié par une rainure assez profonde qui côtoie avec régularité la ligne creusée de séparation entre chaque tour. Ce qui distingue cette espèce surtout, c'est que les stries verticales des grands tours sont irrégulièrement marquées, tandis qu'elles se creusent et deviennent très symétriques sur les derniers tours.

Le fond de la couleur de la coquille est un blanc légèrement jaunâtre, couvert de flammes longitudinales d'un brun rougeâtre, foncé au milieu et mordoré sur les bords. Ces flammes s'affaiblissent vers la pointe. La bouche et la columelle sont uniformément blanc lavé de jaune et lustré.

La *Vis flambée* habite le golfe des Antilles et vit sur les côtes de l'isthme de Panama. C'est du moins de cette localité qu'on nous a dit provenir l'individu que nous avons décrit, et que nous avons déposé dans la collection de M. Kéraudren.

PLANCHE XLIX.

FAMILLE DES PERROQUETS,
Psittacini, ILIG.; *Psittacus*, AUCT.Sous-Genre : CALOPSITTE, *Calopsitta*, LESS.

La tête est surmontée d'une huppe formée par l'allongement des plumes occipitales, qui sont grêles et effilées à leur sommet. Un espace dénudé circonscrit les yeux; le bec est médiocre, comprimé sur les côtés. La *mandibule* supérieure est légèrement convexe et crochue à la pointe, qui est munie sur le côté d'une échancrure profonde. La *mandibule* inférieure est épaisse et courte, mais est profondément entaillée sur les côtés et en avant. Les ailes sont longues, et dépassent le milieu de la queue; elles sont aiguës, et les première et deuxième rémiges sont les plus longues de toutes. La queue est allongée, mince, formée de douze rectrices pointues, raides, dont les deux moyennes sont plus longues que les latérales. Les tarsi sont courts, grêles, réticulés et armés d'ongles peu robustes.

Obs. Ce petit sous-genre ne se compose encore que d'une espèce qui vit à la Nouvelle-Hollande, et que Latham a décrite par une courte phrase dans son *Synopsis*; par la forme du corps, la longueur des ailes et la queue fourchue, ce *Perroquet* retient quelques traits de plusieurs tribus de la même famille : ainsi son bec représente, en plus petit, celui mutique des *Banksiens*; le tour des yeux est nu comme chez les *Aras*; la huppe diffère seulement,

par la disposition grêle et effilée des plumes, de celle des *Cacatoës* ; la queue, par ses pennes raides, a de l'analogie avec celle des *Pezopores* ou *Perruches* ingambes ; ses ailes étroites et pointues, son corps mince et alongé, établissent de nombreux points de contact avec les *Faucons*.

On doit singulièrement regretter de ne point avoir de détail sur les habitudes de cet oiseau rare, et dont nous ne connaissons aucune figure. Les deux individus que nous avons fait peindre nous ont été communiqués par M. **Guy**.

Mai 1832.





Le Calopsitte Guy. Mâle adulte

PLANCHE XLIX.

LE CALOPSITTE GUY, *Calopsitta Guy*, LESSON.

MALE.

Psittacus Novæ Hollandiæ, LATH., *Index*, sp. 59.

P. macrourus, *fusco-olivaceus*; *capite è pennis sex cristato luteo*; *pone oculos maculâ aurantiacâ*; *fasciâ alarum albâ*: *Hab. Nova Gallia meridionalis*.

Ce joli Perroquet, aux formes élancées, a 10 pouces de longueur totale, et sa queue entre pour 4 pouces 3 ou 4 lignes dans ces dimensions. Son bec est plombé, brunâtre, fortement entaillé sur les côtés et terminé en une pointe robuste, dont la surface inférieure est garnie de *striures* dentaires nettement dessinées. La *mandibule* inférieure, qui est courte, fortement échancrée en avant, se dessine en large carène. Les tarses sont courts, réticulés, noirs, ainsi que les ongles : ces derniers sont un peu recourbés, très acérés. Les ailes sont très aiguës, à rémiges étroites, raides, à barbes serrées, les deux premières très courtes sur leur bord externe, et finissant en pointe, tandis que les autres sont légèrement arrondies. Ces deux premières rémiges sont égales et aussi les plus longues, tandis que les suivantes diminuent successivement de grandeur. La queue est formée de douze rectrices raides, ensiformes, finissant en pointe. Les cinq latérales sont presque de même longueur, mais cependant d'autant plus courtes qu'elles sont plus extérieures, tandis que les quatre moyennes sont longues et dépassent les latérales de dix-huit lignes au moins.

La face de ce *Perroquet*, de même que la gorge et le sommet de la tête, est d'un jaune soufre pâle ; quelques poils noirs très fins sont implantés sur le pourtour des narines en avant des yeux. Les paupières sont nues et noirâtres. Les plumes occipitales, jaunes à leur base, deviennent d'un brun sale à leur partie effilée. Une belle tache rouge aurore occupe la partie postérieure de l'œil ; une sorte de collier blanc fait le tour du cou. À partir de l'occiput, et s'étendant sur les grandes couvertures des ailes, le dos jusqu'au croupion, règne une teinte rousse brunâtre uniforme, passant au brun foncé sur les épaules et sur le haut des ailes. Le milieu de l'aile est occupé par un large miroir blanc. Le rebord en est brun, et les rémiges sont de cette teinte sur leurs barbes terminales et internes, tandis qu'il s'y joint un aspect pruineux ou un glacé gris de perle sur les barbes du bord externe. Le bas du dos, les couvertures supérieures et inférieures de la queue sont de ce gris glacé. Les ailes en dedans sont brunes. Tout le dessous du corps, à partir de la gorge, est d'un roux brunâtre intense ; enfin la queue est noire en dessous, et à cette couleur se joint en dessus l'aspect poussiéreux ou la teinte gris de perle des rémiges.

Ce *Calopsitte* habite la Nouvelle-Galles du Sud.





Le Calopsitte Guy. Femelle.

PLANCHE L.

FAMILLE DES PERROQUETS.

LE CALOPSITTE GUY, *Calopsitta Guy*, Less.

(Voyez les caractères de ce genre, Pl. XLIX.)

FEMELLE.

Femina : *P. macrourus fusco-olivaceus*, *capite cristato*, *corporeque subcastaneis*; *uropygio caudâque lineis transversis griseis*; *fasciâ alarum albâ* : Hab. *Nova Gallia meridionalis*.

La femelle du Calopsitte Guy a 11 pouces de longueur totale; elle diffère notablement du mâle par les teintes de son plumage. Les particularités principales qui distinguent la livrée de celle-ci sont : une teinte grise faiblement lavée de jaune, répandue sur sa face et les côtés du cou; la huppe elle-même est d'un gris rougeâtre sale. Tout le dessous du corps est d'un roussâtre brun, légèrement zoné sur le bas-ventre, avec quelques taches rousses sur le thorax. Le manteau et les couvertures des ailes sont d'un roux brunâtre uniforme. Le croupion et les couvertures supérieures de la queue sont d'un gris-roussâtre clair, nuancé de linéoles gris-de-perle. Le bas-ventre et les couvertures inférieures sont d'un jaune-soufre rayé de brun. Les deux rectrices moyennes sont plus longues que les latérales de 18 lignes; elles sont gris-de-perle en dessus, avec des linéoles plus claires et brun uniforme en dessous. Les deux externes

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

sont bordées de jaune extérieurement, et jaune rayé et zigzagué de brun dans le reste de leur étendue. Les autres sont brunâtres avec des points irréguliers et des lignes mal dessinées d'un jaune peu marqué. Les ailes, en dedans, sont brun clair, avec des points oblongs et placés à égale distance sur la partie interne de chaque rémige.

Le bec et les tarses sont comme chez le mâle.

Rochefort, mai 1832.

PLANCHE LI.

FAMILLE DES GONIOSTOMES,

Goniostoma, DE BLAINV.; *Turbinacés*, LAMK.Genre : TROQUE, *Trochus*, LINN.

Animal spiral, ayant les côtés du corps souvent ornés d'appendices digités ou lobés, et pourvu d'un pied court, arrondi à ses deux extrémités; la tête munie de deux tentacules plus ou moins allongés, portant les yeux sur un renflement de leur base externe et souvent assez distincts pour rendre l'œil subpédonculé; bouche sans dent supérieure, mais pourvue d'un ruban lingual en spirale; l'anus à droite dans la cavité branchiale qui renferme une ou deux branchies inégales en forme de peigne; les organes de la génération se terminant sur l'individu femelle à droite dans la cavité branchiale, et sur l'individu mâle par une sorte de languette triangulaire, soutenue par un petit osselet. (Caractères tirés de la *Malacologie* de M. De Blainville, p. 423.)

Genre : TECTAIRE, *Tegula*; *Tectus*, DENIS DE MONTFORT.*Animal*? comme dans les *Trochus* sans doute.

Coquille épaisse, non ombiliquée, prolongée en cône assez régulier, élevé, pointu, arrondi et circulaire à la base, à bouche déprimée, subarrondie, à bords désunis; le droit tranchant, à columelle épaisse, comme tordue, noueuse, creusée en une sorte de canal à la base.

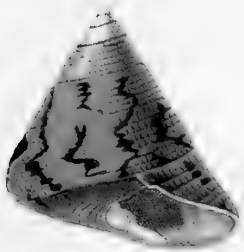
ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

Opercule ? probablement pierreux.

Obs. Les *Mollusques* de ce genre ont leur test lisse, à sutures des tours peu marquées, et à pourtour de la bouche nacré.



Fig. 1



A

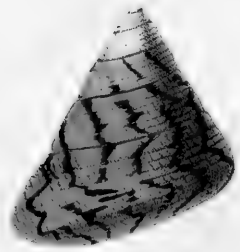
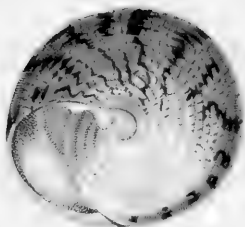


Fig. 2



La Sectaire d'égante.

Fig. 1. vue de profil A. idem. Fig. 2. vue par la bouche.

1827

PLANCHE LI.

LA TECTAIRE ÉLÉGANTE ,

Tegula elegans, LESS.

G. N.

T. testâ conico-pyramidali, circulis regulariter subgranosis cinctâ, infernâ facie planulatâ, concentricè sulcatâ; anfractibus subplanis, croceis; alternis vicibus angulatis nec non nigerrimis ornatis : Hab. Ignota; probabiliter in mare Panamæ isthmum alluente.

Hauteur, 17 lig.; grand diamètre, 15; ouverture de la bouche, 8 lig.

(COLLECTION DE M. KÉRAUDREN.)

Cette *Coquille*, dont nous n'avons point trouvé de description dans les auteurs que nous avons consultés, nous a été remise par un marchand d'objets d'histoire naturelle à son passage à Rochefort. Il nous a dit la tenir d'un voyageur arrivant d'Amérique et dont les explorations avaient embrassé les côtes atlantiques de l'isthme de Panama.

Son test est épais, massif, s'élevant régulièrement en cône, que termine une pointe subarrondie. Les tours de la spire sont planes, séparés par un sillon peu marqué; tous régulièrement parcourus dans le sens de l'enroulement par des côtes striées en travers et comme aréolées, côtes qu'une étroite dépression rend sensibles, sans pour cela les marquer beaucoup. Le grand tour est déprimé à la base, formant un

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

bord arrondi ou subcaréné. Près de la suture, il est côtoyé par une sorte de rebord plus large que les côtes précédentes, et qui suit tous les tours de la spire.

La bouche est demi-arrondie, d'une nacre très brillante, à bord droit régulier, coupant, et à columelle épaisse, noueuse; la base est en partie déprimée et nacrée, et en partie convexe sur la columelle et colorée comme le dessus.

Le sommet de cette Tectaire est violacé, mais ses tours sont tous d'un jaune foncé en jaune brunâtre, plus clair dans le haut, et que relèvent des chevrons d'un noir profond à bords mal arrêtés.

Rochefort, décembre 1832.

PLANCHE LI.

DE G. N.

Fig. 1. Vue de profil.

Fig. 2. Vue de face.

PLANCHE LII.

FAMILLE DES PERDRIX,
LESS., *Ornith.*, p. 507.Genre : PERDRIX, *Perdix*, BRISSON.4^e Sous-Genre : LES COLINS, *Ortyx*, STEPHENS.

Les *Colins* sont des oiseaux qui vivent exclusivement en Amérique; ils sont caractérisés par un bec court, assez gros, bombé, plus haut que large, à mandibule supérieure recourbée dès la base. Le pourtour des yeux n'est pas dénudé; les tarses sont nus, sans éperons; les ailes courtes, arrondies, à troisième et quatrième rémiges les plus longues; la queue est allongée ou très courte, formée de douze rectrices.

Leurs habitudes et leurs mœurs se rapprochent complètement de celles des Perdrix et des Cailles, desquelles ils tiennent par plusieurs caractères communs. Les Colins, en effet, semblent être intermédiaires aux oiseaux de ces deux sous-genres. Ils sont monogames, craintifs. Les petits vivent en troupes jusqu'à leur entier développement. Leur nourriture consiste habituellement en graines auxquelles ils ajoutent, aux époques de disette, des bourgeons de végétaux.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU SOUS-GENRE ORTYX.

§ 1^{er}. *Colins à queue allongée; ongles faibles et très courts.*

1. ORTYX BOREALIS. MAS: *Corpore suprâ ex fusco castaneo, rufescente et nigro variegato; subtus albido, nigricante transversim undulato; superciliis, guldque albis; lunulâ juguli nigrâ, reatricibus lateralibus cinereis.*

Oiseaux.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

Femina : dilutiore ; subtus temporibus et gula ochroleucis ; lunula juguli rufescente : Hab. in America septentrionali.

Perdix borealis, TEMM., p. 735 ; *Tetrao coyotcos*, GM. ; *P. marylandica*, L. ; Caille de la Louisiane, BUFF., Ent. 149 ; le Colin ho-oui, VIEILL., Gal., pl. CCXIV ; *Perdix virginiana*, LATH.

2. **ORTYX CRISTATA.** MAS : *Crista in fronte longa, angusta ; fronte et gutture albescente-rufa ; collo nigro maculato ; cauda flavescens striata ; tegminibus alarum albescente rufo circumdatis ; corpore subtus albo, nigro et rufo maculato ; medio ventre rufo.*

Femina : *Capite laevi ; corpore supra nigro maculato, subtus nigro et albo fasciato :* Hab. in Mexico.

Le Zonécolin ou Caille huppée du Mexique, BUFF., Ent. 126 ; *Perdix cristata*, LATH.

3. **ORTYX ELEGANS.** MAS : *Corpore caudaque plumbeis, alis rufis ; fronte et gula albis, nigro vermiculatis aut leviter striatis ; collo insuper rufo maculis triangularibus notato ; abdomine guttis rotundatis albescentibus variegato ; laterum et hypochondrium plumis ferrugineis cum guttis niveis ; rostro et pedibus plumbeis ; crista recta, cinnamomea.*

Femina : *Capite griseo aut recto, cristato ; gula cinerea ; pectore griseo-brunneo ; alis, uropygio brunnaceo ; abdomine albo, cum circulis nigris ; Caudae tectricibus inferioribus rufis et brunneo flammatis :* Hab. in California.

Colin coquet, LESS., Cent. Zool., pl. LXI.

4. **ORTYX DOUGLASHII,** VIG., *Zool. Jour.*, t. IV, p. 490 et 354 ; DOUGLAS, *Trans. Soc. Linn.*, t. XVI, p. 243. *Plumbeo-brunnea crista erecta, alisque superioribus saturate brunneis, pennis flavo-ferrugineo striatis : capite, genis nuchaque brunneo et flavo-ferrugineo striatis ; gula alba brunneo notata ; abdomine alboguttato :* Hab. California (Monterey).

5. **ORTYX PICTA,** VIG., *Zool. Journ.*, t. IV, p. 490 ; DOUGLAS, *Trans. Soc. Linn.*, t. XVI, p. 267.

Mas : *Fusca subtus ferrugineo flava nigro fasciata ; gula rubro purpurea albo graciliter cincta ; pectoris, vertice caudaque plumbeis ; crista nigra longissima lineari ; lineis superciliaribus albis ; caudae tectricibus inferioribus ferrugineis.*

Femina : *Suberistata, gula pectoreque fusco ferrugineis, fusco fasciatis :* Hab. California.

6. **ORTYX SQUAMATA,** VIG., *Zool. Journ.*, n° 28, p. 275, 1830.

Corpore plumbescenti-cano, interscapulo pectoreque dilutioribus, horum plumis circulo gracili brunneo ad apicem cinctis ; occipitalis apice, gula, abdomine medio, crisso, striisque abdominis lateraliter rufescenti-albis : Hab. Mexico.

7. **ORTYX SONNINII.** MAS : *Crista in vertice longa, angusta, fucescens, flavata ; gutture castaneo ; corpore supra, cauda et pectore rubescente-cinereis maculis nigris conspersis ; subtus castaneo cum maculis albis, nigro circumdatis.*

Femina : *Capite laevi, colore dilutiore :* Hab. Guiana.

Perdix Sonnini, TEMM., Gall., t. III, p. 451 et 737 ; *Journ. de Physiq.*, 1772, t. II, pl. II, p. 217 ; la Caille de Cayenne, SONNINI, Buff., t. VII, p. 133.



3
b

Le Colin de Massena, Mâle adulte.

PLANCHE LII.

LE COLIN-MASSÉNA,

Ortyx Massena, LESS.*Mâle*, AUX $\frac{3}{4}$ DE G. N.(Consultez, pour la phrase latine, le n° 9 du *Synopsis* du genre.)

Ce nouveau Colin s'éloigne, par quelques uns de ses caractères, des autres espèces du petit groupe qui porte ce nom. C'est ainsi que son bec est plus fort, sa huppe formée de plumes touffues, lâches, retombant sur l'occiput, que ses retrices se trouvent entièrement cachées par les prolongemens des couvertures de la queue, et que les tarses, plus robustes qu'à l'ordinaire, ont leurs doigts terminés par des ongles acérés et fortement allongés.

C'est dans la collection du prince d'Essling (*Masséna*), duc de Rivoli, que nous avons observé cette curieuse espèce. Son nom rappellera celui du riche amateur qui a formé des collections aussi précieuses que belles. Elle provenait des environs de Mexico, et était le résultat des recherches persévérantes des naturalistes modernes dans cette contrée si neuve en ornithologie malgré les vieux documens transmis par Hernandez.

Le Colin Masséna est à peu près de la taille de la Caille de France, et a, au plus, six pouces de longueur totale. Sa tête est grosse et fournie de plumes allongées, serrées et retombant sur l'occiput en une sorte de huppe lâche : ces plumes sont d'un roux cannelle, plus clair à leur extrémité,

et sont marquées de quelques stries blanches et de rayures transversales noires. Le front est noir, mais deux traits d'un blanc pur remontent sur le front en partant des narines. Le pourtour de l'œil, les côtés du cou et les jugulaires sont d'un blanc pur que relèvent une tache et un trait d'un noir profond, occupant le bas des joues et le milieu du cou en devant, à partir du menton, et aussi remarquable par un large prolongement évasé par en-bas d'un noir de ve-lours. Un demi-collier noir encadre légèrement tout le blanc du cou. Ces deux couleurs forment donc une sorte de masque qui rend cette espèce très gracieuse. Ledos, le manteau et les grandes couvertures des ailes sont d'un fauve noirâtre ; mais le milieu de chaque plume est traversé par une flammèche blanc jaunâtre, tandis que les côtés sont striés de raies un peu plus foncées en fauve que bordées de petits traits d'un noir prononcé. Les épaules sont fauves avec des points blancs ; le milieu des ailes fauve-grisâtre avec des points noirs, et les couvertures supérieures sont longues, fauve brunâtre rayé de noir foncé. Les côtés du cou et tout le dessous du corps sont d'un noir bleu émaillé de taches rondes et albinés ; mais la ligne médiane du dessous du corps et à partir du collier jusqu'à l'anus, d'un rouge ferrugineux très intense.

La *mandibule* supérieure est noire, l'inférieure est nacrée ; les tarses sont plombés, et les ongles jaunâtres.

Paris, août 1831.



ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

8. **ORTYX CALIFORNICA.** Mas : *Corpore plumbeo ; cristâ verticali erectâ ; gulâ nigra , albo cinctâ ; abdomine testaceo, cum lunulis nigris.*

Femina : *Coloribus dilutionibus, absque lunulâ gulari nigra ; Hab. in Californiâ.*

Perdix californica, LATH., *Ind.*; *Tetrao californicus*, SHAW., *Nat. Misc.*, pl. CCCLXV; la Caille huppée de la Californie, LA PÉROUSE, *Atlas*, pl. XXXVI, mâle et femelle; *Ortyx californicus*, LESS., *Cent. Zool.*, pl. VI; *Coturnix californica*, *Encycl.*, t. I, p. 367.

§ 2. *Colins à queue très courte cachée par les couvertures inférieures et supérieures ; ongles robustes et très longs.*

9. **ORTYX MASSENA.** Mas : *Occipitis plumis latis, huppæ similibus ; capite, dorso, et alis ferrugineis, plumis in medio striis badiis et ad latera fasciis rufis et nigris notatis ; fronte, gulâ, crisso, corporisque lateralibus atris, his albo guttatis ; regione circumoculari, striâ utrinquè sub rictu, alterâ utrinquè ad frontem circuloque à supercilio ad pectus descendente, niveis ; abdomine medio castaneo ; rostro nigro et albo ; pedibus plumbeis : Hab. Mexico.*

Ortyx Massena, LESS., *Cent. Zool.*, p. 189, juin 1830, et *Illust.*, pl. LIH; *Ortyx Montezuma*, VIG., *Zool. Journ.*, n° 18, p. 275, juin 1830.

PLANCHE LIII.

INSECTES HÉMIPTÈRES,

LES HÉTÉROPTÈRES GÉOCORISES, LATREILLE.

Tribu des NUDICOLLES.

Genre : PLOÏÈRE, *Ploiaria*, SCOPOLI ; *Emesa* et *Gerris*,
FABR.

Les *antennes* sont longues, grêles, sétacées, coudées après le premier article, composées de quatre articles dont les deux premiers sont très longs, tandis que le troisième est court, et le quatrième encore plus court que le précédent, et légèrement renflé. Le *bec* est arqué, court, ne dépassant pas l'attache des jambes antérieures, et formé de trois articulations : la première courte, la deuxième cylindracée, et la troisième subglobuleuse, puis terminée par une pointe conique. La *tête* est allongée, petite, supportée par un cou distinct, comme bilobée, ou marquée par un sillon transversal assez distinct, et le lobe postérieur plus large et plus arrondi que l'antérieur. Les *yeux* occupent le lobe antérieur sur le rebord du sillon transverse. Le *corps* est linéaire, ayant son corselet allongé, rétréci sur le bord antérieur, aplati en dessus, formé en apparence de deux segmens, dont l'antérieur serait le plus court. Les élytres dépassent l'abdomen. Celui-ci est spatuliforme, convexe en dessous, ayant six segmens supportant de chaque côté un stigmate peu marqué. L'*anus* des mâles est entier. Les *pattes antérieures* sont, comme celles des *mantes*, ravis-

seuses, dilatées. Une rangée de poils roides borde le dedans des cuisses. Les jambes et les tarses sont courts, et s'appliquent sur la cuisse pour retenir la proie, qui sert à la nourriture de l'insecte. Les autres pattes sont très longues, très grêles, également menues.

Fig. 1. LA PLOIÈRE VAGABONDE, Ploiaria vagabunda, LATREILLE.

Corpore albescenti-luteo, fusco nigroque marmorato; Hab. Gallia, in habitationibus; horti suprà arbores fruticosos. Latreille, Gen.; Gerris vagabundus, Fabric., Syst.; Cimex vagabundus, L.; Cimex culiciformis, de Geer; Punaise culiciforme, Geoffroy, Insectes de Paris; Audinet-Serville, Encyclop., art. Ploière.

Le corps de cet insecte a 5 lignes de longueur totale; il est d'un gris jaunâtre ou blanchâtre, tacheté de points ou de marbrures brunes. Les antennes et les pattes sont annelées de ce même brunâtre. La partie coriace des élytres est courte. Le mâle présente, suivant M. Audinet-Serville, une épine fort pointue, insérée sur un écusson portant sur le disque.

La Ploière est très commune dans les environs de Rochefort, soit dans les appartemens, soit dans les jardins; nous la rencontrâmes sur le poirier commun: la larve se tient dans les ordures. Sa démarche est vacillante, *dandinée*. Les pattes antérieures, repliées et redressées en avant, servent à saisir la proie, qui doit consister en très petits insectes. La Nymphe ressemble presque entièrement à l'insecte parfait. (*Fig. 2, très grossie.*)

Fig. 3. Ce dessin représente un cas de monstruosité très remarquable. C'est une poire, dite de Saint-Germain, tenant de la poire par sa forme et sa consistance demi-charnue, et du bourgeon fructifère et floral par ses feuilles soudées, et l'absence complète de trophosperme.

Cette poire, représentée de grandeur naturelle, a été

produite par un arbre très vieux, et dont le bois, par suite de l'âge, avait pris une densité considérable. Elle était attachée sur le tronc même par un court pédoncule, à deux pieds et demi du sol et au dessous de tous les rameaux. Sa consistance était semi-ligneuse, son parenchyme peu charnu. L'épicarpe résultait de lamelles foliolaires, mucronées, soudées par leurs bords, et des portions parcheminacées, soudées par leur base, tenaient lieu de folioles calicinales persistantes. Nulles traces de placenta, de cloisons, de loges, de semences dans l'intérieur; seulement des faisceaux arrondis, se soudant dans le pédoncule, et divergeant dans la masse de la poire, étaient les traces palpables des nervures médianes des feuilles devenues demi-charnues. Tout l'intérieur de cette poire était celluleux, et chaque cellule renfermait un grain oblong, dur, semiforme, semiglobuleux ou atténué aux extrémités dans quelques cas, soit d'*amidon*, soit de *globuline*, nageant dans un liquide translucide, sirupeux.

Cette monstruosité pyriforme est donc due à un bourgeon foliolaire et floral retenu sous l'écorce, et qui aura percé les couches corticales. Les feuilles se seront soudées sur leurs bords, et la fécule, destinée à être convertie en sucre dans le fruit, par l'action des acides malique et tartrique, se sera infiltrée au milieu de leur parenchyme. Les écailles du bourgeon auront persisté sur l'extrémité du renflement fructifère.

Ainsi, tout bourgeon foliolaire est, suivant nous, un prolongement incomplet et *latéral* de l'axe médullaire, qui s'accroît aux dépens des axes latéraux latens. Le bourgeon fructifère est un prolongement de ce même axe, dans son développement concentré et le plus complet.





PLANCHE LIV.

FAMILLE DES ACTINIÉES, *Actinie*, LESS.

(*Zool. de la Coquille*, texte, ZOOPHYTES, p. 67.)

LES ACTINIES SARCODERMES, *Vraies Actinies*.

Genre : ACTINIE, *Actinia*.

Le corps est charnu, simple, de forme cylindrique, sans axe intérieur ; fixé par une de ses extrémités aplatie, basale, adhérente. L'aire de la bouche est circulaire, comme mamelonnée, striée, garnie de tentacules sacciformes ou ventouses, sessiles, courtes, très simples, perforées à leur sommet, à tissu éminemment contractile, sensibles à la lumière et au plus léger contact, s'épanouissant, s'allongeant ou se fermant en se contractant, au moindre changement dans le milieu que l'animal habite.

Observations. Les vraies Actinies sont peintes des plus vives couleurs. Elles se fixent sur les rochers ou sur les corps qui flottent en liberté. Leur chair se mange sur les côtes de la Saintonge et de la Provence, et dans plusieurs autres pays. Elles se nourrissent des plus petits individus, de poissons, de crustacés et de coquillages, dont elles vomissent les squelettes et les tests.

Les tentacules ou sacs du pourtour de l'aire buccale aboutissent à un canal circulaire, composé de feuilletts dilatables et fibreux, contenant le chyme élaboré par le sac stomacal qui est central.







Trilobites

Trilobites coriaces

PLANCHE LIV.

L'ACTINIE CORIACE ,

Actinia coriacea.

G. N.

Vulgairement *Cul de mulet*, sur les côtes de l'Aunis.

Actinia subcylindrica, verrucosa, tentaculis brevibus, basi dilatatis, sessilibus, albo-virescentibus et ferrugineo cinctis, triserie dispositis; corpore viridi rubro-sanguineo variegato. Hab. Onisii seu Santonum littora in Galliâ occidentali. (*Actinia coriacea*? Cuv.; Spix; Rapp, pl. 1, f. 3?; *Actinia senilis*, L.

Les anciens auteurs ont souvent confondu les *Actinia senilis* et *equina*. Cette dernière espèce, que Dicquemare a figurée dans les *Transactions philosophiques*, t. 63, pl. 16, fig. 1 à 3, a été décrite, par Gmelin, sous le nom d'*Hydra mesembryanthemum* (Syst., p. 3868), avec cette phrase diagnostique : *Hydra disciflora*, tentaculis retractilibus, extimo disci margine tuberculato (Gœrtner, *Trans. phil.*, t. 52, p. 83, pl. 1, fig. 5). Gmelin ajoute : *Habitat ad Angliæ littora, æstate rubra, colore autumnino in obscure virideum vel fuscum transeunte, tentaculis et tuberculis disci rubris, cæruleis, albis aut variegatis*. Or, Gmelin confond ainsi notre espèce de l'Océan atlantique avec l'*Urtica rubra* de Rondelet, des bords de la Méditerranée.

L'Actinie coriace a communément deux pouces et demi de hauteur, sur un diamètre de deux pouces et quelques

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

lignes. Sa forme la plus ordinaire est celle d'un cylindre conique au sommet, plus large à la base, qui repose en entier sur la roche à laquelle s'attache ce Zoophyte. Ce plan inférieur du disque, ou cette surface adhérente, est tronqué, très finement aréolé, et formé de fibres musculaires concentriques et divergentes. Sa coloration est un rosâtre pâle. La peau extérieure est lisse, marquée suivant les mouvements musculaires de stries longitudinales régulières, et couvertes d'éminences verruqueuses, plus prononcées au sommet du cône, à partir du milieu du corps. La coloration de cette peau est un rouge sanguinolent, que relèvent des taches ou plaques oblongues, espacées, irrégulières, d'un vert émeraude gai. L'aire buccale est large, lisse, d'un blanc jaunâtre, avec les stries musculaires divergentes plus claires. Les tentacules qui la bordent, à partir du sarco-dérme, sont disposés sur trois rangs; ils sont courts, ventrus à la base, pointus au sommet, bleuâtres, avec des zones blanchâtres ou rougeâtres.

Cette Actinie paraît en grandes quantités sur le marché de Rochefort, dans les mois de janvier, février et mars. Elle est estimée de quelques personnes, et des marins principalement, par la délicatesse de sa chair, que l'on dit être savoureuse. Elle vit sur les rochers qui découvrent à mer basse, soit à l'île d'Aix, à Enette, sur les côtes de Fourras et de plusieurs autres points de l'Aunis ou ancienne Saintonge maritime.

Rochefort, janvier 1833.

PLANCHE LV.

INSECTES HÉMIPTÈRES.

SECTION DES HOMOPTÈRES.

FAMILLE DES CICADAIRES (LES MUETTES).

Tribu des CICADELLES, *Cicadellæ*.

Genre : BOCYDIE, *Bocydium*, LATREILLE.

Tête très inclinée, oblique, tronquée ; antennes très petites, insérées entre les yeux, à trois articles, terminées par une soie ; deux petits yeux lisses ; un corselet ou prothorax court, comme tronqué ou simplement terminé en pointe sur le milieu du corps, s'élevant au dessus de la tête en un chaperon diversiforme ; point d'écusson ; des élytres transparentes entièrement découvertes ; les jambes grêles ou légèrement dilatées.

Fig. 1. A. B. C.

LA BOCYDIE A CLOCHETTES,

Bocydium tintinnabuliferum.

B. thorace brunneo, brevi, mutico, posterius producto, simplici, quadridigitato ; his globis pilosis terminalibus, cum setâ simplici recurvatâ, corpore longiore ; elytris albis rufo-marmoratis.

Corpore aurantiaco ; pedibus luteis.

Hab. *Brasilia in nemoribus circiter Rio-Janeiro.*

Cette Bocydie, que notre planche représente très grossie, a beaucoup de rapport avec le *Centrotus clavatus* de Fabricius, dont elle se distingue par plusieurs particularités. Son corselet ou prothorax est noir, tronqué sur le milieu du corps, supportant verticalement sur la tête un appendice cylindrique, légèrement recourbé, d'où partent cinq prolongemens horizontaux. Les deux antérieurs sont plus courts, les plus obliques, et se terminent par deux corps régulièrement globuleux et pileux. Les deux latéraux portent deux boules semblables aux précédentes à leur milieu, mais qui finissent en deux pointes divergentes. Enfin une longue soie, dépassant le corps, se dirige en se recourbant légèrement sur la ligne médiane. Tout cet appareil est noir luisant. Les élytres sont oblongues, diaphanes et opaques ou fauves; les ailes sont gazeuses; le corps est orangé, finement tacheté de noir, et les pieds sont jaunes.

Cette espèce habite les environs de Rio-Janeiro, au Brésil, où M. le docteur Tayeau, chirurgien de la marine, l'a recueillie.

Fig. 1. C. L'insecte de grandeur naturelle.

A. Le même, vu de profil.

B. Vu par le dos.







Fig. 1



Fig. 2

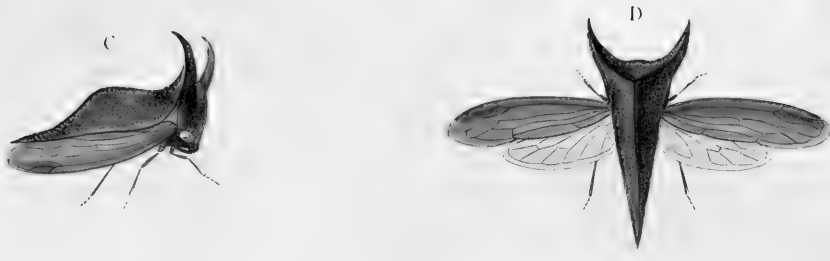


Fig. 3. La *Psephenus à clochettes*, G.N.

A.B. La même, grossie

Fig. 4. La *Psephenus à cœu*, G.N.

C.D. Le même, grossi

PLANCHE LV.

Genre : DARNIS, *Darnis*, FABRICIUS.

Caractères des Bocydies. Seulement le corselet ou prothorax offre les particularités suivantes: Vu par le dos, sa forme est celle d'un triangle: deux fortes épines recourbées marquent ses côtés au dessus de la tête, et il se prolonge de manière à recouvrir le corps en entier, et en partie les élytres, en dessinant une sorte d'étui d'une seule pièce, voûté, finissant en pointe aiguë.

Fig. 2. C. D.

LE DARNIS A ÉCU,

Darnis scutelligera,

Thoracis cornubus duabus suprâ caput porrectis incurvatis, et thorace triangulari, corpus totum tegente, aurantiaco, albo punctatissimo; elytris rufis. Membracis brasiliensis, thorace bicorni, albo punctato, posterius producto abdomine longiori, Fabric., Sp. insect., t. 2, p. 317, n° 18.

Hab. *Brasilia*.

Cet insecte est remarquable par les deux cornes recourbées qui surmontent la tête et partent des côtés du corselet. Celui-ci est triangulaire, renflé et gibbeux au milieu du corps qu'il couvre en entier. Il se termine en pointe postérieurement, et ses côtés sont lisses et en partie appliqués

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

sur les élytres; toute sa surface est couverte de trous imperceptibles et de fines granulations, rangés comme les trous d'un dé à coudre; sa coloration est un rougeâtre finement ponctué de blanc. Les élytres sont fauves, les ailes diaphanes, les jambes jaunâtres et le corps orangé, l'anus excepté, qui est noir. Il vit au Brésil.

- Fig. 2.* L'insecte de grandeur naturelle.
C. Le même, vu de profil.
D. Le même, vu par le dos.



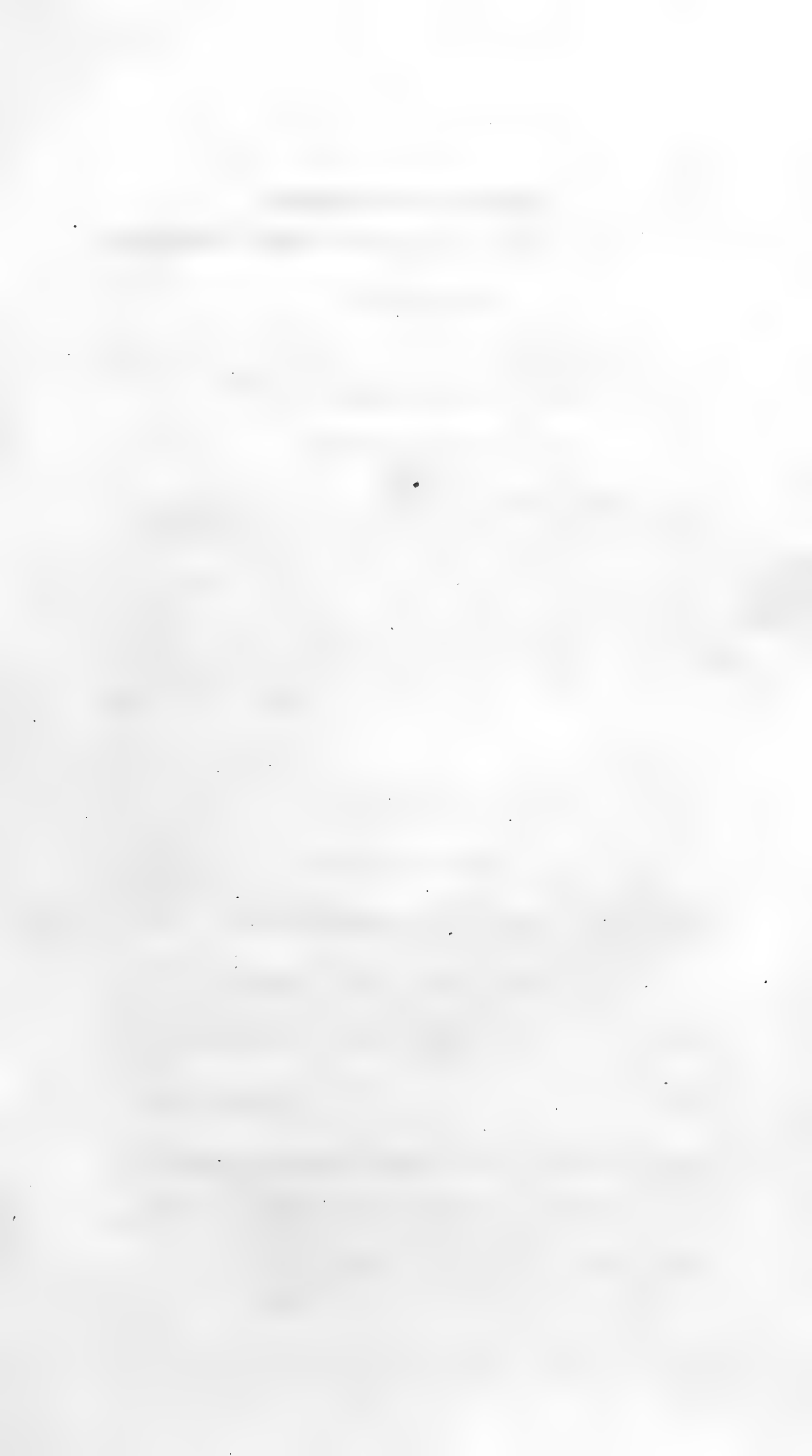


Fig. 1.



A



B

Fig. 2.

A



B



C

Fig. 1 La. Cecydie Casquée.

Fig. 2 La. Tragepe Satan.

PLANCHE LVI.

INSECTES HÉMIPTÈRES.

FAMILLE DES CICADAIRES.

Tribu des CICADELLES, *Cicadellæ*.

Genre : BOCYDIE, *Bocydium*, LATREILLE.

(Voy. le texte de la planche LV.)

Fig. 1. A. B. C.

LA BOCYDIE CASQUÉE,

Bocydium galeritum.

B. prothorace rufo, brevi, spinoso, elevato, clavato, producto recurvato, compresso, acuto, corpore longiore terminato; elytris macula baseos rufa. Hab. *Brasilia*.

Cette Bocydie est remarquable par son corselet ou chape-ron court, n'allant pas jusqu'à la moitié du corps, et terminé en une petite pointe aiguë. Il s'élève sur le front en se comprimant sur les côtés, s'élargissant en trapèze au sommet, puis se déjetant en arrière en une lame comprimée, recourbée et finissant en une pointe aiguë et acérée; sa coloration est un rouge-brun uniforme; les pattes sont légèrement renflées; les élytres sont diaphanes, brunes à leur attache, et terminées par une bordure aurore; le corps est d'un jaune orangé vif; les ailes sont diaphanes, irisées; les pattes jaunâtres.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

On la trouve dans les forêts du Brésil.

Fig. 1. C. Grandeur naturelle.

A. Vue de profil.

B. Vue par le dos.



PLANCHE LVI.

Genre : TRAGOPE, *Tragopa*, LATREILLE.

Caractères des Bocydies avec les modifications suivantes : le corselet ou prothorax convexe et renflé sur la tête, muni de deux cornes latérales, se terminant en arrière par un prolongement postérieur disposé en pointe voûtée et gibbeuse, de la longueur du corps, et recouvrant l'abdomen à la manière d'un étui.

Fig. 2. A. B. C.

LA TRAGOPE SATAN,

Tragopa Satanas.

T. thorace bicorni, atro, posteriùs producto, gibboso, concavo, corpore longiore; cornubus arcuatis; elytris fulvis rufâ et lineâ albâ notatis; pedibus nigris, latis. Hab. Brasilia.

Cette Tragope a son corselet noir, guilloché très finement, bombé sur le vertex, puis dilaté sur les côtés en deux cornes épaisses et recourbées en dehors, et prolongé en arrière en une lame convexe, munie d'une bosse à son milieu, et terminé en pointe. Cette lame, convexe en dessus et concave en dessous, s'adapte au corps qu'elle recouvre et qu'elle protège en le débordant. Les élytres sont diaphanes, jaunes, marquées d'une bandelette fauve arrêtée par un point blanc pur sur le bord supérieur. Les ailes sont irisées, translucides; le corps est brunâtre; les tarsees sont noirs, légèrement dilatés.

Cette espèce vit au Brésil.

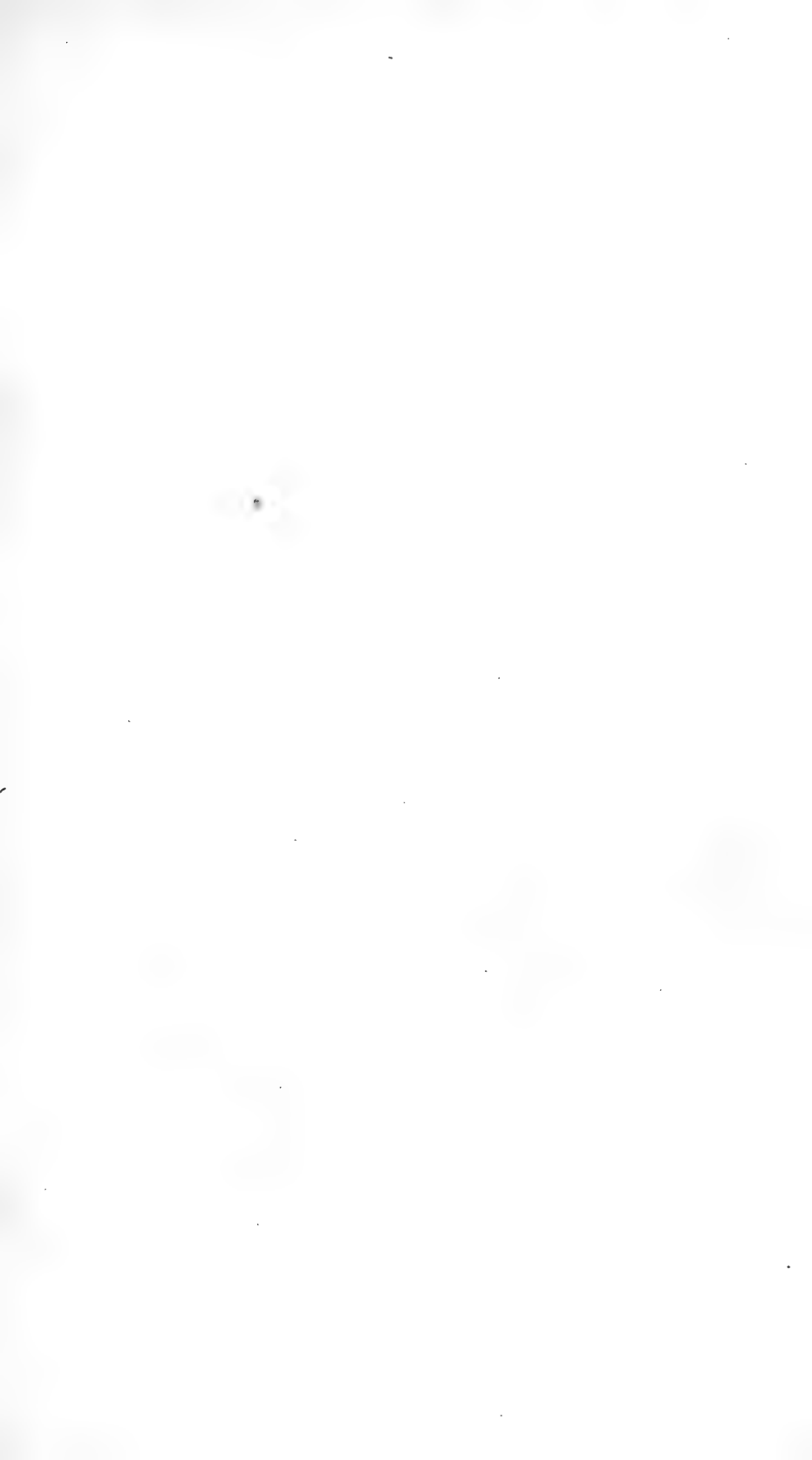




Fig. 1.



Fig. 2.



Fig. 1. La *Ranatra bicolor*.

A. vue de profil B. vue par le dos. C. de g. n. D. la Tête très grossie

Fig. 2. La *Ranatra perforata*.

E. g. n. F. G. la même très grossie.

PLANCHE LVII.

INSECTES HÉMIPTÈRES.

FAMILLE DES CICADAÏRES.

Tribu des CICADELLES, *Cicadella*.Genre : RANATRE, *Ranatra* (*Membracis*, Auct.).

Tête transversale légèrement déclive; antennes très petites, insérées sous les deux yeux; yeux lisses, sur la même ligne que les yeux ordinaires. Le corselet ou prothorax prolongé en arrière et de forme très variable et bizarre, dépassant beaucoup le corps sans le recouvrir; les élytres entièrement découvertes, pliées obliquement en toit; les jambes grêles.

Fig. 1. LA RANATRE BICORNE, *Ranatra bicornis*.

R. capite reclinato, biaculeato, posteriùs producto concreto linearique, et tribus digitibus dilatato, rufo, cùm vittis albis. Hab. Brasil. Membracis horrida, thorace bicorni posteriùs producto biclavato apice trispinosa, Fabricius, Mant. 2, n° 15, page 264.

Cet insecte a la tête légèrement déclive, bombée. Deux épines acérées et latérales surmontent le vertex; le corselet se prolonge en un appendice bizarre, d'abord renflé, puis piliforme, tant il est rétréci, et qui se dilate pour se bifurquer en deux corps recourbés. Le premier se termine par

deux épines divergentes; le second, par une seule recourbée. La texture de cette partie est réticulée, ponctuée comme un dé à coudre, d'un beau fauve. Cinq bandelettes blanches, égales, traversent la tête dans le sens longitudinal. Un cercle blanc entoure le renflement du prolongement, et un second la partie la plus postérieure au moment de sa bifurcation. Les élytres sont fauve uniforme; le corps est jaune, ainsi que les pattes.

- Fig. 1.* A. L'insecte très grossi, vu de profil.
 B. Le même, vu de face.
 C. — de grandeur naturelle.
 D. La tête très grossie, vue de face.

PLANCHE LVII.

LA RANATRE PORTE-GLAND,

Ranatra glandifera.

R. capite reclinato, levi, inermi, posteriùs producto, cylindraceo et lineari, in cupulá spinosá et glandario, dilatato, rufo albo marginato et cincto. Hab. Brasil.

Cette espèce, de même taille que la précédente, en a l'aspect général; elle en diffère par les détails. Sa tête transversale est lisse et sans épines; le corselet se prolonge d'une manière fantasque en une partie plus longue que le corps qu'elle cache. Ce prolongement, d'abord cylindrique et renflé, s'étrangle tout à coup pour se dilater en un cône muni d'une épine sous sa partie inférieure et dilatée. Sa texture est aréolée: la coloration est un fauve brunâtre que relèvent, sur la face, une bandelette blanche, puis deux rubans blancs latéraux, et deux cercles neigeux; le premier sur le premier renflement, et le second sur la dilatation terminale à sa base. Les élytres sont fauves; les ailes translucides, irisées; les pieds jaunâtres et le ventre noir.

Cette Ranâtre vit avec la précédente sur les arbres, aux environs de Rio-Janeiro.

- Fig. 2.* E. L'insecte, de grandeur naturelle.
F. Le même, très grossi, vu de profil.
G. Le même, vu de face.





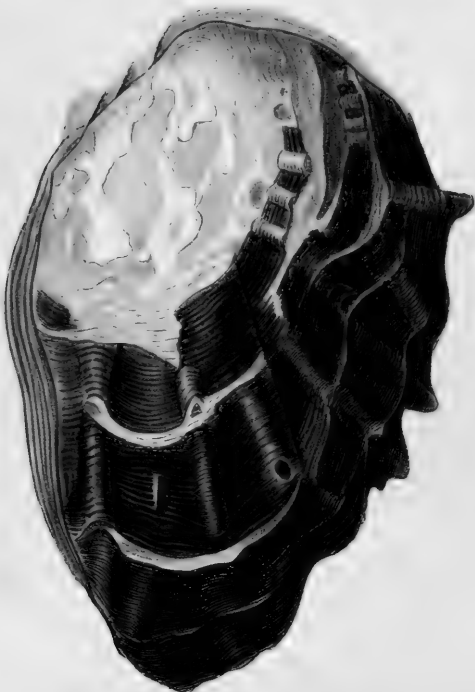


1



2 3 4 5

12



L'Éthérie du Sencigal.

1. Le dedans des Valves 2. Le dessus

PLANCHE LVIII.

FAMILLE DES MARGARITACÉES,
QUOY.(Camacées, DE BLAINV.; *Submytilacées*, SOWERBY.)Genre : ÉTHÉRIE, *Etheria*.

Coquille de grandeur variable, épaisse, solide, rugueuse, épidermée et comme feuilletée à l'extérieur, nacrée intérieurement avec des bullosités ou boursoufflures, inéquivale, inéquilatérale, très irrégulière, très diversiforme; l'une des valves, l'inférieure ou la gauche, constamment adhérente, soit aux corps étrangers, soit à d'autres Éthéries. *Sommets des valves* épais, courts, l'inférieur s'avancant en un talon prolongé, s'accroissant par l'âge. *Charnière* sans dents ou simple, décrivant une ligne oblique, assez épaisse. *Ligament* comme double; l'un bombé, convexe, très prononcé, très robuste, placé à l'extérieur du talon; et l'autre mince, lamelleux, croisant le premier faisceau et allant d'une valve à l'autre, en s'insérant sur chacune d'elles, dans le sinus qu'on remarque en arrière du renflement calleux de la charnière. *Impressions* musculaires, au nombre de deux, très marquées, rugueuses, oblongues, alongées, très distantes l'une de l'autre; *impression* palléale, disposée en une ligne saillante, étroite, et sans déviations ni sinuosités.

Animal. (Voyez texte et planche 59.)

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

Obs. Les Éthéries vivent exclusivement dans les eaux mélangées des grands fleuves d'Afrique.

M. de Férussac, dans un fort bon travail, inséré dans le t. 1^{er}, p. 555 et suiv. des *Mémoires de la Soc. d'Hist. nat. de Paris*, admet les espèces suivantes :

1°. L'Éthérie de Lamarck, *Etheria Lamarckii*; de Férussac.

Etheria elliptica et trigonula, Lamarck, *Ann. du Mus.*, t. x, p. 401, pl. 29 et 31; de Blainv., *Malac.*, p. 543, pl. 70 bis, fig. 2; Lamk., *An. sans vertèbres*, t. 6, p. 99.

E. testâ ellipticâ aut subtrigonâ, complanatâ, aut gibbosulâ, versus apicem dilatatâ aut supernè basique attenuatâ, natibus vix remotis aut nate inferiore productiore, remotissimâ.

2°. L'Éthérie de Cailliaud, *Etheria Cailliaudi*; de Férussac, *loc. cit.*, p. 559, et *Voyage à Meroë*, t. 2, p. 61.

Etheria tubifera, Sowerby, *Zool. Journ.*, t. 1, p. 522, pl. 19, *testâ irregulari (formâ speciminis transversâ)*; *valvâ superiore spinis irregularibus tubulosis conspersâ.*

Hab. Le Nil bleu et ses affluens.

3°. L'Éthérie du Sénégal, *Etheria plumbea*, de Férussac, *loc. cit.*, p. 559.

Etheria semilunata, Lamarck, *Ann. du Mus.*, t. x, p. 404, pl. 32, fig. 1 et 2; *An. sans vertèbres*, t. 6, p. 100, n° 3; Sowerby, *Gen. of Shells*, n° 1.

Etheria transversa, *ibid.*, pl. 32, fig. 3 et 4, et *an. sans vert.*, n° 4; de Blainv., *Malac.*, p. 543 et *Diction. Sc. nat.*

Etheria Cartoni, Michelin, *Mag. de Conchyol.*, 1830. L'animal; *Mém. sur le genre Éthérie*, par MM. Rang et Cailliaud; *Nouv. Ann. du Muséum*, t. 3, p. 128.

Mullérie, *Mulleria*; de Férussac, *Mém. Soc. d'Hist. de Paris*, t. 1, p. 568.

E. testâ obliquè ovatâ aut ovato-transversâ, perobliquâ

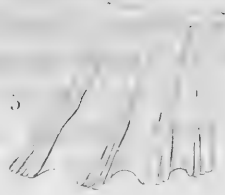
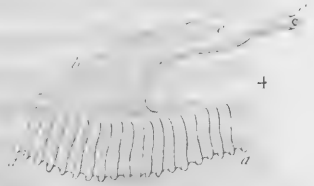
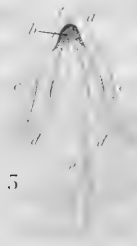
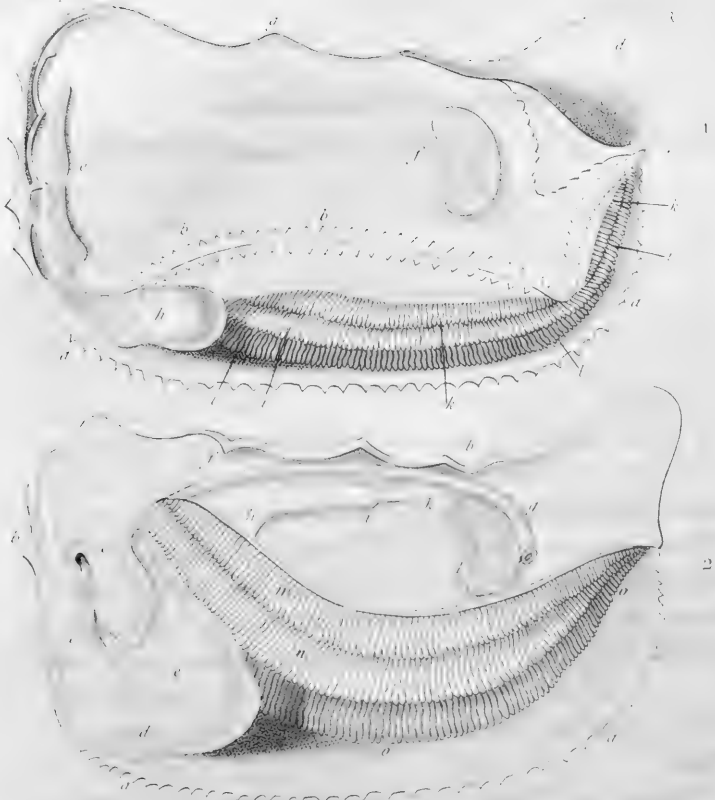
aut semirotondatâ, gibbulosâ, latere postico recto; natibus subæqualibus. Hab. Flumen Senegalensis superior.

L'Éthérie du Sénégal varie dans sa taille, bien que l'individu qui sert de type à notre description ait jusqu'à six pouces dans son diamètre transversal. L'épaisseur des valves varie comme leurs formes ; leurs bords arrondis, irréguliers ou oblongs, sont flexueux, et comme creusés en gouttière. Chaque partie anguleuse répond à une sorte de côte décurrenente de la surface supérieure, s'élevant souvent en épine sur le rebord. Leur texture est solide, assez épaisse; l'extérieur est feuilleté, formé de cercles concentriques, pressés, irréguliers, dénudés sur beaucoup de points, et souvent à couches vermiculées aux onglets, tandis que le reste de la surface est recouvert d'un épiderme vert brunâtre assez épais. La surface intérieure est nacrée, irisée, mais d'une nacre à teinte grise, sale, plombée ou livide. Çà et là, s'élèvent quelques bulles de matière nacrée, et paraissent des reflets plus franchement irisés. Les impressions musculaires sont d'un blanc mat assez uniforme. Les valves sont, la droite plus creuse, plus convexe que la gauche, qui est aplatie et toujours fixée : le talon est peu prononcé.

Les Éthéries, et surtout cette espèce, rappellent par la manière dont elles s'attachent, et surtout leurs formes, les huîtres des palétuviers ; et par leur épiderme, leur nacre intérieure, leur talon rongé, certains unios.

On dit que les nègres de Backel, à deux cents lieues de la côte, d'où cette Éthérie provient dans le haut Sénégal, mangent sa chair, qui est dure et coriace. Nous en devons un grand nombre d'individus à M. Jossand, chirurgien de la marine.





L'Éthérie du Sénégal.

Détails anatomiques, par M. Quoy

PLANCHE LIX.

L'ÉTHÉRIE DU SÉNÉGAL.

(PARTIE ANATOMIQUE PAR M. LE DOCTEUR QUOY.)

En examinant des animaux d'Éthérie (1), que je dois à l'obligeance de mon confrère M. Laurencin, qui les tenait de son frère, commandant un navire de l'État dans le fleuve du Sénégal, je m'aperçus que ce mollusque n'occupait pas tout à fait la place qu'il devait avoir dans un ordre méthodique, et qu'il se rapprochait bien plus des margaritacées que des camacées; c'est ce qui me décide à en donner une figure.

L'animal de l'Éthérie est plus ou moins épais, subaplatis, de forme variable assez bien indiquée par la coquille, qui est inéquivalve et inéquilatérale; par conséquent, il est tantôt arrondi comme une huitre, surtout dans le jeune âge, tantôt allongé ou transverse; son manteau, très épais, est pourvu d'une rainure peu profonde dans tout son contour, et chacune des lamelles est garnie de petites villosités, que je suppose n'être que sur une seule rangée.

Ce manteau est largement ouvert dans les trois quarts de son étendue; c'est à dire, depuis le muscle adducteur antérieur des valves jusqu'à la partie dorsale qui avoisine le cœur. Seulement, à la partie postérieure, au bout des branchies, il s'unit dans un point; il a donc, à proprement parler, deux ouvertures, l'une inférieure ventrale, plus

(1) Ce texte est en entier dû au docteur Quoy.

grande, dans laquelle se voient la bouche, le pied et les branchies; et l'autre, postérieure, terminale, en forme d'entonnoir à large pavillon, bornée par le muscle adducteur postérieur, et dans laquelle s'ouvre le rectum : il n'y a point d'apparence de tubes; intérieurement, le manteau est uni pour former une mince duplicature qui s'étend jusqu'à l'endroit qui correspond à la charnière. C'est absolument la forme et la disposition du manteau de l'huître, moins les stries musculaires rayonnées, que ne présente pas celui de l'Éthérie. Deux muscles puissans unissent l'animal à la coquille et en ferment les valves. L'antérieur, presque marginal, rétréci, sémilunaire, semble comme divisé en deux portions vers son milieu. Ce n'est qu'une apparence, car profondément, ses fibres, divisées en assez gros faisceaux, ne forment qu'une seule masse. Le muscle postérieur est large et réniforme.

Le pied est large, comprimé, arrondi à son extrémité, qui est légèrement tranchante. Sur un individu il était mamelonné en avant : il ne paraît faire que peu de saillie, et je ne le crois pas susceptible de dépasser les valves; sa base est en partie recouverte par une portion des branchies.

Cet organe respiratoire est formé par quatre grands feuillets, épais, demi-circulaires, inégaux et libres dans toute leur étendue; les deux extrêmes sont plus petits et plus minces : tous sont frangés et comme papilleux sur leur bord libre. Il faut fendre le manteau en avant pour voir la bouche, qui est en entonnoir profond, et entourée par quatre larges lèvres ovalaires, arrondies, dont les deux extérieures, plus larges, recouvrent les internes. Leur surface intérieure est finement striée comme les branchies, avec la pointe desquelles ces corps sont unis. L'externe est seulement parcourue par des vaisseaux très déliés.

L'estomac est entouré par le foie, qui verse la bile par plusieurs ouvertures sessiles. Le canal intestinal, après avoir décrit une grande anse ovalaire dans le pied, se porte à la

partie supérieure, passe sur le cœur sans le toucher, et se termine par le rectum, qui va s'ouvrir, ainsi que je l'ai déjà dit, dans une duplicature postérieure du manteau, en s'appuyant sur le muscle adducteur.

Le cœur est dorsal, médian, à ventricule allongé, prismatique, pourvu de deux oreillettes larges, triangulaires, dans lesquelles les branchies paraissent verser immédiatement le sang. Ainsi, si les Éthéries semblent se rapprocher des Cames par la fixité d'une des valves, par la présence d'un pied et de deux muscles adducteurs, elles en diffèrent par la forme de leur manteau, largement ouvert sans traces de tube. Elles me semblent donc mieux placées parmi les avicules et les pintadines par l'ensemble de leur organisation et cette disposition à sécréter une nacre brillante, bien qu'elles n'aient pas de byssus. Mais l'on sait que le byssus est un produit que l'animal semble pouvoir sécréter à volonté et dans certaines circonstances quand il en a besoin, comme je l'ai vu pour les Limes, qui sont ou fixées ou qui voltigent à la surface des flots. J'ai aussi quelquefois rencontré cette sécrétion sur la Vénus treillisée qu'on mange sur nos côtes.

Ce mollusque paraît assez commun dans le haut du fleuve du Sénégal. Il adhère aux rochers, au bois, où les individus forment entre eux des masses. Bien que l'adhérence puisse avoir lieu par l'une ou l'autre valve, c'est cependant plus souvent par la droite que cela a lieu, en supposant toujours la bouche de l'animal placée en avant. Les coquilles qui ne sont point fixées sont également bombées des deux côtés, et alors elles prennent naturellement une forme allongée. Le plus ou le moins de gêne qu'elles éprouvent dans leur développement doit contribuer à cette diversité de formes qu'on leur connaît. Dans le jeune âge, elles sont arrondies et souvent pourvues de bourrelets, recourbés en forme de piquans forts et saillans, ainsi que j'en ai figuré une; plus tard elles se corrodent, se rongent, surtout vers le sommet

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

et montrent leur nacre à nu. Elles perdent aussi, à cette époque, l'épiderme coriace et verdâtre qui les recouvre.

Je crois que toutes les vraies Éthéries appartiennent aux eaux douces. Ce n'est pas là la texture, le *facies* et la nacre des coquilles marines.

EXPLICATION DES FIGURES.

Fig. 1. L'animal hors de la coquille et vu par le côté gauche.

- aa*, Bord droit du manteau.
- bb*, Bord gauche relevé pour montrer sa duplicature et ses papilles.
- c*, Duplicature antérieure et peu profonde.
- d*, Bord du manteau rabattu pour montrer l'ouverture dans laquelle donne l'anus.
- e*, Muscle adducteur antérieur.
- f*, Muscle adducteur postérieur.
- g*, Eminence qui correspond à la charnière.
- h*, Le pied.
- ii*, Branche gauche interne ou la plus grande.
- kk*, Branche gauche externe plus petite.
- ll*, Lamelle branchiale du côté droit qui paraît sous l'autre.

Fig. 2. Tout le manteau du côté gauche a été enlevé pour mieux montrer les détails suivans.

- aa*, Bords du manteau.
- bb*, Endroits où le manteau a été coupé.
- cc*, Palpes buccales externes.
- d*, Le pied.
- e*, Ces points indiquent la disposition de l'intestin dans le pied.
- f*, Canal intestinal mis à découvert et passant par dessus le cœur.

- g*, Le rectum.
- h*, Oreillette gauche du cœur.
- i*, Ventricule.
- k*, Indice de l'aorte qui disparaît promptement.
- l*, Muscle adducteur postérieur des valves.
- mn*, Lamelles branchiales gauches; *n* est la plus interne et la plus grande.
- oo*, Lamelle branchiale du côté droit qui apparaît ainsi.

Fig. 3. La bouche et le pied vus de face.

- a*, Capuchon buccal.
- b*, Ouverture buccale.
- cc*, Lèvres externes.
- dd*, Lèvres internes.
- e*, Le pied vu par devant.

Fig. 4. *aa*, Portion de branche gauche.

- b*, L'oreillette.
 - c*, Le ventricule.
 - d*, Aorte.
- Le tout grossi.

Fig. 5. Une portion de branche très grossie.

Fig. 6. Forme un peu différente du pied d'un autre individu.

- a*, Le pied.
- bc*, Lèvres buccales.

Fig. 7. Coquille de jeune Éthérie avec ses bourrelets en forme de pi-quans.







340

la Mégalyse moyen.

PLANCHE LX.

OISEAUX PASSÉRIGALLES.

FAMILLE DES MÉGAPODES.

Bec médiocre ; fosses nasales latérales et recouvertes par une membrane ; les ailes courtes, concaves ; les tarses médiocres, robustes ; de larges scutelles sur l'acrotarse ; un ongle puissant au pouce.

Obs. Cette famille comprend les genres Ménure (*Mænura*), Mégapode (*Megapodius*), Mégalonyx (*Megalonyx*) et Alec-thélie (*Alecthelia*).

Genre : MEGALONYX, *Megalonyx*,

LESSON, *Cent. zool.*, p. 200.

Le bec est médiocre, convexe, comprimé sur les côtés, à mandibule supérieure légèrement recourbée à la pointe, qui est finement dentelée. L'inférieure est un peu plus courte, légèrement renflée en dessous. Les fosses nasales sont entièrement recouvertes par une lamelle convexe, sur le bord inférieur de laquelle s'ouvrent, en fente oblique, les narines. La commissure est très fendue, et les bords du bec sont lisses. L'espace en devant de l'œil est couvert de poils roides ; les ailes sont très courtes, concaves, dépassant à peine le croupion ; les rémiges sont faibles, la première très courte, la deuxième moins longue que la troisième ; les quatrième, cinquième, sixième et septième égales. La queue

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

est moyenne, arrondie, formée de douze rectrices faibles, dont les deux plus externes sont les plus courtes. Les tarses sont, proportionnellement au corps, robustes, garnis de larges scutelles, terminées en avant par trois doigts presque égaux; le pouce très robuste, muni d'un ongle puissant; les ongles sont recourbés, pointus et très comprimés sur les côtés.

Obs. Les deux seules espèces connues de ce genre habitent le sud de l'Amérique : on ignore quelles sont leurs mœurs. Leur taille varie, mais leur livrée a les plus grands rapports. La première espèce est le Mégalyx roux (*Megalonyx rufus*), figuré pl. 66 de notre *Centurie zoologique*, à bec et tarses noirs; la tête, le cou, le manteau, le dos et les ailes d'un brun roux uniforme; le ventre, à partir du thorax, y compris les couvertures inférieures de la queue, rayé de blanchâtre et de brunâtre par chevrons ondulés; le menton, le dessus des sourcils et deux larges taches oblongues sur les côtés du cou, blancs. Cet oiseau vit au Chili.

La seconde espèce est :

LE MÉGALONYX MOYEN, *Megalonyx medius*, LESSON.

M. corpore cinnamomeo; colli parte posteriori et dorso brunneis; uropygio rufo et nigrescenti undulato; mento, thoraceque albo-lutescenti, abdomine atque lateralibus nigro lineatis, superciliari albo.

(Lesson, *journal de l'Institut*, n° 72, 27 septembre 1834.)
Hab. *Valparaiso in republicâ Chiliorum.*

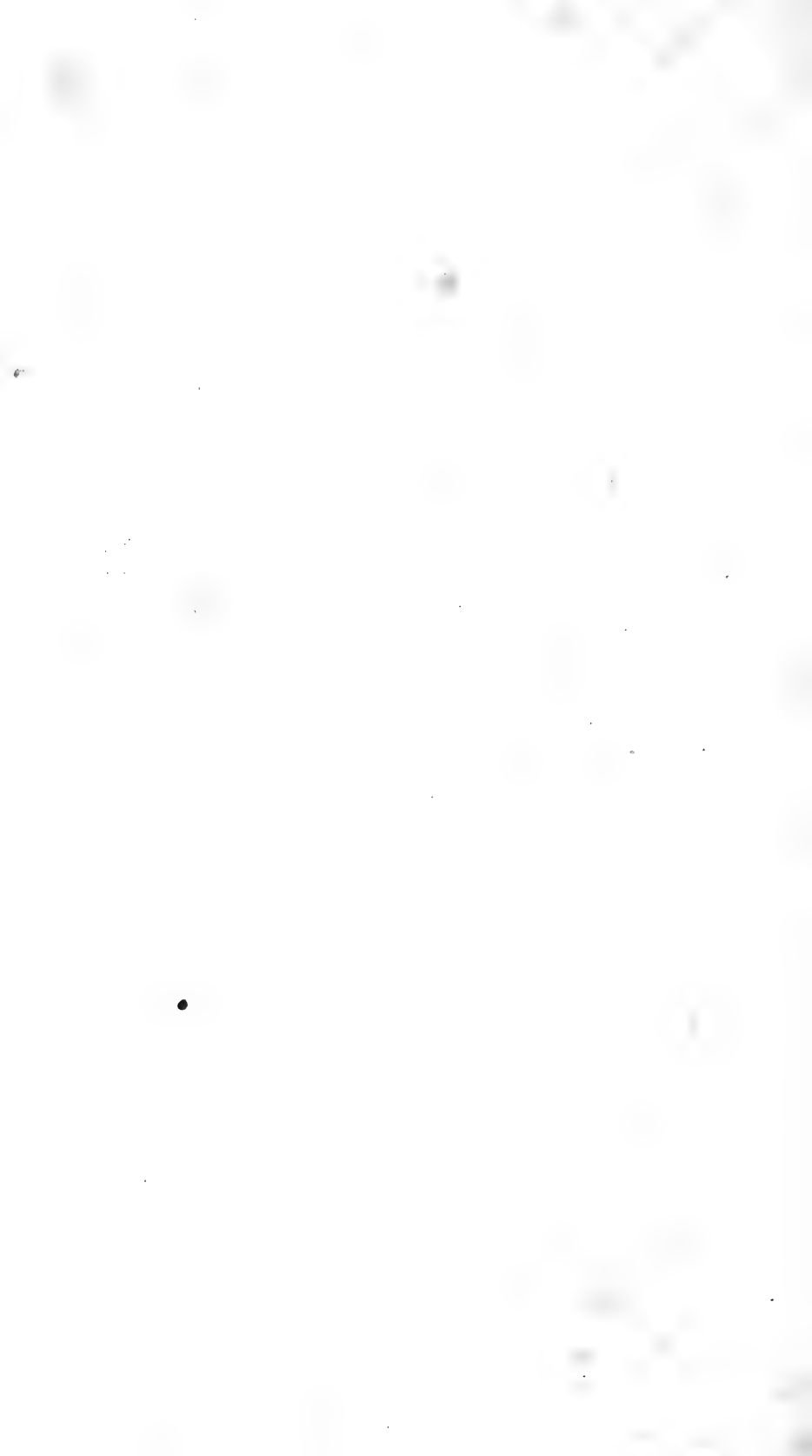
Ce Mégalyx a huit pouces et demi de longueur totale, en y comprenant la queue pour deux pouces et demi; le bec n'a que sept lignes et demie, et les tarses treize lignes; le dessus de la tête est rouge-cannelle; le derrière du cou et le

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

manteau brun-roussâtre uniforme; le dos est brun-roussâtre; les plumes du croupion, épaisses et touffues, sont fauves, ondées de noir; les ailes sont de couleur cannelle; leurs couvertures ont quelques larmes fauves ou blanches relevées d'un point noir. Les rémiges sont brunes en dedans et fauve vif sur leurs barbes externes. Un sourcil blanc surmonté l'œil; un trait noir traverse la joue et va se perdre sur les côtés du cou. Le menton et le devant du cou sont blancs; tout le dessous du corps de teinte claire, passant du blanc sale au blanc lavé de jaunâtre, que relèvent, sur les côtés du cou, la poitrine, les flancs, le ventre et les couvertures inférieures de la queue, des bariolures brunes, plus foncées en noir et relevées de fauve doré sur le bas-ventre. Les rectrices sont uniformément cannelle, et leur tige est noir lustré. Le bec, les tarses, les ongles compris, sont d'un noir mat.

Nous avons vu quatre à cinq individus de cette espèce que M. Bégué, chirurgien de la marine, a rencontrée assez communément aux alentours de la ville de Valparaiso, au Chili.





APPENDIX

Sur les LITIOPEs (*Litiopa*, RANG), ou
BOMBYXINS (*Bombyxin*, BÉLANGER).

M. Rang a publié, en 1829, les caractères du genre nommé par lui *Litiopa*, en citant M. Bélanger comme l'auteur de la découverte des mollusques qui en forment le type. Nous croyons devoir insérer, dans son intégrité, les renseignements que M. Bélanger nous a transmis dans la lettre ci-jointe.

A M. LESSON,

PHARMACIEN EN CHEF DE LA MARINE AU PORT DE ROCHEFORT.

Le 26 juin 1826, étant à la mer par les 24° 32' de latitude nord et 55° 14' de longitude ouest du méridien de Paris, j'ai trouvé sur cette espèce de plante, vulgairement appelée *Raisin du tropique* (*Fucus natans*), des petits mollusques conchyfères que je ne puis rapporter à aucun genre connu ou décrit. Je les avais pris d'abord pour des buccins ou des rissoaires; mais ils ne peuvent être ni l'un ni l'autre. Les buccins et les rissoaires sont operculés, ceux-ci ne le sont pas.

Coquille conoïde, spire très aiguë; quatre à cinq tours, le dernier beaucoup plus grand que les autres et bombé; ouverture oblongue, élargie vers le milieu par la rentrée du bord columellaire dans cette partie; bord columellaire tronqué à sa base, à peu près dans le genre des agathines; longueur, deux lignes environ.

La couleur de la coquille est d'un blanc sale ou corné ; quelques individus offrent des points couleur de rouille sur le sommet du dernier tour et vers le milieu ; d'autres individus ont le tour de la bouche noir, et doivent être au moins une variété des premiers, s'ils ne sont pas d'une autre espèce ; comme là *Natica melanostoma* forme une espèce différente de la *Natica mamillia*.

Une particularité que je ne dois pas omettre, parce que je ne l'ai vue rapportée encore nulle part, c'est que ces petits mollusques sont fileurs. En secouant la branche de raisin où ils étaient, pour les faire tomber, j'en voyais souvent qui restaient suspendus, à grande distance, par un fil imperceptible, comme celui d'une petite araignée. Ce fil partait du pied du mollusque. Pour m'assurer que ce n'était point au hasard que je devais cet effet, je mettais mon doigt à toucher le pied du petit mollusque, je le retirais doucement, et je voyais le fil s'allonger à mesure que mon doigt s'éloignait ; ensuite je l'élevais en l'air, et la petite coquille y restait suspendue très long-temps et à grande distance (plus de 3 pieds) : je la balançais, je la faisais sauter, assez vivement ; en touchant le sol elle y résistait. J'ai fait cette expérience sur plus d'une vingtaine, et toujours même résultat.

Les 28 et 29 juin, étant entre 23° 38' et 23° 3' de latitude nord, et entre 38° 29' et 39° 40' de longitude ouest du méridien de Paris, j'ai encore ramassé plusieurs petites coquilles comme celles que j'ai décrites le 26. Même observation sur la faculté que le mollusque a de filer ; ce qui me ferait donner au genre (si, comme je le crois, c'est un genre nouveau) le nom de *Bombyxin*.

Comme la plante sur laquelle ils se tiennent était plus abondante ces deux derniers jours, j'ai eu une plus grande quantité de Bombyxins. J'ai trouvé aussi un paquet de raisins contenant une très grande quantité d'œufs que je suppose être ceux du Bombyxin : ils étaient ronds, de la gros-

seur d'une tête d'épingle à friser , ou un peu plus gros ; diaphanes et très brillans , comme des gouttes de rosée , ayant une légère teinte jaunâtre , assez consistans et s'écrasant avec peine sous la pression de l'ongle sur un corps dur. J'en ai vu quelques autres , mais très peu , dont la couleur était un blanc mat ; j'ai supposé que le fétus était plus avancé dans ceux-ci : en les écrasant , la liqueur qui en sortait avait un peu plus de consistance et était également d'un blanc mat , tandis que la liqueur qui sortait des premiers était plus fluide et légèrement teinte de jaune.

Tous ces œufs étaient agglomérés et réunis par une quantité très grande de fils ou de soies extrêmement minces , déliées et longues , absolument semblables à celle que file le Bombyxin. Chaque œuf tenait à la masse par un fil particulier ; ces fils réunis étaient très forts , et ce n'est qu'avec peine que je suis parvenu à en détacher une partie , que j'ai mise dans de l'esprit de vin avec les œufs qui y tenaient.

Peu de temps après que ces œufs ont été mis dans l'esprit de vin , leur couleur a changé ; ils sont devenus d'un blanc mat , de luisans et transparens² qu'ils étaient , et j'ai cru remarquer comme une espèce de point d'affaissement sur chacun d'eux.

Je présume que le Bombyxin naissant , vivant et se reproduisant sur la plante sur laquelle je l'ai trouvé , et cette plante étant sans cesse ballottée , par une mer sans fond , avec plus ou moins de violence , ce petit être serait perdu si , détaché par une vague , la prévoyante nature ne l'avait doué de la faculté de filer une soie qui , semblable à un câble , le retient à son sol natal.

J'ai tenu , pendant quelque temps , un Bombyxin suspendu à son fil , pour voir si , semblable aux petites araignées , il se halerait dessus pour rejoindre sa branche , mais je n'ai pas obtenu ce résultat : cela tient peut-être à ce que le mollusque était suspendu dans l'air et non dans l'eau. Je regrette de n'avoir pas répété cette expérience dans l'eau de

mer; si le temps me permet d'en reprendre d'autres, je l'essaierai.

Le 8 juillet, étant par $20^{\circ} 3'$ de latitude nord et $62^{\circ} 27'$ de longitude ouest de Paris, j'ai pu faire pêcher quelques grappes de raisin : il y avait très peu de Bombyxins dessus; et quand on me les a apportés, il y avait déjà quelque temps qu'ils étaient hors de l'eau, par conséquent leurs forces vitales devaient être diminuées. J'ai secoué les branches, comme à l'ordinaire, mais peu sont restés suspendus. J'avais fait porter une baille d'eau de mer; approchant le doigt de la bouche de la coquille, la petite soie l'a tenue suspendue; la mettant dans l'eau, quelquefois le Bombyxin coulait de suite; d'autres fois il restait suspendu à mon doigt; enfin un individu est resté suspendu à une feuille de raisin : je l'ai mis dans l'eau et il est resté long-temps suspendu à sa soie. Je le promenais d'un bout à l'autre de la baille, je le faisais couler jusqu'au fond, le relevais sans qu'il ait lâché prise une seule fois. J'ai mis dans l'eau la petite grappe à laquelle il tenait, et qui surnageait; au bout de quelque temps, à ma grande satisfaction, j'ai vu le petit Bombyxin remonter, à l'aide de son câble, et se replacer sur la feuille dont il avait été détaché.

Il en restait quelques uns au fond de la baille, ceux que j'avais mis dans l'eau au bout de mon doigt, et qui avaient coulé; en les remuant avec une petite grappe, quelques uns y ont attaché leur soie; et, laissant flotter la grappe, il y en a un qui y est remonté : les deux ou trois autres sont retombés au fond. Je présume que les forces vitales de ces derniers petits êtres étaient plus épuisées que celles des premiers.

Une autre remarque que j'ai faite, et qui, selon moi, est encore bien intéressante, est celle-ci : j'ai vu sortir de deux ou trois petits Bombyxins, de ceux qui étaient coulés, une petite bulle d'air; cette bulle était lente à remonter sur l'eau. En cherchant à la remuer avec une feuille de raisin

j'ai vu monter sur l'eau le Bombyxin qui tenait à cette bulle par la soie que ce petit mollusque a la faculté de filer.

Ce petit être n'est donc pas entièrement perdu, si la secousse qui le détache de sa plante nourricière est assez forte pour rompre le câble qui l'y retient : il lui reste encore, sinon une ancre d'espérance, au moins une bouée de sauvetage. Cette bouée flotte à la surface des eaux jusqu'à ce que rencontrée par une autre grappe de raisin, le mollusque y remonte et retrouve une nouvelle patrie. Est-ce peut-être encore le seul moyen qu'il ait pour en changer lorsque, par l'effet de la propagation, il ne se trouve plus sur la plante de quoi nourrir tous ceux qui la peuplent : alors ils l'abandonnent ; et, suspendus à leur petite bulle, ils attendent qu'une autre branche, qu'un autre amas de raisins vienne leur rendre les subsistances nutritives qu'ils ont épuisées sur la plante qu'ils délaissent.

Je n'ai pu découvrir si le Bombyxin mangeait la feuille, ou le grain, ou la plante du raisin ; mais les grappes dégarnies de feuilles, de couleur brune, tirant un peu sur le rouge, n'avaient point de Bombyxins ; c'est sur un paquet de semblables grappes que j'ai trouvé les œufs dont j'ai déjà parlé. Les grappes d'un vert ou d'un jaune très tendre, presque blanc, et que je crois les plus jeunes, sont encore dépourvues de Bombyxins. Je les ai trouvés sur celles qui tiennent le milieu entre ces deux espèces de grappes ; sur celles dont la couleur est d'un jaune moins pâle, à peu près semblable au jaune d'une feuille morte, prête à tomber de l'arbre.

Il me reste une dernière observation à faire sur 7 à 800 Bombyxins que j'ai ramassés ; il n'y en a guère qu'une centaine à bouche noire. Cette espèce ou variété serait-elle moins féconde que l'autre ? Elles étaient indistinctement sur les mêmes grappes, ou du moins je n'ai pas remarqué qu'il y eût de la différence dans les plantes ; et, en les secouant, il tombait des uns et des autres.

Le 27 août, étant par 27° de latitude nord et 72° de longitude ouest, j'ai trouvé encore sur la même plante, mais en très petite quantité, des Bombyxins, une trentaine environ. Ils m'ont paru tous très jeunes, à l'exception de 4 à 6. Tous sont encore restés suspendus à la branche, après l'avoir secouée, et un des gros y est remonté à l'aide de sa soie, quoique suspendu dans l'air. Je les ai mis au fond d'une baille d'eau de mer et j'ai mis quelques grappes de raisin qui flottaient sur l'eau. Je les ai laissés ainsi toute la nuit; le lendemain matin, je n'en ai pas trouvé un seul remonté, soit sur la grappe, soit à la surface de l'eau: ils étaient tous morts au fond de la baille. Cela tient-il à leur âge? Ce que j'ai dit précédemment n'en est pas moins exactement vrai.

En en faisant deux espèces, je nommerais la première, la plus nombreuse;

Bombyxinus uva, Bombyxin tropical;

La deuxième, *Bombyxinus melanostoma*, Bombyxin bouche noire.

En lisant cette notice, vous verrez, monsieur, que je n'ai point trouvé de Bombyxins dans les mers de Terre-Neuve, comme le dit M. Rang dans sa notice sur le genre Litiopé. J'avais lu mes observations sur cet intéressant mollusque à M. Rang, à mon retour de Terre-Neuve, et, voyant que je ne voulais pas les publier, il l'a fait; mais, n'ayant écrit que ce que sa mémoire lui avait fait retenir de ce que je lui avais lu, il a pu commettre bien des erreurs et omettre des particularités très intéressantes. Je ne sais pourquoi, par exemple, il a changé le nom de Bombyxin, que j'avais donné à ce genre, pour lui donner celui de Litiopé, qui ne se rapporte à rien; tandis que le mien, je crois, indique la qualité de fleur.

J'ai préféré vous envoyer un extrait d'une espèce de petit Journal que je faisais à bord, au fur et à mesure que je pre-

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE.

nais quelque chose , plutôt que d'essayer à faire une véritable notice : je vous l'envoie tel que je l'ai écrit sur le moment même , vous en tirerez le parti que vous jugerez convenable ; je m'estimerai heureux si vous y trouvez quelque chose qui soit digne d'entrer dans vos savantes illustrations.

BÉLANGER aîné.



... ..
... ..
... ..

...

ILLUSTRATIONS
DE ZOOLOGIE.

OU

CHOIX DE FIGURES PEINTES D'APRÈS NATURE
Des Espèces inédites et rares d'Animaux,
RECEMMENT DÉCOUVERTES,

Et accompagnées d'un Texte descriptif, général et particulier,

PAR R.-P. LESSON;

Ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux
publiés sur l'Histoire naturelle et destiné à les tenir au courant
des nouvelles découvertes et des progrès de la science, et formant
un *Genéra*;

Orné de 60 Planches par Volume,

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR LES MEILLEURS ARTISTES, TIRÉES EN COULEUR
ET TERMINÉES AU PINCEAU AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

se Livraison.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,
RUE HAUTEFEUILLE, N^o. 23.





Conditions de la Souscription.

Les *Illustrations de Zoologie*, dont nous entreprenons la publication, seront publiées par livraisons, sur deux formats différens, format grand in-8°. et format grand in-4°. Vingt livraisons composeront un volume; chaque volume aura son titre particulier et sera toujours terminé par des tables méthodique et analytique.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra trois planches accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier.

La première livraison paraîtra le 1^{er}. Avril 1832. Les livraisons suivantes seront publiées de mois en mois.

La publication n'éprouvera aucun retard, les mesures nécessaires étant prises pour que les livraisons se succèdent régulièrement, sans toutefois que cette célérité puisse nuire à leur bonne exécution.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON,

TEXTE ET PLANCHES, FORMAT IN-8°.

PAPIER GRAND-RAISIN SUPERFIN SATINÉ.	3 f. 25 c.
PAPIER GRAND-RAISIN VÉLIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 25 exemplaires.	6 f. 50 c.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON,

TEXTE ET PLANCHES, FORMAT IN-4°.

PAPIER GRAND-RAISIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 50 exemplaires.	6 f. 50 c.
PAPIER GRAND-RAISIN VÉLIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 10 exemplaires seulement; doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre; figures noires tirées sur papier de Chine, exemplaires d'amateur. 13 f. »	

La souscription sera fermée à la mise en vente de la dixième livraison. Les personnes qui n'auront pas souscrit avant la publication de cette livraison paieront, par chaque livraison, en sus du prix ci-dessus, 25 c. pour l'in-8°, papier ordinaire; 50 c. pour l'in-8°, papier vélin; 50 c. pour l'in-4°, papier ordinaire, et 1 fr. pour l'in-4°, papier vélin. Cette augmentation, que rendent nécessaire le bas prix auquel nous avons coté nos livraisons et les soins que nous ne cesserons d'apporter à leur bonne exécution, sera rigoureusement maintenue.

On souscrit sans rien payer d'avance,

A PARIS,

CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.

ILLUSTRATIONS
DE ZOOLOGIE.

OU

CHOIX DE FIGURES PEINTES D'APRÈS NATURE

Des Espèces inédites et rares d'Animaux,

RÉCEMMENT DÉCOUVERTES,

Et accompagnées d'un Texte descriptif, général et particulier,

PAR R.-P. LESSON;

Ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'Histoire naturelle et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, et formant un *Genera*;

Orné de 60 Planches par Volume,

DESSINÉES ET GRAVÉES PAR LES MEILLEURS ARTISTES, TIRÉES EN COULEUR ET TERMINÉES AU PINCEAU AVEC LE PLUS GRAND SOIN.

— 000 —
16 Livraisons.
— 000 —

PARIS,
ARTHIUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE HAUTEFEUILLE, N^o 23.





Conditions de la Souscription.

Les *Illustrations de Zoologie*, dont nous entreprenons la publication, seront publiées par livraisons, sur deux formats différens, format grand in-8°. et format grand in-4°. Vingt livraisons composeront un volume; chaque volume aura son titre particulier et sera toujours terminé par des tables méthodique et analytique.

Chaque livraison, renfermée dans une couverture imprimée, contiendra trois planches accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier.

La première livraison paraîtra le 1^{er}. Avril 1832. Les livraisons suivantes seront publiées de mois en mois.

La publication n'éprouvera aucun retard, les mesures nécessaires étant prises pour que les livraisons se succèdent régulièrement, sans toutefois que cette célérité puisse nuire à leur bonne exécution.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON,

TEXTE ET PLANCHES, FORMAT IN-8°.

PAPIER GRAND-RAISIN SUPERFIN SATINÉ.	3 f. 25 c.
PAPIER GRAND-RAISIN VÉLIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 25 exemplaires.	6 f. 50 c.

PRIX DE CHAQUE LIVRAISON,

TEXTE ET PLANCHES, FORMAT IN-4°.

PAPIER GRAND-RAISIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 50 exemplaires.	6 f. 50 c.
PAPIER GRAND-RAISIN VÉLIN SUPERFIN SATINÉ, tiré à 10 exemplaires seulement, doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre; figures noires tirées sur papier de Chine, exemplaires d'amateur. 13 f. »	

La souscription sera fermée à la mise en vente de la dixième livraison. Les personnes qui n'auront pas souscrit avant la publication de cette livraison paieront, par chaque livraison, en sus du prix ci-dessus, 25 c. pour l'in-8°, papier ordinaire; 50 c. pour l'in-8°, papier vélin; 50 c. pour l'in-4°, papier ordinaire, et 1 fr. pour l'in-4°, papier vélin. Cette augmentation, que rend nécessaire le bas prix auquel nous avons coté nos livraisons et les soins que nous ne cesserons d'apporter à leur bonne exécution, sera rigoureusement maintenue.

On souscrit sans rien payer d'avance,

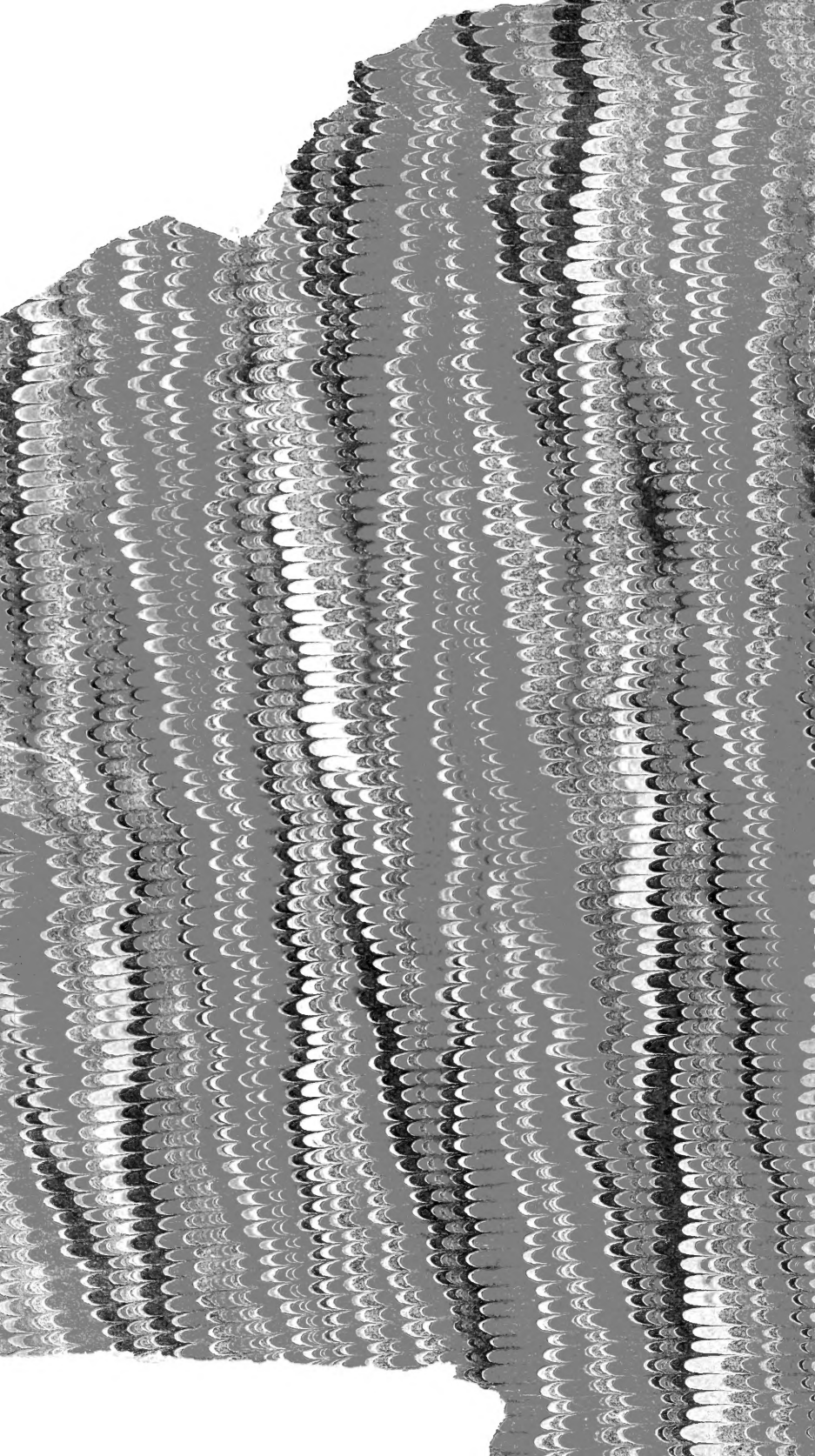
A PARIS,

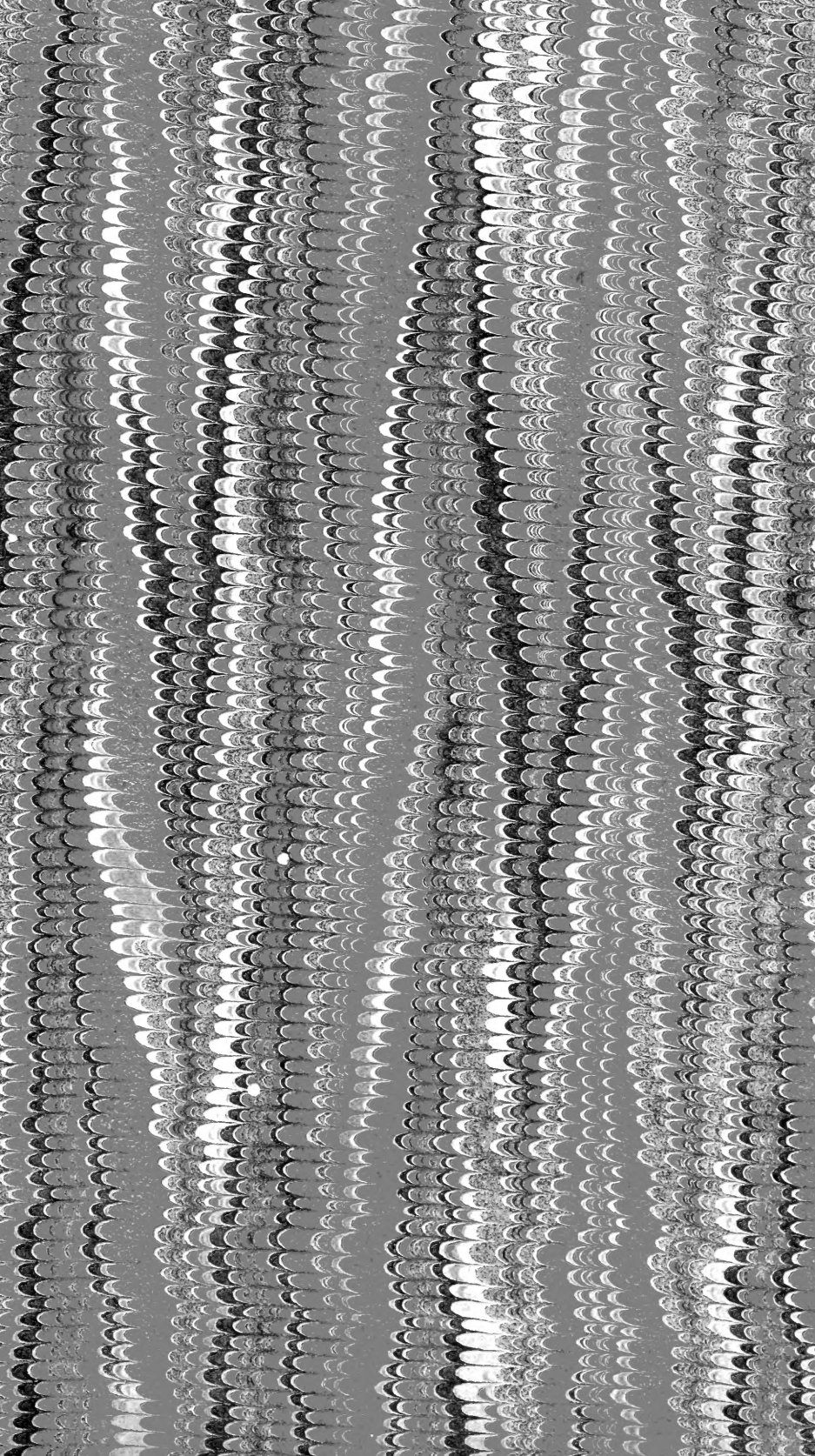
CHEZ ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

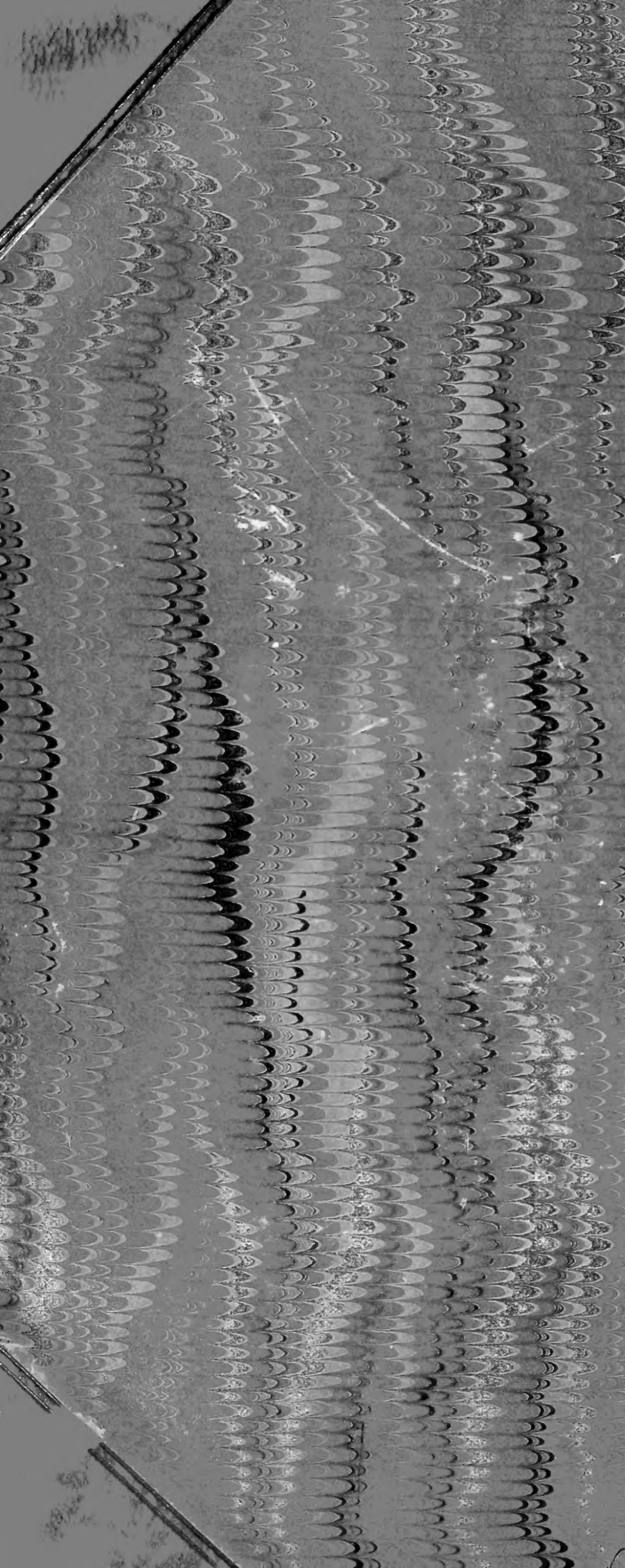
RUE HAUTEFEUILLE, N° 23.











SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES



3 9088 01506 6491